

Master en architecture à finalité spécialisée
TFE *en* et *sur* l'architecture

Patrimoine Hérité

RÉVÉLER L'ESPRIT D'UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE À TRAVERS
LA REDÉFINITION DE SES LIMITES

Les abbayes cisterciennes et leurs empreintes du passé

Dossier de recherche théorique
Année académique 2021 - 2022

CARDIGA CUNHA Monica Alexandra

Expert : Mr. Jean-Louis VANDEN EYNDE
Co-promoteurs: Mr. Christophe GILLIS - Mr. David VANDENBROUCKE
Assistants: Mme. Cécile MAIRY - Mr. Andrea ANSELMO

RÉSUMÉ

Le passage entre le monde profane et le monde sacré est depuis longtemps un objet de fascination et de préoccupation pour l'Homme. Cependant, lorsque l'esprit du lieu particulier que véhicule le monde sacré s'efface et disparaît pour cause d'agents extérieurs ou d'abandon, comment par la redéfinition de limites physiques et franchissables, à l'aide d'interventions contemporaines, peut-on révéler et faire renaitre cet esprit du lieu disparu ?

Dans un premier temps, cet essai se penchera sur la relation entre la notion d'esprit du lieu et de limite afin d'essayer de comprendre comment l'un peut engendrer l'autre. Ensuite, ces deux notions seront étudiées dans le cas bien précis des abbayes cisterciennes, le patrimoine architectural religieux qui m'intéresse particulièrement. En effet, les éléments composant le patrimoine tant immatériel que matériel y seront mis en avant. Pour finir, il convient de comprendre et d'explorer les différentes interventions architecturales possibles aujourd'hui sur base des empreintes du passé, permettant de mettre en valeur l'esprit d'un lieu. Celles-ci peuvent aussi comporter des enjeux sur le patrimoine architectural qu'il faut prendre en compte afin de pouvoir plus facilement les anticiper.

Cette recherche tentera donc d'être un support théorique et réflexif permettant l'analyse et la mise en place d'un projet d'architecture du cas d'étude choisi : l'abbaye de Forest.

Mots-clés:

Patrimoine - Architecture cistercienne - Abbaye - Espace sacré - Limite - Passage - Projet d'architecture

REMERCIEMENTS

A mon expert, Jean-Louis Vanden Eynde, pour sa bonne humeur, ses encouragements, son suivi régulier et les discussions intéressantes que nous avons pu avoir sur le sujet.

Aux professeurs de l'atelier TFE dimension Héritage et co-promoteurs, Messieurs Christophe Gillis, David Vandenbroucke, Madame Cécile Mairy et notre assistant, Monsieur Andrea Anselmo, pour leur présence et leur avis précieux tout au long de l'année.

A ma famille pour son soutien sans failles et pour avoir été là quand je n'en pouvais plus.

A mes collègues et amis d'architecture pour l'entraide et les encouragements durant ces cinq années d'étude.

A mon meilleur ami qui malgré la distance a su toujours être là pour me remonter le moral.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	6
INTRODUCTION	8
ETAT DE L'ART	10
MÉTHODOLOGIE	11
CHAPITRE I : LA RELATION ENTRE L'ESPRIT DU LIEU ET LA LIMITE	12
1.1. L'esprit du lieu	12
La genèse historique et symbolique	12
Entre l'immatériel, l'esprit et le matériel, le lieu	14
Conserver et transmettre	15
1.2. La limite comme révélatrice d'un lieu	16
Une nécessité à créer et à habiter un lieu	16
1.3. La limite physique	18
Définitions et étymologie	18
Les trois dimensions	18
Les deux types	19
1.4. La limite franchissable, le seuil	20
Définitions et étymologie	20
Les grands penseurs	20
La notion de franchissement	23
La porte, un symbole	23
1.5. Les sons et les odeurs	24
1.6. Synthèse	26
CHAPITRE II : L'ESPRIT DU LIEU CISTERCIEN : LES ABBAYES	28
2.1. Qu'est-ce qu'une abbaye ?	28
2.2. L'esprit du lieu immatériel - la spiritualité	29
L'histoire	29
Les origines du monachisme chrétien	29
La règle de Saint Benoît et son relâchement	30

Les fondements de l'ordre cistercien : l'observance cistercienne	31
Le mode de vie	32
Une communauté hiérarchisée	32
Le parcours journalier des moines	33
2.3. L'esprit du lieu matériel – les limites	34
L'implantation / Le contexte	34
L'organisation spatiale	34
La matérialité	38
2.4. Synthèse	38
 CHAPITRE III : INTERVENIR POUR RÉVÉLER L'ESPRIT DU LIEU	 40
3.1. La mobilisation des empreintes du passé	40
3.2. Les différents modes d'intervention	40
3.3. Les enjeux liés aux choix de l'intervention	44
Le principe de réversibilité	44
Le principe de contemporanéité et de différenciation	45
3.4. Synthèse	46
 CONCLUSION	 49
 CONTEXTUALISATION : L'ABBAYE DE FOREST	 52
L'analyse historique	53
L'analyse de la situation existante	59
L'analyse programmatique	61
La démarche conceptuelle	64
 ANNEXES	 70
 BIBLIOGRAPHIE	 92



Figure 1: Abbaye de Belle-Etoile en Normandie, France.

Cette photo est prise dans l'un des couloirs entourant le cloître de l'abbaye. L'abandon de cette dernière laisse la possibilité à la végétation de s'y installer, d'y prendre place, ...

PRÉFACE

Qui n'a jamais ressenti une certaine excitation en poussant la porte d'un manoir ? En traversant la muraille d'un château fort ? En longeant les murs d'une vieille demeure ? ... Ce franchissement d'une limite physique, cette transition entre deux mondes, deux époques, me fascine depuis toujours.

En effet, tout a commencé il y a de nombreuses années : durant mon enfance, lorsque nous en avions l'occasion, ma mère m'emmenait explorer et découvrir des édifices chargés d'histoire, qu'ils soient abandonnés, en ruine ou non. N'ayant pas beaucoup l'occasion de partir loin du pays, cela nous permettait, d'une certaine manière, de voyager et de nous perdre dans le temps pour quelques instants. Nous plongeant dans l'esprit du lieu, il n'était pas rare que nous nous imaginions vêtues de belles robes traversant le pont levis d'un vieux château ou franchir le portail d'un jardin secret.

Ce n'est que depuis quelques temps que nous nous sommes prises de passion pour les ensembles patrimoniaux religieux tels que les abbayes et de cette transition particulière entre le monde profane et le monde sacré. N'étant pas des croyantes pratiquantes, leur principale capacité à s'extraire du monde imposant des limites tant matérielles qu'immatérielles claires pour trouver une certaine paix intérieure, nous a tout de suite séduites.

C'est au cours de visites que nous nous sommes rendues compte que certains de ces ensembles abandonnés et démantelés ont perdu leur identité: l'esprit du lieu ne se fait plus ressentir. Les limites autrefois claires et nécessaires de ces ensembles ont disparu et se sont dissipées avec le temps (guerres, révolution, incendies, ...). Dans certains cas, la vie de la ville semble même prendre le dessus sur ce qu'il reste de ces patrimoines religieux.

C'est à partir de ce moment-là que je me suis posé la question : comment peut-on leur redonner du sens ? Comment permettre aux visiteurs par un simple franchissement, de se plonger dans cet univers monastique autrefois présent ?

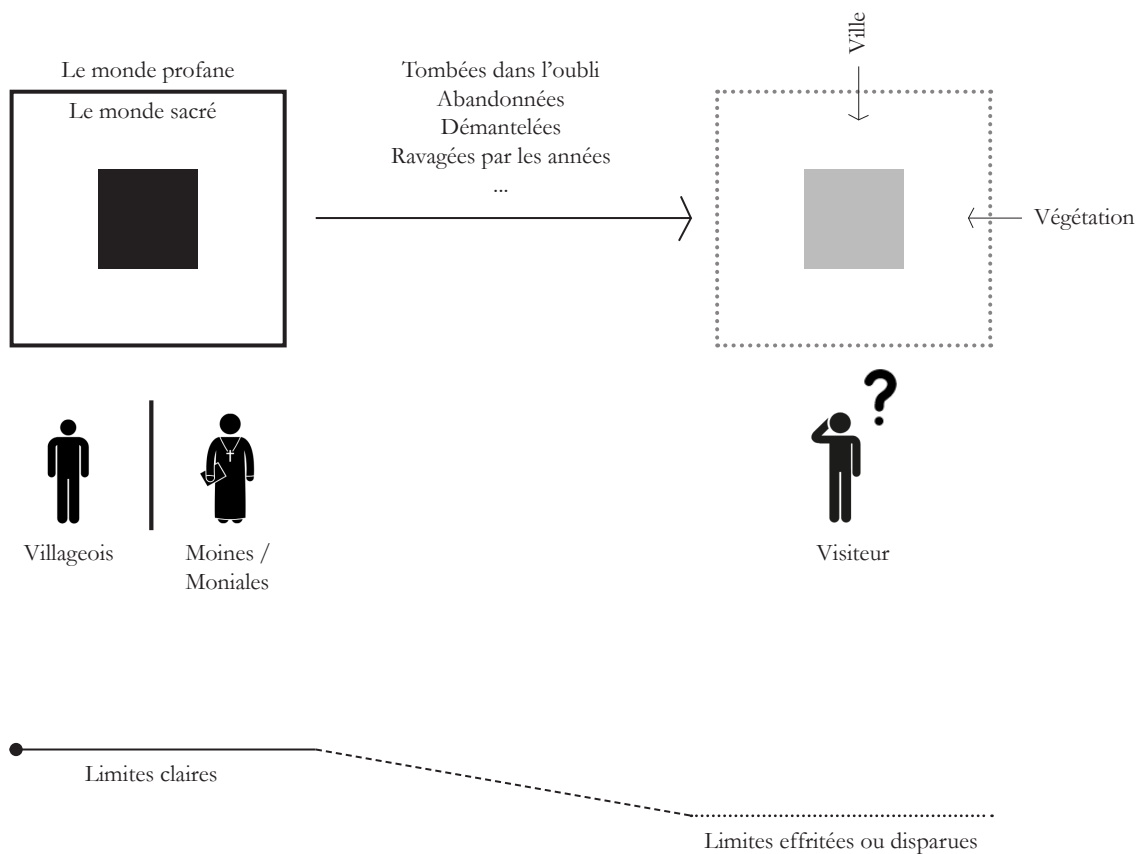


Figure 2: La vision actuelle des abbayes cisterciennes abandonnées.

INTRODUCTION

Patrimoine architectural d'une grande valeur, l'avenir des abbayes cisterciennes ou de ce qu'il en reste, est de nos jours en terrible danger. En effet, c'est généralement toujours pour les mêmes raisons : souvent tombées dans l'oubli, abandonnées ou ravagées par les années pour causes de guerres, révolutions ou incendies, les abbayes cisterciennes sont donc démantelées et perdent petit à petit leur esprit du lieu si particulier. Elles se retrouvent sans réelle fonction et avec des limites qui se sont effritées ou qui ont tout simplement complètement disparu. De plus, pour certaines, la vie de la ville s'étendant, cette dernière vient prendre le dessus et grignoter lentement ce qui reste de ces complexes abbatiaux.

Pourtant, ces ensembles, anciennement clos et retirés du monde, suscitent la curiosité d'un grand nombre d'individus. Comment étaient-ils organisés ? Comment y vivaient les moines ou moniales ? ... Tant de questions qu'il n'est plus possible de ressentir à la visite de ces lieux. En effet, le promeneur y passe sans se rendre compte de son franchissement à travers un ancien lieu sacré.

Les vestiges, ainsi que les quelques bâtiments qui ont survécu, sont un témoin essentiel de l'architecture religieuse classique à la recherche d'une nouvelle identité. C'est pourquoi l'objectif de ce travail de recherche est de prouver notamment par un projet d'architecture que la révélation de l'esprit d'un lieu, celui des abbayes cisterciennes, peut se faire à travers la redéfinition de ses limites disparues, moyennant un choix d'intervention contemporain judicieux.

La recherche théorique est structurée en trois grands chapitres permettant la compréhension des différentes notions entrant en jeux. Le premier chapitre traitera de la relation entre l'esprit du lieu et la limite. Il y sera exploré dans un premier temps, la compréhension quelque peu abstraite de la notion d'esprit d'un lieu selon ses deux composants, l'immatériel et le matériel. Ce n'est que par cette première étude qu'il sera possible dans un deuxième temps, d'aborder la notion de limite. En effet, pour qu'il y ait esprit du lieu matériel, c'est-à-dire une réflexion sur un lieu ou une spatialité, il faut faire appel à la limite puisque celle-ci sera démontrée comme l'élément fondateur et indispensable à la conception, à la visualisation, à l'habitabilité et à la révélation d'un lieu. Le deuxième chapitre cherchera à appliquer l'étude précédente sur l'esprit du lieu et la limite au sein d'un patrimoine architectural particulier: les abbayes cisterciennes. Pour finir, le troisième chapitre définira la méthodologie d'interventions à prendre en compte en regard de la révélation de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes.

Cette recherche théorique mais également projectuelle sur le cas d'étude de l'abbaye de Forest, permettra de répondre à la question: Comment par la redéfinition de limites peut-on faire revivre les abbayes cisterciennes, révéler leur esprit du lieu ?

ETAT DE L'ART

Les thématiques étudiées, l'esprit du lieu et la limite (physique et franchissable) dans le cas des abbayes cisterciennes, touchent divers champs et métiers qu'il convient de diviser en trois sujets de recherche. Individuellement, chacun d'eux est assez fort documenté, cependant, les investigations les mêlant sont presque inexistantes.

Il existe tout d'abord les sources qui nous permettent de définir ce qu'est l'esprit d'un lieu et comment ce dernier a été perçu au fil du temps. La déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'esprit d'un lieu¹ ainsi que certains articles, livres et mémoires², nous rappelleront que cette notion peut être définie comme l'ensemble des éléments matériels et immatériels, ainsi que physiques et spirituels dépendant de la culture dans laquelle on se trouve.

Ensuite, c'est à travers plusieurs pensées et thèses³ que l'on peut arriver à associer la limite physique comme étant un élément nécessaire à l'habiter et à la création d'un espace propre. En ce qui concerne la limite franchissable, le seuil, c'est dans la littérature que cette dernière prend une réelle consistance⁴.

La préoccupation de l'esprit du lieu et de la limite se faisant dans cet essai à travers les abbayes cisterciennes, ce troisième thème de recherche se portera sur la récolte de données et d'analyses dans divers livres, articles, thèses et mémoires⁵ permettant d'avoir une

1 Déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'esprit d'un lieu, (2008), Canada.

2 DEBUYST Frédéric, (1997), *Le génie chrétien du lieu*, les éditions du cerf, Paris.

GUIDETTI Juliette, (2016-2017), *Comment révéler l'esprit d'un lieu à travers la lumière dans l'architecture*, mémoire de fin d'étude UCL LOCI, Bruxelles.

NORBERG-SCHULZ Christian, (1997), *Genius Loci: Paysage, Ambiance et Architecture*, Sprimont, (Traduction française SEYLER Odile), Mardaga éditions, Bruxelles.

TURGERON Laurier, (2008), *L'esprit du lieu : entre matériel et immatériel*, Présentation de la thématique du colloque, Université Laval, Canada.

3 CHANVILLARD Cécile, (2019-2020), LBARC2141 : *Théorie de l'architecture*, cours donné à Uclouvain-Loci, Bruxelles.

CHANVILLARD Cécile, (2012), *Au seuil de l'architecture, le sacré*, conférence du 13 novembre donnée à la faculté UCLouvain-Loci, Bruxelles.

CHANVILLARD Cécile, (2011), *Au seuil de l'architecture, le sacré*, thèse, UCLouvain-Loci, Bruxelles.

FEKI Mahdi, (2019), *La limite : un espace à réfléchir*, mémoire de fin d'étude, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis.

HEIDEGGER Martin, (1951), *Batir Habiter Penser*, conférence donnée en 1951.

NORBERG-SCHULZ Christian, (2016), Ibid.

4 BONNIN Philippe, (2000), *Dispositifs et rituels du seuil : une typologie sociale. Détour japonais*, article dans communications, pp.65-92.

BONNIN Philippe, (2021), *La beauté du seuil: esthétique japonaise de la limite*, GNRS éditions, Paris, sur base de l'écrit de l'historien japonais Ito Teiji.

BACHELARD Gaston Bachelard, (1957), *La poétique de l'espace*, Bibliothèque de Philosophie Contemporaines, presses Universitaires de France, Paris, dans BEAUFORT Apolline, (2016), *Le seuil : vers une disparition ?* mémoire en architecture de troisième année, ENSA Marseille.

CHANVILLARD Cécile, (2012), Ibid.

DE LA SOUDIERE Martin, (2000), *Le paradigme du passage*, article dans persée.fr.

FLAMMAND Amélie, *Espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné*, Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XII, Centre de recherche sur l'Habitat, UMR LOUEST.

HERTZBERGER Herman Hertzberger, (1991), *Lessons for Students in architecture*, uitgeverij 010 Publishers, Rotterdam et conférence du 6 octobre 2016 au Palais des Beaux-Arts.

SCHILLING R., (1960), *Janus, le dieu interlocuteur, le dieu des passages*, article, pp.89-131.

VAN GENNEP Arnold (1909), *Les rites de passages*, édition Picard, Paris.

5 CANNEVA-TETU Odile, *Architecture des abbayes*, éditions Ouest-France, Paris.

DIMIER Anselme, (1964), *Les moines bâtisseurs : Architecture et vie monastique*, Edition Fayard, Collection Résurrection du passé, Paris.

Groupe Clio 70, (1973), *Abbayes de Belgique*, Guide, Collection Survivances, Bruxelles.

DUBY Georges, (1976), *Saint-Bernard : l'art cistercien*, édition Flammarion, Bruxelles.

VANDER ECKEN Floriane, (2020-2021), *L'architecture cistercienne : un esprit de lumière, Quelles fonctions et quels moyens de transmission de la lumière révèlent la reconversion d'une abbaye cistercienne ?*, TFE, mémoire de fin d'étude, UCLouvain-Loci, Bruxelles.

visualisation complète du fonctionnement spirituel et spatial de ce type de complexe.

Pour finir, en plus de l'énumération des différents types d'empreintes du passé qu'il est possible d'exploiter, il est essentiel de construire un bagage documentaire concernant les différents modes d'interventions permettant de révéler l'esprit d'un lieu pouvant être réalisés sur un patrimoine en ruine ou non. On observe ces recherches dans des analyses de spécialistes du sujet ou dans divers travaux d'étudiants et de bureaux d'architecture. De plus, les chartes rédigées par le Conseil International des Monuments et Sites ainsi que des théories⁶ peuvent nous aider à prévenir les enjeux que peuvent engendrer ces interventions.

MÉTHODOLOGIE

A travers la lecture et l'analyse de différents ouvrages et abbayes, l'objectif de ce travail est de déterminer les éléments qui forment l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes afin de permettre grâce à l'outil des limites, sa révélation de la manière la plus respectueuse possible. C'est pourquoi, la méthodologie de travail est la suivante:

Premièrement, il convient de définir globalement la notion de l'esprit du lieu afin de ressortir et de déterminer les éléments qui la composent. C'est en étroite relation que la notion de limite sera explorée et définie comme l'un des éléments révélateurs de l'esprit d'un lieu.

Deuxièmement, les composants de l'esprit du lieu ainsi que la notion de limite seront appliqués aux abbayes cisterciennes. Cela permettra de retirer les éléments phares tant immatériels que matériels composants ces ensembles monastiques.

Troisièmement, l'analyse de plusieurs ensembles monastiques chercheront à décrire et caractériser les différentes modes intervention tout en cherchant à émettre une méthodologie d'intervention au regard de la révélation de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes sans oublier les enjeux à prendre en compte.

Quatrièmement, avec toutes les données et analyses récoltées précédemment, l'articulation entre la recherche théorique et l'expérimentation en projet se fera par l'identification ainsi que la révélation de l'esprit du lieu de l'abbaye de Forest, cas d'étude choisi.

Un moine de l'abbaye de Solesmes, (2011), *La règle de Saint-Benoît*, 2^{ème} édition revue, éditions des Solesmes, France.

⁶ CARDIGA CUNHA Monica et FORMICA Lina, (2021-2022), *Interprétation de l'esprit du lieu dans les œuvres d'Andrea Bruno*, travail collectif, Atelier de recherche TFE, UCLouvain-LOCI, Bruxelles.

MORAY Benjamin, (2007), *Andrea Bruno : entre hier et demain, en continuité*, mémoire de fin d'étude, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles.

VANDENBROUCKE David, (2021-2022), *LBARC1343 : Théorie de la restauration*, UCLouvain-LOCI, Bruxelles.

International Council On Monument and Sites, (1994), *Document Nara sur l'authenticité*.

CHAPITRE I: LA RELATION ENTRE L'ESPRIT DU LIEU ET LA LIMITE

Elément de fascination depuis des siècles, la notion d'esprit du lieu fait l'objet de curiosité et d'interrogation auprès de tous, quelle que soit la culture dans laquelle nous nous trouvons. En effet, lorsqu'il est possible de discerner et ressentir l'esprit d'un lieu, il est alors facilement possible de se plonger dans cet autre monde. C'est pourquoi, il est primordial d'arriver à le conserver, à le transmettre ou à le faire revivre lorsque ce dernier semble avoir disparu. Cependant, cette notion n'a pas toujours été perçue de la même manière au cours du temps. Aujourd'hui, notre compréhension de celle-ci est bien différente de ce qu'elle a été des siècles plus tôt. Ce premier chapitre tente dans un premier temps, de répondre aux questions : Qu'est-ce que l'esprit d'un lieu, comment peut-il être défini et comment a-t-il évolué au cours du temps?

La notion matérielle de l'esprit du lieu, c'est-à-dire comme son nom l'indique, le lieu, permet dans un deuxième temps de s'attarder longuement sur la notion de limite comme étant l'un des éléments fondateur d'un lieu.

1.1. L'esprit du lieu

La genèse historique et symbolique

La notion d'esprit du lieu n'est pas nouvelle puisque celle-ci a traversé les âges et les cultures. Elle prend naissance, dans la tradition occidentale, durant l'antiquité romaine où elle est connue sous l'appellation de *Genius Loci*. Les *Genii* de la mythologie romaine étaient perçus comme des êtres immanents qui habitent autant les lieux que les individus : « Ils symbolisent l'être spirituel des choses et des personnes, et ils ont pour fonction essentielle de les conserver en existence. Le génie, par sa nature unique, veille au lieu et lui donne son identité propre, plus encore, le rend sacré. Le génie anime le lieu d'un principe vital »¹.



Figure 3: Fresque représentant les *Genii* romains et le serpent du mal située dans le lararium (autel ou petit sanctuaire dédié au culte des Lares, les dieux du foyer) de la maison de Vettii à Pompéi.

¹ TURGERON Laurier, (2008), *L'esprit du lieu : entre matériel et immatériel*, Présentation de la thématique du colloque, Université Laval, Canada.

Néanmoins, l'idée que des esprits soient capables d'animer des lieux n'est pas propre à la civilisation occidentale. En effet, elle est très populaire dans les sociétés africaines. Il existerait des êtres dénommés *bayisi* qui seraient distingués en deux catégories : les génies de l'eau et les génies de la terre qui vivent dans des ensembles rocheux, des grottes, des collines ou des ravins et auxquels peuvent se référer des chants². Chez les peuples amérindiens de l'Amérique du Nord, dans la tradition culturelle algonquienne, il existe aussi des petits être à visages plat qui habitent les rochers. Ces derniers sont souvent marqués de pictogrammes afin de permettre de les reconnaître par rapport à ceux qui ne sont pas considérés comme sacrés³.



Figure 4: Gravure indienne Algonquin, Ontario, Canada.

Atteignant son apogée à l'époque médiévale, avec la construction des ensembles religieux, la notion de génie du lieu évolue tout en restant rattachée à l'idée du sacré. On la retrouve le plus souvent dans les lieux de cultes tels que des églises, monastères, abbayes, temples, où chacun a ses propres croyances.

Ce n'est qu'entre le XVIIIème et le XIXème siècles, que la notion de génie du lieu s'est laïcisée et humanisée. En effet, sa force auparavant sacrée est contestée afin de laisser place à l'Homme tel que l'urbaniste, l'architecte, l'artiste, ... les nouveaux bâtisseurs du paysage. Se trouvant au coeur de l'époque romantique, l'être humain et ses états d'âme seront au centre des préoccupations. Ainsi, l'objectif est d'arriver à un bon aménagement urbain pour et à l'échelle de l'Homme. C'est grâce à ce changement de sens que l'expression « génie du lieu » se transforme en « esprit du lieu »⁴.

De nos jours, cette notion d'esprit du lieu est principalement évoquée pour désigner l'identité, le caractère et l'atmosphère qu'un lieu possède tout en étant capable de le transmettre.

2 PLANCKE Carine (2014), *Les génies de l'eau et leur culte au Congo-Brazzaville, recueil de chants Punu*, collection digitale « Documents de sciences humaines et sociales », Musée Royal de l'Afrique centrale, Bruxelles.

3 PARCORET Florence, (2000),

4 TURGERON Laurier, (2008), Cit.

Entre l'immatériel, l'esprit et le matériel, le lieu

Comme son nom l'indique, la notion d'esprit du lieu permet à elle seule de se définir comme l'ensemble de deux composants: l'esprit qui renvoie aux éléments immatériels et le lieu qui renvoie aux éléments matériels⁵.

Dans un premier temps, les éléments immatériels, c'est-à-dire intangibles et qui émanent de l'abstrait, font référence à deux de nos sens : l'ouïe et l'odorat. Faisant appel à la réflexion et à la mémoire (le souvenir et le passé), ils poussent à l'imagination de ce qu'il n'est pas possible de voir. Ils prennent donc en compte l'histoire et le mode de vie, les usages. En architecture, il est difficile de les distinguer car cela se manifeste essentiellement par le ressenti, subjectif à chaque individu. C'est pourquoi, ce composant de l'esprit du lieu est la plupart du temps indiscutable.

Dans un deuxième temps, le lieu, certainement quelque chose de plus qu'un abstrait point géographique, est l'ensemble de choses concrètes et donc doté d'éléments principalement matériels qui font référence à deux de nos autres sens : la vue et le toucher. Faisant appel à ce qui est là devant nous, ils prennent en compte la structure du lieu, c'est-à-dire, son contexte (l'implantation), sa spatialité (la forme) et sa matérialité (la texture et la couleur). En architecture, ils sont facilement reconnaissables puisqu'ils se manifestent essentiellement par du bâti.

Cependant, plutôt que de séparer l'esprit et le lieu, l'immatériel et le matériel en les mettant en opposition, il est nécessaire d'insister sur le fait que ces deux composants sont indissociables et indispensables l'un par rapport à l'autre. En effet, c'est l'immatériel qui a permis de créer le matériel, à le construire à son image. Mais sans la composante matérielle, il deviendrait impossible de comprendre et de ressentir l'immatériel : « Plutôt que de précéder la forme, l'idée se construit en même temps qu'elle, dans un va-et-vient perpétuel entre l'abstraction de la pensée et la matérialité du lieu ou de l'objet. L'une nourrit l'autre et se fait donc constitutive de l'autre »⁶.

De plus, l'esprit du lieu comprend le principe d'authenticité. En effet, fondé sur les théories de John Ruskin, Camille Boito et Alois Riegl⁷, l'authenticité d'un bâtiment ou d'un lieu est ce qui le caractérise et ce qui le rend unique. Ainsi, avant toute intervention, l'élaboration d'une étude préalable notamment sur base des empreintes du passé est nécessaire. Cette étude cherchera à définir les composants de l'esprit du lieu : les matériaux, les formes, les couleurs, la symbolique, la mémoire, le vécu, l'histoire, le parcours, ... propre à chaque lieu.

« Lorsque l'on commence à connaître l'Europe en goûtant les vins, les fromages et le caractère des différents pays, on commence à comprendre qu'après tout, le facteur déterminant d'une culture c'est l'esprit du lieu », « ... des fonctions « semblables », même les plus élémentaires, comme dormir et manger, se déroulent de façons assez différentes et nécessitent des lieux aux caractéristiques diverses selon les traditions culturelles et les conditions du milieu »⁸.

Partant de ces deux citations, il est clair que pour comprendre l'esprit d'un lieu, il faut pouvoir être en communion totale avec celui-ci, c'est-à-dire, vivre personnellement l'expérience. Néanmoins, lorsque cette dernière n'est pas envisageable, les empreintes du passé sont une source essentielle voir déterminante.

5 NORBERG-SCHULZ Christian, (1997), *Genius Loci: Paysage, Ambiance et Architecture*, Sprimont, (Traduction française SEYLER Odile), Mardaga éditions, Bruxelles.

Déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'esprit d'un lieu, (2008), Canada.

6 TURGERON Laurier, (2008), Cit.

7 VANDENBROUCKE David, (2021-2022), *LBARC1343 : Théorie de la restauration*, UCLouvain-LOCI, Bruxelles.

8 NORBERG-SCHULZ Christian, (1997), Ibid.

Selon Norberg-Schultz, tout lieu possède son esprit, il peut être romantique, cosmique, classique et complexe. Autant dans l'architecture cela semble maintenant beaucoup plus clair, la nature et le paysage possèdent eux aussi quelque chose d'unique et même chaque arbre et chacune de ses feuilles⁹. En effet, la contemplation de certains sites naturels arrive à transmettre une certaine émotion et met en contact le visiteur avec la création tout entière.



Figure 5: Site naturel du Grand Canyon, Arizona.

Pour finir, le poète anglais, Alexander Pope au XVIIIe, a d'ailleurs fait de l'esprit du lieu l'un des principes fondamentaux du jardinage et de l'aménagement paysager. Ainsi, il a fondé l'idée que l'aménagement paysager devrait être toujours conçu et réfléchi en fonction de l'endroit et de ce qu'il dégage¹⁰.

« Consult the genius of the place in all;
That tells the waters or to rise, or fall;
Or helps th'ambitious hill the heav'ns to scale,
Or scoops in circling theatres the vale;
Calls in the country, catches opening glades,
Joins willing woods, and varies shades from shades,
Now breaks, or now directs, th' intending lines;
Paints as you plant, ans, as you work, designs »¹¹

Conserver et transmettre

L'enjeu principal de l'esprit d'un lieu, en plus de parvenir à l'identifier, est d'arriver à le conserver afin de le transmettre¹². En effet, si celui-ci ne se transmet pas, il risque de mourir petit à petit et de disparaître avec ceux qui l'ont porté comme c'est le cas aujourd'hui pour un certain nombre de lieux.

L'enjeu est donc de trouver une solution permettant de révéler l'esprit du lieu dans toutes ses dimensions afin de le comprendre pleinement tout en permettant au lieu d'être plus inclusif et dynamique avec le monde actuel qui l'entoure.

9 DEBUYST Frédéric, (1997), *Le génie chrétien du lieu*, les éditions du cerf, Paris.

10 Dictionnaire et Encyclopédies sur Academic, dans art et architecture, disponible en ligne.

11 POPE Alexander, (1731), *Epistle IV to Richard Boyle, Earl of Burlington*, Poème.

12 Déclaration du Québec, (2008), Cit.

1.2. La limite comme révélatrice d'un lieu

Pour qu'il y ait esprit du lieu matériel, il doit y avoir nécessairement une réflexion sur une spatialité et donc sur un lieu. Ainsi, la limite qu'elle soit physique (fixe ou mouvante) ou franchissable, sera étudiée comme l'élément fondateur et indispensable à la conception, à la visualisation, à l'habitabilité et à la révélation de ce lieu.

Une nécessité à créer et à habiter un lieu

Selon Norberg-Schulz, l'Homme vit dans un « espace existentiel » avec lequel il entretient un rapport d'identification. En effet, l'Homme a besoin d'avoir une conscience de son existence et de sa situation, de se savoir là, quelque part dans le monde. Pour ce faire, il faut donc que son univers soit codifié par des systèmes de symboles, dont la mise en pratique est prise en charge par l'art et l'architecture. Ainsi, l'Homme observant l'espace qui l'entoure, cherche à se l'approprier et à le dominer afin de l'habiter tout en y trouvant sa stabilité et son bien-être. Comme le précise Heidegger, l'Homme édifie en installant des limites claires afin de prendre position et habiter une portion de l'espace naturel¹³.

De plus, le besoin instinctif de se procurer un toit pour se protéger des agressions extérieures est purement naturel. Cet espace physique, comme le démontre le modèle de la cabane primitive de Marc Antoine Laugier¹⁴, délimite l'espace où l'Homme peut instaurer ses règles : interagir ou non avec autrui. L'architecture qui limite serait de ce fait, de l'ordre de l'inscription d'un lieu permettant à l'Homme d'exister. Les choses peuvent être définies comme suit : « Il y aurait d'une part, l'étendue de la terre qui serait sans limite ni distinction sur laquelle l'être parlant peut se tenir tout simplement et de l'autre part, nécessairement à la condition humaine, l'édifice qui lui-même instaure une certaine limite qui précise un lieu et qui, dès lors, introduit de la distinction »¹⁵. En d'autres mots, c'est par l'instauration de limites qu'un lieu peut être créé et que la distinction ou l'interaction entre des espaces peut se faire ressentir.



Figure 6: La cabane primitive.

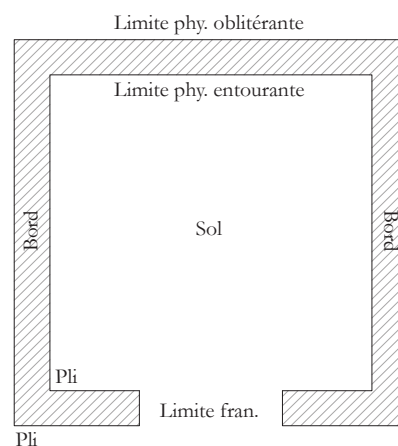


Figure 7: Définition de la limite.

¹³ PONZO Jenny, (2013), *Genius loci et identité nationale : représentation de l'espace dans la narration italienne portant sur le Risorgimento*, article consulté en avril 2022.

¹⁴ DE HILLERIN Alexis, *La recherche du beau idéal*, dans l'essai sur l'architecture de l'abbé Laugier, article consulté en avril 2022.

¹⁵ CHANVILLARD Cécile, (2012), *Au seuil de l'architecture : le sacré*, conférence donnée à la faculté UCLouvain-Loci, Bruxelles.

La limite physique est un ensemble englobant un élément ayant une certaine épaisseur appelée bord, et peut être soit oblitérante soit entourante. Ce n'est que parce que celle-ci possède des plis qu'il est possible de créer des sols, des espaces. La limite franchissable est quant à elle un sol, sans en être réellement un, qui interrompt la limite physique¹⁶.

Même si l'édification à elle seule permet à l'Homme d'habiter un lieu, elle n'est pas le seul moyen permettant d'en prendre possession. En effet, par des éléments plus simples tel que la végétation comme limite, l'Homme peut créer un espace permettant sa compréhension et sa visualisation. La nature elle-même, modèle d'harmonie et de perfection, prouve que cela est possible.



Figure 8: Limites végétales artificielles, les haies de l'Avesnois, France.

Cette vue aérienne de champs français montre qu'il est possible de diviser grâce à de simples éléments végétaux, un espace en plusieurs sous espaces distincts les uns par rapport aux autres.

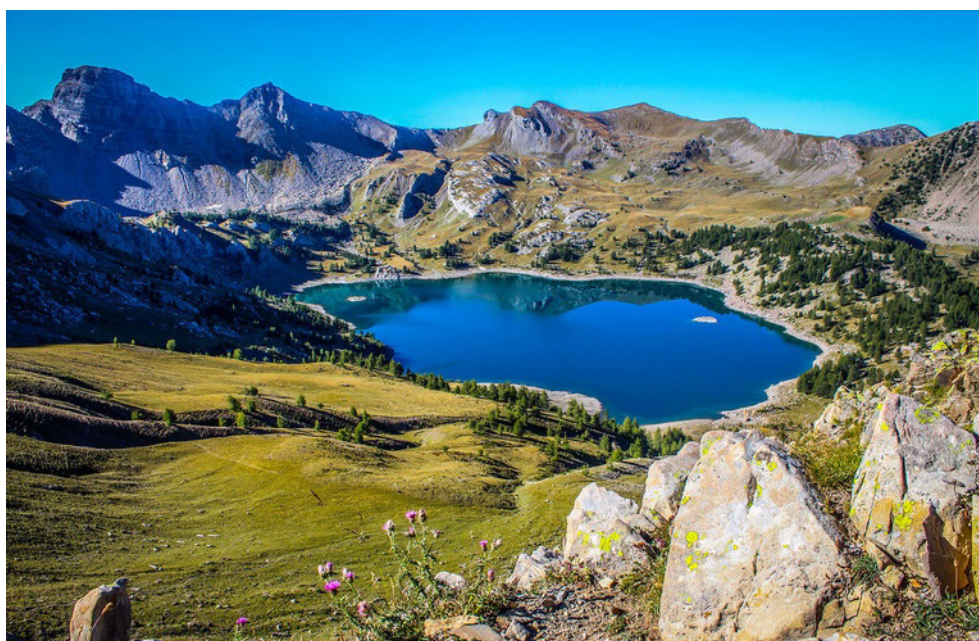


Figure 9: Limites végétales naturelles, Le lac d'Allos, Alpes-de-Haute-Provence, France, photo de LORENZO Charlène.

¹⁶ CHANVILLARD Cécile, (2011), *Au seuil de l'architecture : le sacré*, thèse, UCLouvain-Loci, Bruxelles.

1.3. La limite physique

Définitions et étymologie

Le mot limite est hérité du latin, *limes* apparenté à *limus* et *limen*, et signifie¹⁷ « une ligne qui sépare deux terrains ou territoires contigus » ou « ce qu'on ne peut dépasser », renvoyant donc au tracé. Cette ligne comme le précise la première définition pose question : quelle forme peut-elle prendre et comment peut-elle être matérialisée ?

Les trois dimensions

La limite physique peut être traitée au regard de trois dimensions¹⁸ :

- La dimension ponctuelle est lorsque qu'un point est dessiné. Cependant, un point simple ne permet pas grand-chose. C'est lorsque ce dernier est étiré qu'il permet sa visualisation dans l'espace. En effet, comme le précise Van der Laan¹⁹, le pilier est la manière la plus logique de rendre un point visible dans l'espace en lui permettant d'être un élément de repère pour l'Homme. De nos jours, la source de lumière ponctuelle est utilisée comme une substitution contemporaine de la limite physique ponctuelle. Elle marque par sa présence mais contrairement au pilier, on peut la transgresser, la traverser et la dépasser.

Il n'est néanmoins pas possible de partager un espace à l'aide d'un seul pilier. C'est pourquoi, la multitude de piliers est souvent utilisée. En effet, un point étendu et répété, devient une ligne avec ses propriétés : longueur, direction et position. Ceci permet de décrire visuellement un plan vertical qui peut être renforcé par le rapprochement des piliers. Généralement, ces colonnades annoncent qu'il s'agit d'un bâtiment plutôt de l'ordre public (exemple des ruines du Temple de Diana à Evora, Portugal).

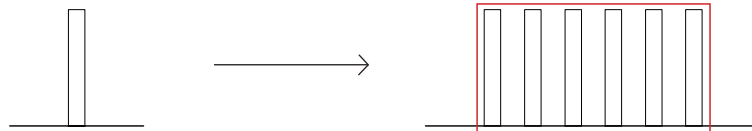


Figure 10: Du pilier à la multitude de piliers.

- La dimension surfacique est lorsqu'une ligne étendue devient un plan avec ses propriétés. Le plan qui intéresse ici est le plan de base au sol, l'horizontal, puisque c'est bien ce dernier qui permet à l'Homme de se tenir là, quelque part dans le monde. Le travail de ce plan à l'aide de couleurs, motifs et textures engendre des bordures, des espaces et des sous espaces limités générant des expériences différentes qui vont affecter la manière dont l'Homme va le traverser.

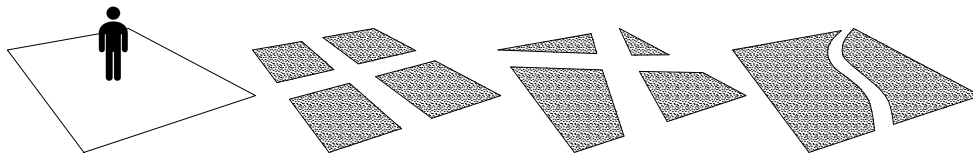


Figure 11: Les variations sur le plan de base.

¹⁷ Le Robert Micro, (2006), dictionnaire de poche, troisième édition.

¹⁸ FEKI Mahdi, (2019), *La limite : un espace à réfléchir*, mémoire de fin d'étude, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis.

¹⁹ CHANVILLARD Cécile, (2019-2020), LBARC2141 : *Théorie de l'architecture*, cours donné à Uclouvain-Loci, Bruxelles

- La dimension volumique est lorsque un plan est étendu et devient un volume avec ses propriétés. Le mur, selon Van der Laan, est l'élément le plus significatif. Il permet d'orienter et de diviser un espace en deux. Ce n'est cependant qu'avec deux murs placés à une certaine distance, ni trop près ni trop loin l'un de l'autre, qu'il est réellement possible de créer un espace propre. Or, ce n'est pas parce que deux éléments massifs sont à une certaine distance mutuelle qu'un espace architectonique permettant d'accueillir l'homme, est créé. Il faut dans ce cas que les deux éléments massifs aient une certaine hauteur²⁰.

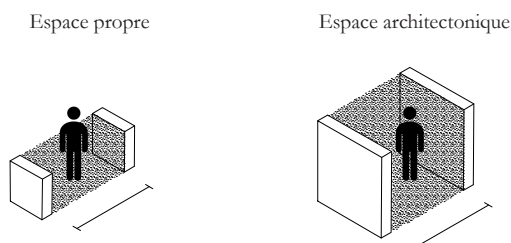


Figure 12: Formation d'un espace.

Les deux types

A l'aide d'expériences quotidiennes ainsi que de ce qui a été étudié précédemment, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il existe deux types de limites physiques qui peuvent elles-mêmes se matérialiser de différentes manières :

- La limite physique *fixe* : Quelque chose de fixe est un élément immuable, invariable et permanent « qui ne bouge pas, ne change pas de position »²¹. Classée chronologiquement selon la volumétrie et le niveau de transparence (qui laisse passer le regard), la limite physique *fixe* peut se traduire en architecture par un traitement au sol (la couleur et la texture), un escalier (descendant), un muret, une clôture, une série de piliers, un escalier (ascendant) ou un mur (plus ou moins haut).

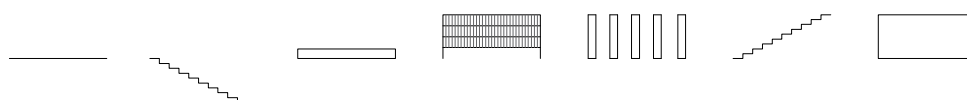


Figure 13: Les différentes limites physiques *fixes*.

- La limite physique *mouvante*: Quelque chose de mouvant est un élément qui n'est pas stable et « qui change sans cesse de place, de forme, d'aspect »²². En architecture, cela se traduit par l'utilisation de la végétation telle que des buissons ou des arbres. En effet, selon les saisons et / ou le vent, ceux-ci évoluent et changent d'allure.

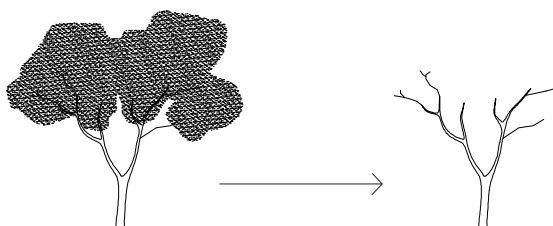


Figure 14: Variation selon les saisons des limites physiques *mouvantes*.

²⁰ CHANVILLARD Cécile, (2019-2020), Cit.

²¹ Le Robert Micro, (2006), Cit.

²² Le Robert Micro, (2006), Cit.

1.4. La limite franchissable, le seuil

Comme vu précédemment, les sols, pour qu'ils soient habitables, doivent être accordés par des seuils, des limites franchissables, qui eux-mêmes sont des sols qui transgressent les limites du bords. Le seuil est ainsi « ... autant une question d'édification et donc de matérialité qu'une question d'habitation et donc de la distinction d'un lieu »²³.

Définitions et étymologie

Si l'on opère une simple recherche, la première définition qui apparaît dans le dictionnaire *Trésors de la langue française* est « Dalle ou pièce de bois qui forme la partie inférieure de l'ouverture d'une porte »²⁴. En effet, le seuil est au début de sa conception, uniquement perçu pour son aspect utilitaire. Il doit être résistant à l'usure et résister aux intempéries. La deuxième définition vient tout de même apporter une information supplémentaire : « entrée d'une maison, bâtiment » associé au verbe « entrer ou sortir ». Dès lors, le seuil est décrit de manière différente permettant de comprendre que celui-ci est un objet, dalle ou pièce de bois rendant possible l'action de franchissement.

Cette action est par ailleurs mise en avant par l'origine latine et grecque du mot seuil. En effet, le mot seuil emprunte sa racine de l'italien *soglio* qui veut dire le soulier, puis par déduction le pied, le fondement, le mouvement, l'entrée ou le commencement ou du latin *solea* qui veut dire sandale ou plancher. Empruntant également sa source du grec antique *synodos* qui vient du mots *odos*, le seuil exprime ainsi le fait d'aller quelque part.

Les grands penseurs

Outre ces définitions et étymologies n'apportant que des indications techniques et rationnelles, c'est dans la littérature que cette notion prend une réelle consistance et peut-être ainsi caractérisée comme un espace à part entière.

Ce n'est qu'au cours du XIX^{ème} siècle, et plus précisément dans la deuxième moitié, que semble émerger la question de ces espaces à l'articulation entre la rue et le bâtiment. En effet, la difficile gestion des abords révèle un caractère problématique en ce qui concerne l'organisation du rapport entre espace public et espace privé, entre espace urbain et espace domestique. C'est ainsi que la notion du seuil, cet espace de transition est devenu sujet à discussion²⁵.

Arnold Van Gennep, ethnologue et folkloriste français né en 1873, est le premier à écrire et à parler de la notion du seuil comme étant un lieu de passage entre un monde extérieur et un monde intérieur en expliquant son importance en se basant sur des rites de passages connus²⁶. L'auteur définit ce passage selon trois phases :

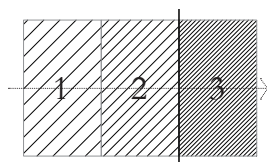


Figure 15: Les trois phases du seuil selon Arnold Van Gennep.

²³ CHANVILLARD Cécile, (2012), Cit.

²⁴ Dictionnaire consulté en ligne.

²⁵ FLAMMAND Amélie, *Espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné*, Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XII, Centre de recherche sur l'Habitat, UMR LOUEST, Paris.

²⁶ VAN GENNEP Arnold (1909), *Les rites de passages; étude systématique des rites*, édition Picard, Paris.

- La phase préliminaire ou autrement dit, les rites de séparation du monde extérieur.
- La phase liminaire qui désigne la zone neutre préparant l'individu à entrer dans un nouveau monde.
- La phase post liminaire où viennent se tenir les rites de collaboration à ce nouveau monde. C'est la période d'agrégation, de recomposition après le franchissement de la limite.

L'important est de retenir sa définition personnelle, c'est-à-dire celle d'être divisée en trois temps : Le avant, le pendant et le après²⁷.

Déçu de la manière dont Arnold Van Gennep survole la question de seuil de manière technique et trop rapide, l'architecte Philippe Bonnin tente de démontrer que cette zone de pause peut être habitable. En effet, pour lui, celle-ci mérite d'être pensée de manière plus approfondie puisque la question de la limite et du seuil apparaît comme un élément central d'une nécessaire topologie sociale. Se référant à l'architecture japonaise et analysant plus précisément une maison familiale à Kamigyoku, il décrit cette zone de transition comme un espace à part entière puisque, en accord avec Herman Hertzberger²⁸, « c'est bien en ce lieu que s'opère la coalescence, que prend racine la différence entre deux espaces, et donc leur relation, puis que par-là découle la « distribution, *madori*, des lieux domestiques, profanes ou sacrés, le plan »²⁹. Avec cette expérience sensible, l'auteur réussit à faire une description matérielle des diverses séquences qui constituent ce passage par niveaux à travers et par le seuil³⁰.

Le premier franchissement commence par un accord de principe : « Ma porte vous est ouverte ». L'utilisateur peut dès lors poursuivre son chemin en ouvrant le portail surmonté d'une toiture à deux pentes. Une petite plaque de bois où y est inscrit le nom du chef de la famille y est accrochée. Après avoir tiré la grille en bois, l'utilisateur s'introduit dans le petit jardin conçu comme une préparation à la rencontre. Il est finalement invité à enlever ses chaussures à la première *entrée* extérieure, *benka*, pour ensuite monter une marche et rentrer dans l'intérieur intime. Le parcours d'entrée dans cette maison peut donc ainsi être résumé en cinq niveaux permettant de graduer cette transition : le *portail*, le parcours du jardin, la marche et le *noren* intérieur accessible par la porte de la maison. Enfin, comme le précise Philippe Bonnin, toutes ces subtilités rencontrées permettent à la fois de vivre cette transformation que subit l'individu lors du passage du public à l'intime tout en donnant la possibilité à ce dernier de déceler les coutumes et la vie quotidienne des occupants. Martin de la Soudière³¹ rejoint la pensée de Philippe Bonnin en ajoutant que la qualité du seuil est de ce fait sa lenteur et son admiration dans le temps³².

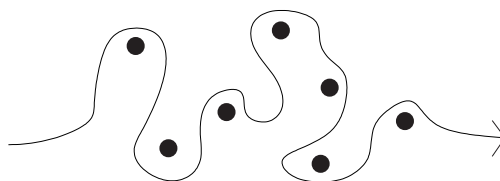


Figure 16: Le seuil comme un parcours selon Philippe Bonnin.

27 VAN GENNEP Arnold, (1981), Cit.

28 HERTZBERGER Herman Hertzberger, (1991), *Lessons for Students in architecture*, uitgeverij 010 Publishers, Rotterdam.

29 BONNIN Philippe, (2021), *La beauté du seuil : esthétique japonaise de la limite*, GNRS éditions, Paris, sur base de l'écrit de l'historien japonais Ito Teiji.

30 BONNIN Philippe, (2000), *Dispositifs et rituels du seuil*, article dans « Communications : Seuils, passages », numéro 70.

31 DE LA SOUDIERE Martin, (2000), *Le paradigme du passage*, article dans communication, pp.5-31.

32 BONNIN Philippe, (2000), Ibid.



Figure 17: Philippe Bonnin, 1999, portail d'une maison, Kyôto

Les seuils « ... sont des choses comme l'espace blanc en peinture, la pause en musique, la suspension des mouvements de la danse »³³

NUVOLE BIANCHE
Music by Ludovico Einaudi

$\text{♩} = \text{c. } 40 \text{ allarg.}$

$\text{♩} = 78 \text{ poco accel.}$

Figure 18: Début d'une partition de musique avec temps de pause.

La notion de franchissement

Etrangement, lorsque l'on pense à l'action de franchissement ou de passage, seule l'entrée vers un nouveau lieu nous vient à l'esprit. Cependant, le verbe « franchir » n'a pas de direction proprement dite, il peut être à la fois le fait d'entrer ou de sortir d'un lieu. D'ailleurs, Janus, le dieu romain gardien sacré du passage, est bifront. La plupart des représentations de celui-ci sont illustrées par une tête à deux visages opposés, celui qui regarde vers le passé et celui qui se tourne vers l'avenir³⁴.

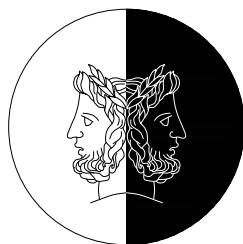


Figure 19 : Le Dieu Janus

Mais alors comment se fait-il que l'on accorde une plus grande importance à l'action d'entrer que de sortir ? Cela vient tout simplement de la place que prend l'entrée dans notre imaginaire. Celle-ci évoque le passage vers le cosmos intime. L'anthrope met instinctivement son habitat sur un piédestal comme lieu exceptionnel, lui donnant une place toute particulière par rapport au reste qui l'entoure. Nous sommes en effet, psychologiquement conditionnés à avoir cette vision hiérarchisée de l'espace privé (le dedans) c'est-à-dire un lieu limité et fermé et de l'espace public (le dehors) avec ses limites connues car cela nous permet d'avoir une idée claire de notre relation avec le monde³⁵. Ainsi, le franchissement d'un monde à l'autre peut être vu comme un acte sacralisé et ce, dans toute culture.

La porte, un symbole

Symboliquement, « la porte est la limite entre le monde étranger et le monde domestique s'il s'agit d'une habitation ordinaire, entre le monde profane et le monde sacré s'il s'agit d'un temple »³⁶. Elle autorise physiquement ou non, grâce au percement dans une limite physique, aux inconnus de pénétrer dans un espace plus privé. Ainsi, la porte prend une grande importance : elle contrôle les passages. C'est pourquoi, la limite physique, la limite franchissable (le seuil), le passage et la porte sont extrêmement liés entre eux. Il est en effet difficile d'imaginer de pouvoir les dissocier comme il serait improbable de ne pas trouver de lien entre des pièces démontées d'un même objet.

En architecture, les portes sont le plus souvent annonciatrices de la nature, de la fonction ou bien du statut social du bâtiment. Il existe autant de portes qu'il existe de bâtiments. Par exemple, les châteaux ou palais sont dotés d'énormes portes et portails indiquant la grandeur et le pouvoir ; les bâtiments religieux occidentaux ont quant à eux de grandes portes surmontées de tympans décorés de sculptures racontant le passage d'une histoire sainte ; les prisons sont au contraire dépourvues de symboles afin de paraître insensibles et froides.

34 SCHILLING R., (1960), *Janus, le dieu interlocuteur, le dieu des passages*, article consulté en janvier 2021, pp.89-131.

35 BACHELARD Gaston Bachelard, (1957), *La poétique de l'espace*, Bibliothèque de Philosophie Contemporaines, presses Universitaires de France, Paris, dans BEAUFORT Apolline, (2016), *Le seuil : vers une disparition ?*, mémoire en architecture de troisième année, ENSA Marseille.

36 VAN GENNEP Arnold, (1981), Cit. dans LECLERC Christian, (2005), *L'espace et la règle : ethnologie d'un point de rencontre*, Dialogue, n°167, pp.105-119.

Quelle que soit la religion, la porte y est représentée comme un symbole. Elle y exprime la transition entre le monde profane et le monde sacré. Par exemple, dans la tradition chrétienne, l'entrée du paradis est, dans les écrits, illustrée par une grande porte dont le gardien de la clef serait Saint Pierre tandis que dans la mythologie grecque, l'entrée des enfers serait gardée par un chien polycéphale (à trois têtes) Cerbère. Il empêcherait les morts de s'échapper et les vivants de venir en récupérer.

Dans l'art du cinéma, la porte est souvent représentée comme mystérieuse et y est mise en scène. Celle-ci y est montrée sous tous les angles. Elle est ce qui est défendu, amenant certain à en avoir peur. Il y a les portes que l'on ouvre au début d'un film ou au contraire, celles qui clôturent la fin. Il y en a de tout type : des rectangulaires, rondes, petites, grandes, ... des portes qui s'ouvrent ou se ferment toutes seules, des portes que l'on ouvre brutalement ou au contraire très lentement pour faire perdurer le suspens, celles qui excluent et qui séparent... Elle est tout particulièrement dans le cinéma fantastique, l'élément permettant aux personnages de franchir un autre monde³⁷.

1.5. Les sons et les odeurs

Pour finir, participant à un parcours sensible accompagné tant par des limites physiques que franchissables, la délimitation d'espaces ou de lieux peut également se faire par l'utilisation de sons ou d'odeurs, éléments plutôt de l'ordre de l'immatériel³⁸. Ces derniers peuvent permettre au visiteur de se plonger dans une atmosphère ou ambiance particulière.

Le son est une vibration mécanique d'un fluide ou d'un solide qui se propage sous forme d'ondes longitudinales par une déformation élastique³⁹. L'être humain ainsi que les animaux arrivent à ressentir cette vibration grâce à l'un de nos cinq sens : l'ouïe.

Des lieux peuvent ainsi être marqués dans un premier temps, par le son de l'eau. L'eau est depuis toujours un élément essentiel et utilisé sous diverses formes. Evoluant au cours du temps, l'eau a été utilisée, dans les jardins européens, pour son aspect utilitaire, symbolique et artistique. Ainsi, on la retrouve comme moyen d'irrigation ou de mise en scène grâce à des jets, cascades, fontaines ou bassins⁴⁰. Dans la culture japonaise, l'eau symbolise la vie, le changement constant et la transformation⁴¹. Mise en mouvement, elle peut être utilisée pour chasser les mauvais esprits dans les maisons.

Dans un second temps, le son peut également se transmettre par le chant des oiseaux, le vent, le bruit de la marche sur différents types de sols ou encore l'agitation de la vie de la ville telle que les voitures, trains, ...

L'odeur fait quant à elle appel à notre sens de l'odorat. Des lieux peuvent ainsi être marqués par l'odeur de certaines essences de plantes et de fleurs ou encore de gestes quotidiens comme le pain chaud sortant du four.

37 ARTE, La porte dans le cinéma : Blow up.

38 Discussions avec expert : VANDEN EYNDE Jean-Louis.

39 Définition, techno-science.net.

40 DE LESTRANGE Roselyne, (2019-2020), *LBARC2147 : Histoire de l'architecture des jardins européens*, cours donné à Uclouvain-Loci, Bruxelles.

41 Japanse Tuin, (1992), Guide de promenade, visité le 10-04-2022.

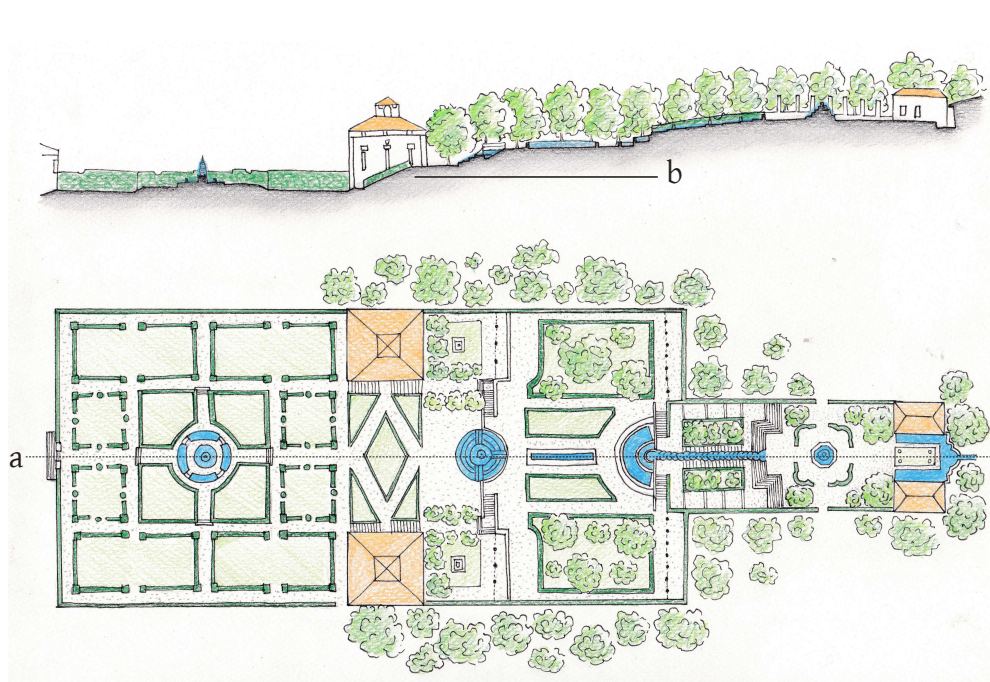


Figure 20: Dessin personnel, l'eau mise en scène, Jardin de la Villa Lante, Bagnaia, Italie.

a. Axe central dessiné par l'eau
b. Répartition du jardin sur plusieurs terrasses

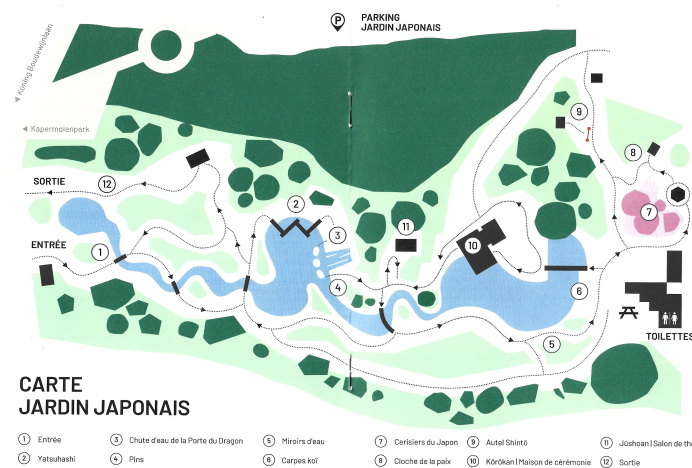


Figure 21: L'eau accompagnant la promenade dans le jardin japonais d'Hasselt, Belgique.



Figure 22: Abbaye de Sénanque et son champs de lavande, Gordes, France.

1.6. Synthèse

Ce premier chapitre permet d'offrir une compréhension globale de la relation entre les deux premières thématiques: l'esprit du lieu et la limite. Par cette première recherche, il est possible de faire ressortir les critères spécifiques et outils aidant lors de l'expérimentation en projet, à identifier et/ou à révéler l'esprit du lieu.

Tout d'abord, évoluant au cours du temps, la notion d'esprit du lieu comme son nom l'indique, est divisée en deux composants: l'immatériel se référant à l'esprit et le matériel se référant au lieu. Le premier composant prend en compte l'histoire et le mode de vie (les usagers) tandis que le deuxième composant prend en compte le contexte, la spatialité et la matérialité. Indissociables, ces deux composants sont indispensables l'un par rapport à l'autre puisque l'un est constitutif de l'autre. Ainsi, propre à chaque lieu, il est nécessaire de le conserver et de le sauvegarder sans oublier d'arriver à le transmettre.

Néanmoins, lorsque l'esprit du lieu matériel n'est plus totalement présent ou semble avoir partiellement disparu, cette recherche prouve que c'est par l'outil des limites qu'il est possible de le révéler. En effet, comme exploré précédemment, pour pouvoir identifier l'esprit du lieu matériel, il doit y avoir une réflexion sur un espace, sur un lieu. L'Homme depuis toujours édifie par l'instauration de limites qu'elles soient physiques ou franchissables. Celles-ci permettent en effet à l'Homme de préciser un lieu, son lieu, mais également de le distinguer par rapport à un autre, de lui donner une spécificité. Ainsi, la limite peut être vue comme l'élément fondateur et indispensable à la conception, à la visualisation, à l'habitabilité mais également à la révélation d'un lieu. Dans un premier temps, la limite physique peut être traitée au regard de trois dimensions: la dimension ponctuelle où elle servira de repère, la dimension surfacique où elle générera des expériences différentes et la dimension volumique, référence au mur, où elle créera des espaces propres ou architectoniques. Il existe ainsi deux types de limites physiques: fixes et mouvantes. Dans un deuxième temps, la limite franchissable ou le seuil est plutôt un espace blanc permettant de graduer la transition entre le monde extérieur et le monde intérieur. Sa qualité est de ce fait, sa lenteur et son admiration dans le temps. Cette zone du seuil intéressante à mettre en avant et pouvant être associée à un parcours, se termine toujours par un élément de franchissement permettant de contrôler les entrées et les sorties: la porte.

Enfin, participant à un parcours sensible accompagné tant par des limites physiques que franchissables, la délimitation de lieux peut également se faire par l'utilisation de sons (l'eau et le vent) ou d'odeurs stimulée par deux de nos sens. C'est éléments font en effet, plutôt référence à la partie du composant immatériel de l'esprit du lieu et peuvent ainsi plonger le visiteur dans une atmosphère particulière.

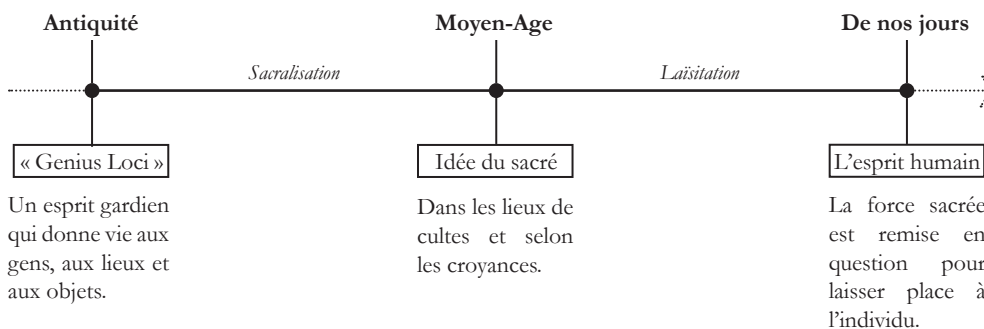


Figure 23: Schéma de la genèse historique et symbolique de l'esprit du lieu.

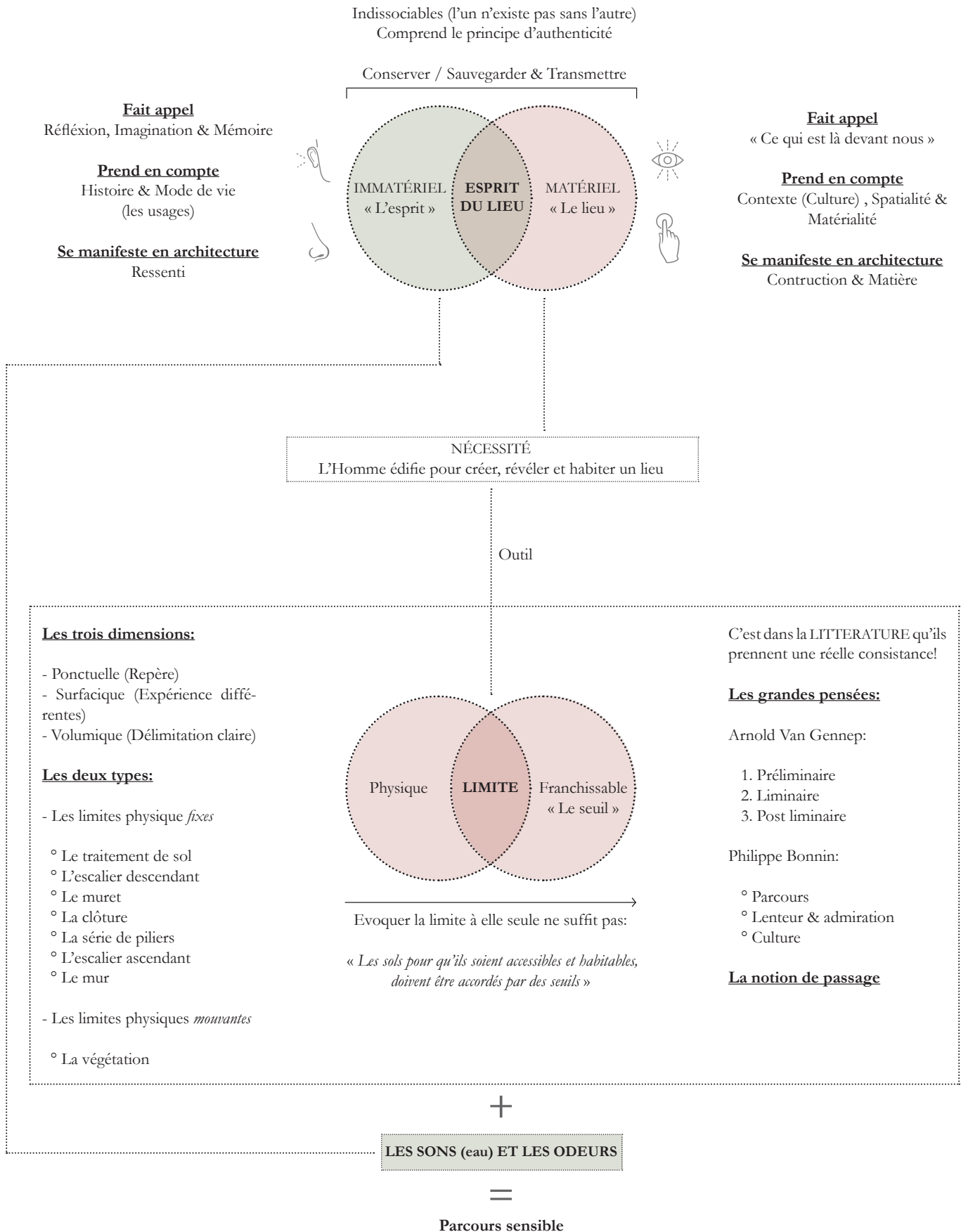


Figure 24: Schéma récapitulatif de la relation entre l'esprit du lieu et la limite - Critères spécifiques et outils.

CHAPITRE II : L'ESPRIT DU LIEU CISTERCIEN : LES ABBAYES

Sur base de ce qui a été défini précédemment, ce deuxième chapitre fera l'objet d'une analyse approfondie de l'esprit du lieu au regard des abbayes cisterciennes. En effet, ce patrimoine religieux particulier va être étudié selon deux axes : l'esprit du lieu immatériel c'est-à-dire la spiritualité et l'esprit du lieu matériel c'est-à-dire l'organisation spatiale et les limites.

2.1. Qu'est-ce qu'une abbaye ?

Il est possible de nommer et de décrire une abbaye de multiples façons et spécifiquement comme un monde en soi puisqu'elle a une conception du monde bien propre. L'abbaye est une école du service du Seigneur⁴² où une communauté d'hommes ou de femmes va rompre avec le monde extérieur et vivre dans un contexte structuré par une règle, une hiérarchie, un horaire et une architecture⁴³.

Contrairement à ce qui pourrait être véhiculé, une abbaye, un monastère, un prieuré et un couvent sont tous les quatre des établissements religieux se ressemblant mais dont les termes sont néanmoins interchangeables.

En effet, la différence s'opère principalement sur la taille et la hiérarchie. Partant de la définition d'un monastère, du latin *monasterium* : « un établissement religieux rassemblant des moines et des moniales qui vivent en communauté, à l'écart du monde ou pas, sous l'autorité d'une règle spécifique, pour prier et travailler », une abbaye est un grand monastère doté d'une certaine autorité juridique et placé sous la direction d'un abbé ou une abbesse tandis que, plus petit, un prieuré est un monastère dirigé par un prieur ou une prieure souvent placé sous l'autorité d'une abbaye ou d'un monastère. Un couvent, du latin *conventus*, est quant à lui un certain genre de monastère mais régi par des règles plus apostoliques. Il ne dispose donc pas de clôtures religieuses et n'est pas retiré du monde⁴⁴.

42 Un moine de l'abbaye de Solesmes, (2011), *La règle de Saint-Benoît*, 2^{ème} édition revue, éditions des Solesmes, France.

43 Groupe Cléo 70, (1973), *Abbayes de Belgique*, Guide, Collection Survivances, Bruxelles.

44 GEO, (2021), *Quelle est la différence entre une abbaye, un monastère et un couvent ?*, article sur Géo.fr

2.2. L'esprit du lieu immatériel – la spiritualité

L'histoire

- Les origines du monachisme chrétien

Le monachisme chrétien est né au IV^{ème} siècle en Egypte, dans le Sud de l'Empire romain, dans les immenses déserts de sable de Nitrie et de Scété et à Tabennèse, dans la région de Thèbes. Des hommes se retiraient dans le désert⁴⁵ afin de mener une vie conformiste aux instructions évangéliques de la pauvreté, dans l'ascèse et la prière. Il existe deux manières de vivre cet idéal absolu⁴⁶ :

- L'érémisme : Les ermites sont des hommes qui vivent en totale solitude. Le plus célèbre et supposément le premier d'entre eux est Antoine le Grand surnommé également Antoine du Désert. Ce dernier exerce une grande influence sur le développement de la vie monastique.
- Le cénobitisme : Plus tard apparurent les cénobites, des hommes menant une vie communautaire édictée par des règles qui s'imposent à tous et sous la direction d'un maître spirituel.

Les ensembles monastiques d'Egypte sont dans un premier temps des constructions assez sommaires, c'est-à-dire, de simples abris posés sur des terrains facilement irrigables, la présence d'eau étant indispensable. Ce n'est que vers la fin du IV^{ème} siècle que les constructions se structurent. Selon des fouilles archéologiques, ces ensembles entourés d'un mur, étaient composés d'une grande cour avec un puits et un jardin ainsi que d'un corps de logis pour accueillir la cuisine, la réserve, les latrines et les dortoirs des moines avec des cellules divisées en deux⁴⁷. L'un des plus vieux monastères du monde a été retrouvé sur le site de Tal Ganoub Qsar Al-Ajouz dans l'Ouest du désert de Bahariya en Egypte et n'a été communiqué par le ministère égyptien du Tourisme et des Antiquités qu'en mars 2021⁴⁸.



Figure 25: Monastère paléochrétien le plus vieux du monde.

45 Le choix du désert est selon la Bible, le lieu de l'épreuve purificatrice et de la rencontre avec Dieu où Jésus y a également passé quarante jours.

46 DIMIER Anselme, (1964), *Les moines bâtisseurs : Architecture et vie monastique*, Edition Fayard, Collection Résurrection du passé, Paris.

47 CANNEVA-TETU Odile, *Architecture des abbayes*, éditions Ouest-France, Paris.

48 HERBECQ Jean-François, (2021), *Egypte: découverte du plus ancien monastère chrétien au monde*, article consulté en avril 2022 sur rtbf.be

Néanmoins, certains de ces monastères sont encore en activité. En effet, c'est le cas du monastère Sainte-Catherine au mont Sinai et du monastère Saint-Antoine, fondé par des disciples d'Antoine du Désert non loin de la grotte dans lequel ce dernier vécut en ermite son idéal ascétique.

L'apparition des communautés monastiques en Occident résulte donc de l'importation du modèle oriental. Le premier monastère d'Occident fut ainsi fondé par Saint Martin en Gaule vers 360, à Ligué en France⁴⁹.

- *La règle de Saint Benoît et son relâchement*

Né vers 480 dans une noble famille chrétienne de Nursie en Ombrie, Benoît de Nursie entreprend des études à Rome. Mais très vite, ce dernier ressent le désir de plaire à Dieu seul et se retire comme ermite à Subiaco. Il vit ainsi dans une solitude la plus complète. Cependant, sa renommée grandissant, il est très vite appelé par des moines aux alentours pour devenir leur supérieur, sans succès. Il retourne alors dans sa grotte où plusieurs disciples le rejoignent. Il fonde douze monastères de douze moines avant de partir s'installer au sommet du Mont Cassin qui deviendra ainsi le berceau de l'ordre bénédictin. C'est en ce lieu, qu'à la fin de sa vie, Benoît de Nursie rédige en 525 la règle de Saint-Benoît reprenant des règles plus anciennes⁵⁰. Celle-ci fut un grand nombre de fois recopiée et le pape Grégoire le Grand lui donna une notoriété décisive dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle⁵¹. Cette règle reste la plus ancienne des règles monastiques ou du moins la plus célèbre et la plus suivie entre les XI^{ème} et XII^{ème} siècles.

La règle comporte septante trois chapitres que l'on peut grouper autour de quatre thèmes principaux :

- Les principes de la spiritualité bénédictine,
- La liturgie et la prière,
- La législation,
- Le but à atteindre.

En somme, cette règle est une compilation de conseils de spiritualité tout en étant un règlement d'organisation interne⁵².

Pour en revenir aux abbayes cisterciennes, l'ordre cistercien est avant tout bénédictin. Il ne procède pas d'un renoncement ou d'une opposition à la Règle de Saint-Benoît mais au contraire, d'un état d'esprit réformiste qui voit le jour au XI^{ème} siècle notamment par rapport au courant Clunisien (Ordre de Cluny). En effet, aux alentours du XII^{ème} siècle, celui-ci reçoit de plus en plus de critiques quant au relâchement par rapport à la Règle de Saint-Benoît⁵³. La sobriété souhaitée par la règle ne se fait plus constater avec la magnificence des bâtiments de l'ordre. De plus, l'activité liturgique clunisienne ne permet plus de respecter les vœux d'humilité, de pauvreté et de charité en coupant les moines d'une des trois exigences de la règle bénédictine fondamentale, qu'est le travail manuel⁵⁴.

49 DAVY Romain, (2018), *Histoire de la vie monastique en France : De l'extension médiévale au déclin révolutionnaire*, article consulté en avril 2022.

50 CANNEVA-TETU Odile, Cit.

51 PROTAIS Baptiste, (2017), *La règle de Saint Benoît*, journal La Croix, article consulté en avril 2022.

52 Groupe Clio 70, (1973), Ivi., p.12

53 Groupe Clio 70, (1973), Ivi., p.13

54 DUBY Georges, (1976), *Saint-Bernard : l'art cistercien*, édition Flammarion, Bruxelles.

- Les fondements de l'ordre cistercien : l'observance cistercienne

L'observance cistercienne n'est rien d'autre qu'une interprétation stricte de la Règle de Saint-Benoît à l'époque où s'opère un relâchement comme expliqué précédemment. Estimant que cette règle offre et contient tout ce qu'il est nécessaire pour atteindre une ascèse exigeante, Robert de Molesme, principal instaurateur de l'ordre, créa le « Nouveau Monastère » de Cîteaux devenant le modèle pour un ensemble de cisterciens implantés dans toute l'Europe⁵⁵. Le terme cistercien⁵⁶ désigne donc les moines de ce nouveau monastère partis s'établir à Cîteaux. C'est ainsi qu'en 1114, Etienne Harding, troisième abbé de Cîteaux, instaure la « Charte de Charité »⁵⁷, une règle définissant l'organisation interne de la vie des Cisterciens, c'est-à-dire, leur mode de vie et le choix des rites, des chants ainsi que des livres liturgiques. Elle ne remplace évidemment pas la Règle de Saint-Benoît mais elle la complète.

Le développement considérable en Europe de l'ordre en question fut établi par Bernard de Fontaine⁵⁸. Ce dernier âgé de 22 ans, arriva en 1113 à Cîteaux avec 30 compagnons. Après quelques années, ce dernier fut envoyé dans une clairière⁵⁹ isolée par Etienne Harding afin d'y créer une nouvelle communauté de moines pour laquelle il deviendra l'abbé de Clairvaux, une des quatre abbayes primaires⁶⁰ de Cîteaux. Ainsi, le projet de vie cistercienne va attirer un grand nombre de personnes et amener l'ordre dans une phase de grande expansion. Sa première abbaye-fille⁶¹, Trois-Fontaines, fût fondée en 1118.



Figure 26: Carte des principales abbayes cisterciennes en Europe classées par filiation, DUBY Géorges.

55 VANDER EECKEN Floriane, (2020-2021), *L'architecture cistercienne : un esprit de lumière, Quelles fonctions et quels moyens de transmission de la lumière révèlent la reconversion d'une abbaye cistercienne ?* TFE, mémoire de fin d'étude, UCLouvain-Loci, Bruxelles.

56 Il est dit que la présence de roseaux sur le site d'implantation du monastère, *cistelles* en ancien français, aurait donné forme à ce terme de *cistercien*.

57 *La charte de charité*, traduction.

58 VANDER EECKEN Floriane, (2020-2021), *Ibid*.

59 L'abbaye est appelée « claire vallée » qui deviendra ensuite Clairvaux.

60 Les quatre abbayes primaires de Cîteaux sont : La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond.

61 Des abbayes-filles correspondent à la lignée découlant d'une abbaye primaire.

Le mode de vie

- *Une communauté hiérarchisée*

Ce n'est qu'après un an de probation que le novice prononce publiquement ses vœux lors d'une cérémonie. Ceux-ci sont au nombre de trois : le vœu de stabilité qui l'engage à rester jusqu'à la mort dans l'état monastique et le monastère, le vœu de conversion des mœurs qui l'oblige à respecter les principes de la vie religieuse et le vœu d'obéissance à la règle instaurée et à l'abbé, le supérieur. Il devient dès lors un moine de chœur contrairement au moine convers ou frère convers qui n'ont pas fait les mêmes vœux. Le novice devenu moine de chœur fait désormais partie de la communauté monastique. Cette dernière se déroule dans un cadre hiérarchique assez strict permettant à chacun de trouver sa place tout en assurant le bon déroulement de l'ensemble du monastère⁶² :

- A la tête du monastère, il y a l'abbé, le père de la communauté et représentant du Christ de la maison. Il est élu à vie sauf dans certaines congrégations où celui-ci est élu par la communauté. « Il a toutes les charges du monastère, au spirituel comme au temporel. Les religieux, moines et convers, prononcent leurs vœux entre ses mains, et lui promettent obéissance jusqu'à la mort »⁶³. C'est à lui que revient le rôle de nommer les officiers du monastère.
- L'abbé peut se faire seconder et choisi alors un prieur, dit aussi prévôt. Celui-ci l'aide dans sa charge et le remplace en cas d'absence. Au cas où le prieur n'est pas disponible, un sous-prieur est désigné.
- Le cellier veille à ce que personne ne manque de rien et en particulier les malades.
- Le sacristain est chargé de tout ce qui concerne le service de l'église et des autels.
- Le chantre veille à ce que les offices soient correctement exécutés en dirigeant les chants.
- Le maître des novices est chargé d'enseigner et de tenir compte de la formation spirituelle des candidats à la vie monastique.
- L'hôtelier s'occupe de recevoir les hôtes ainsi que de les loger.
- Le portier veille aux entrées et sorties.
- L'infirmier soigne les malades et les personnes âgées qui ne se sentent plus capable de suivre les exercices de la communauté.

⁶² Groupe Clio 70, (1973), Ivi., p.14-15

⁶³ DIMIER Anselme, (1964), Cit.

- Le parcours journalier des moines

La journée d'un moine, dictant le plan cistercien, est chargée et ne laisse ainsi donc pas de place à l'ennui. En dehors des fêtes, les journées se ressemblent toutes, leur rythme est divisé en trois temps :

- L'étude et la prière : Cela consiste à méditer, lire attentivement et chanter les textes bibliques, activités les plus symboliques. Sept offices, auxquels viennent s'ajouter des messes solennelles, règlent la journée d'un moine : les Vigiles ou Matines (vers 2h), les Laudes (à l'aube), le Prime (à la première heure du jour, c'est-à-dire vers 7h), le Tierce (trois heures après le lever du soleil), le Sexte (à la sixième heure vers 12h), le None (vers 14h), les Vêpres (vers 17h), les Complies est le dernier office de la journée (vers 20h-20h30). En fonction des saisons, cet horaire est quelque peu modifié mais reste le même dans l'ensemble du déroulement des offices. Par exemple, durant l'horaire d'hivers, du 1er novembre jusqu'à Pâques, les moines célèbrent les Vigiles ou Matines vers 2h ou 3h⁶⁴. De plus, durant l'heure des repas, les moines restent en silence et écoutent des passages bibliques.

- Le travail manuel : Certains moines sont chargés du recopiage et de la retranscription, dans le scriptorium, de manuscrits tels que des romans, poèmes ainsi que des ouvrages scientifiques et principalement religieux. En effet, les moines étaient à l'époque, pratiquement les seuls à être capable de le faire étant donné que la majorité de la population était illettrée. De plus, déjà fort chargés, les moines doivent conformément à la Règle de Saint Benoît, s'atteler à des travaux manuels essentiels afin de subvenir à tous leurs besoins dans une autonomie la plus complète. Ils cultivent donc les champs, s'occupent de jardins potagers, fabriquent leurs propres pains sachant que certains ensembles ont leurs spécialités telles que la production de liqueur, ... Quelques-unes de leur productions sont par la suite envoyées et partagées avec la population.

- Le repos et l'isolement : Certains moments sont réservés à l'isolement des moines dans leur dortoir ou cellules afin de pouvoir s'y reposer et de prendre un bref instant pour eux. Cependant, leur temps de repos le plus long ne dépasse pas les cinq heures d'affilée étant donné les offices nocturnes.

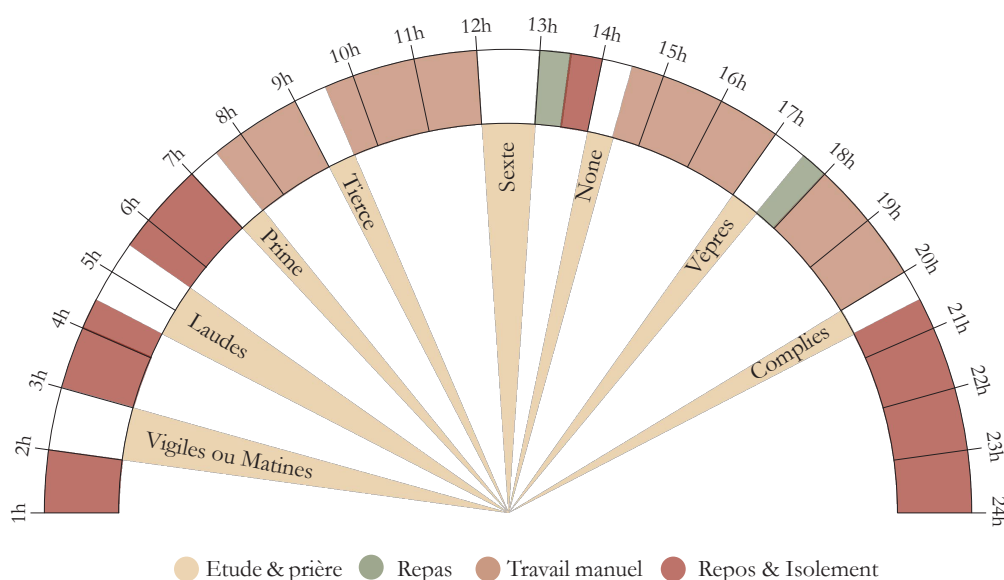


Figure 27: Les trois temps du parcours journaliers des moines.

2.3. L'esprit du lieu matériel – les limites

L'implantation / Le contexte

La règle de Saint Benoît exprime que « Au reste, le monastère, autant que possible, doit être construit de manière qu'on y trouve tout le nécessaire, eau, moulin, jardin, et que les divers métiers soient exercés à l'intérieur du monastère »⁶⁵. Ainsi, les monastères sont parfaitement intégrés à leur site, qui est lui assez spécifique. En effet, ces derniers sont toujours implantés dans des zones retirées, de préférence dans des fonds de vallées, entourés des terrains encore vierges et qui offrent les ressources nécessaires à la vie en autarcie pour la survie de la communauté. Il y a tout d'abord l'eau de ruisseaux plus ou moins importants pour la consommation courante (latrines, cuisine, infirmerie, ...), l'irrigation des terres, l'acheminement de matières premières et l'alimentation des bassins de pisciculture. Elle permet également d'offrir une source d'énergie au moulin ou tout simplement de pouvoir s'hydrater. Ensuite, il est intéressant de se situer à proximité de zones boisées pour apporter du bois de construction et de quoi se chauffer ainsi que d'une carrière pour exploiter les pierres de construction. Pour finir, la proximité d'une petite route était évidemment nécessaire afin de permettre le transport des produits vers la ville. Lorsque dès le début de l'implantation, toutes ces conditions n'étaient pas réunies, les moines s'arrangeaient pour les mettre en place par des aménagements. C'est ainsi, que les moines sont devenus maîtres dans les techniques de l'irrigation et de l'utilisation des forces hydrauliques⁶⁶.

L'organisation spatiale

Le monastère est un ensemble de bâtiments dont la construction ne doit rien au hasard. En effet, tant sa forme que ses proportions doivent tendre à harmoniser dans un espace assez restreint les besoins spirituels projetés par la Règle de Saint Benoît mais également les besoins matériels indispensables à tout Homme.

Le plan de Saint Gall dont l'original est gardé à la bibliothèque capitulaire de Saint-Gall⁶⁷ datant du X^{ème} siècle et qui n'a probablement jamais été réalisé, fut la source d'inspiration pour l'architecture monastique durant des siècles⁶⁸.

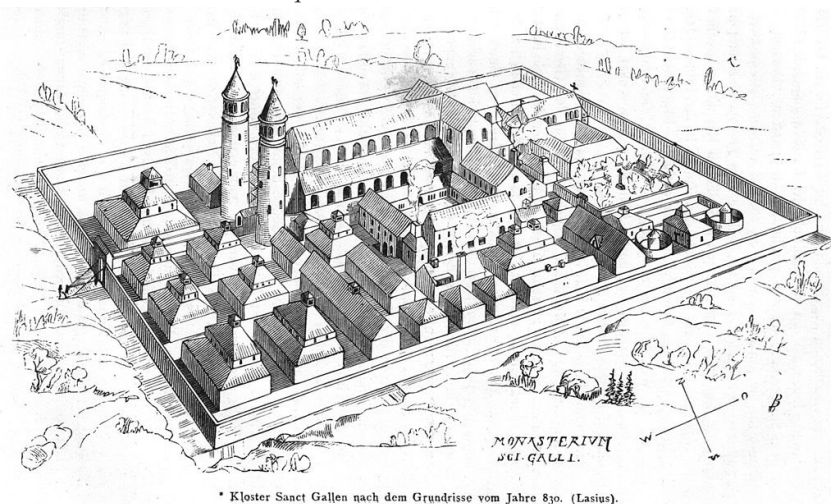


Figure 28: Axonométrie de l'Abbaye de Saint-Gall d'après Grundrisse Vom Jahre, 830.

65 Un moine de l'abbaye de Solesmes, (2011), Ivi., C.66.6

66

67

68 PAPEIANS Alain, (2000), *Abbayes d'Europe*, Editions Artis-Historia, Bruxelles, p.20

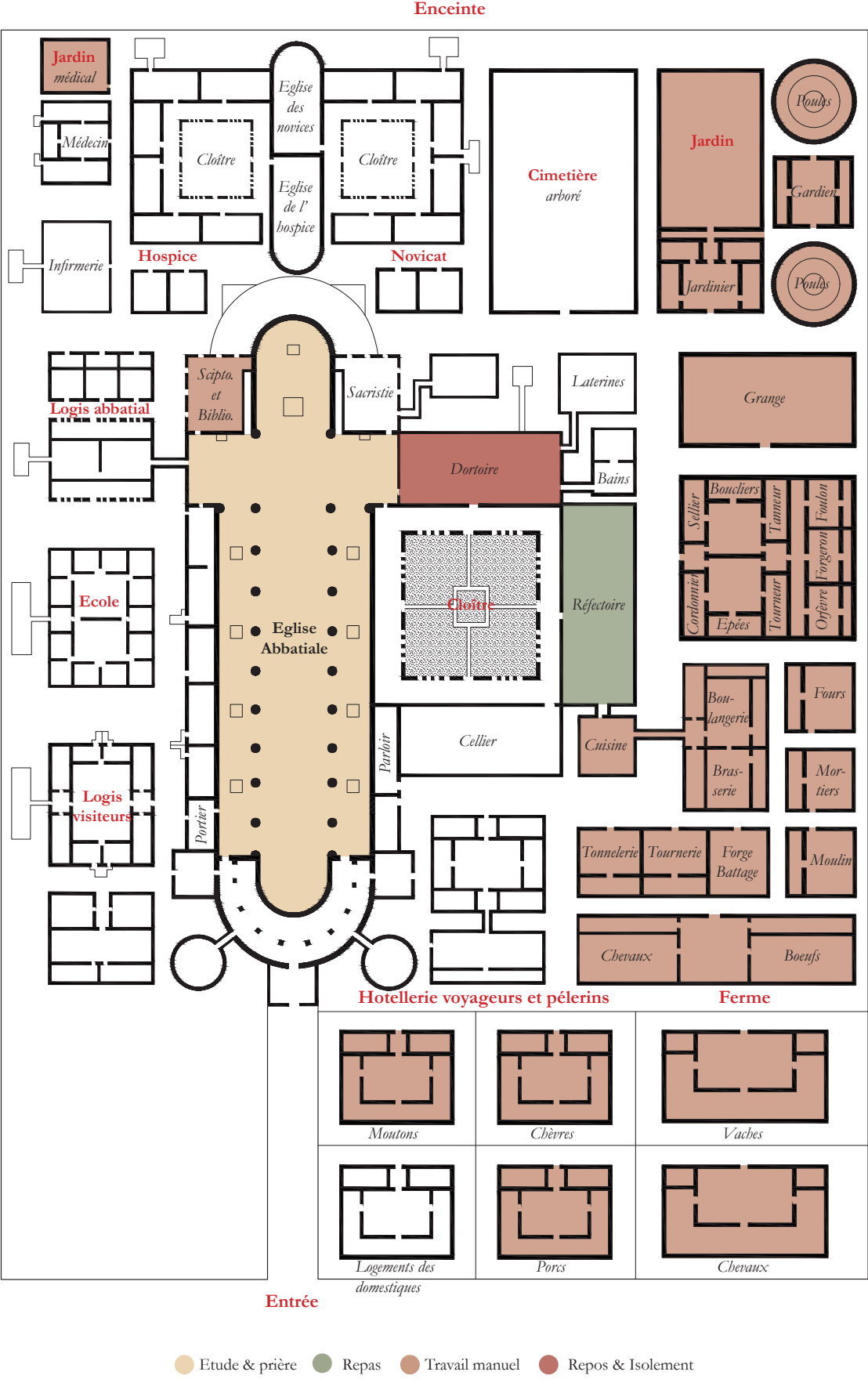


Figure 29 : Analyse du plan du RDC de Saint-Gall - Affectation des espaces et des bâtiments.

La compréhension de ce plan ainsi que plein d'autres permettent l'énumération graduée selon le niveau d'intimité, des composants tant spatiaux qu'architecturaux que sont dotés ces ensembles monastiques :

- L'enceinte

« Ainsi les moines n'auront pas à circuler au dehors, ce qui n'est pas bon du tout pour leur âme »⁶⁹. Ainsi, la séparation entre le monde profane et le monde sacré se matérialise par la création d'une enceinte fortifiée ou non permettant aux moines de vivre dans un univers totalement clos. La clôture représente de ce fait, une limite tant physique que spirituelle. Elle joue un double rôle car elle empêche à la fois les moines de la franchir sans autorisation (Limite active) et à la fois, aux étrangers de la franchir pour y pénétrer (Limite passive). Néanmoins, il existe un paradoxe pour la communauté féminine. En effet, puisque les moniales ne peuvent pas exercer le rôle de prêtre, celles-ci doivent nécessairement faire appel à des membres du clergé masculin et donc faire appel à des membres extérieurs, par-delà la clôture. Ainsi, les moniales ne peuvent en quelque sorte pas atteindre totalement leur autonomie spirituelle.

- Les lieux destinés à l'artisanat et au travail agricole

Ces lieux sont multiples. Cela concerne les champs, les vergers, les bassins de pisciculture, les jardins potagers, la boulangerie, la forge, le moulin, les écuries et la ferme (souvent en dehors de l'enceinte).

- La porterie

« A la porte du monastère on placera un ancien judicieux, qui sache recevoir et rendre réponse et dont la maturité le préserve de déambuler partout. Ce portier devra avoir une loge près de la porte, afin que les arrivants trouvent toujours là quelqu'un pour leur répondre »⁷⁰. Ainsi, la seule porte d'accès, gardée par un portier, sera d'une dimension assez importante puisque cette dernière devra permettre l'entrée et la sortie à la fois des piétons et à la fois des chariots.

- L'hôtellerie

L'hôtellerie est un bâtiment mis en place afin de répondre à la vocation charitable et hospitalière de l'ensemble monastique. En effet, il y est logé les gens de passages ou indigents dans la nécessité.

- L'infirmerie

L'infirmerie se situe à l'écart du cloître pour éviter la contagion.

- Le quartier abbatial

Apparu globalement au sein des ensembles monastiques à partir du XII^{ème} siècle, il comprend le logement de l'abbé ou du prieur (à ce moment-là le terme abbatial n'est pas utilisé) et accueille quelque fois des lieux dédiés à des hôtes.

- L'église abbatiale

D'une pureté architecturale reconnaissable, elle est la maison de Dieu où les moines se rassemblent pour célébrer les sept offices. Elle est généralement orientée vers l'Orient afin que le sanctuaire soit éclairé par le soleil levant⁷¹. C'est également par la maîtrise de la lumière que l'église arrive en quelque sorte, à orienter les moines vers la divinité⁷².

69 Un moine de l'abbaye de Solesmes, (2011), Ivi., C.66.7

70 Un moine de l'abbaye de Solesmes, (2011), Ivi., C.66.1 et 2

71 DIMIER Anselme, (1964), Ivi., p.52

72

Le plan de l'église est assez simple et représente au sol une croix latine plus ou moins large. Elle constitue à elle seule un espace hiérarchisé. On y retrouve : le sanctuaire qui est le lieu de célébration de l'office ; le transept qui est un grand vestibule doté de chapelles qui communique au sud avec la sacristie, le cloître et le dortoir des moines et au nord avec la porte des morts permettant l'accès au cimetière des moines ; la nef ; les collatéraux ou bas-côtés qui sont dévolus aux frères convers et pour finir le narthex et le porche qui ont comme rôle d'accueil. L'église est dépourvue de crypte car aucune relique n'est conservée dans les ensembles monastiques.

- Le cloître et les bâtiments qui l'entourent

Le cloître est orienté au sud de l'abbatiale et représente le cœur de la distribution de l'ensemble monastique. Uniquement accessible par les moines de chœur, la galerie du cloître relie ainsi les différents espaces qui leur sont donnés et fonctionne donc comme élément de transition essentiel. En son centre, le jardin est quelques fois composé de quatre parterres carrés dotés à leur intersection d'une source d'eau désignant la vie éternelle. Un lavabo est systématiquement présent en face de l'entrée du réfectoire, dans l'axe de l'aile Sud. Le ronc plain du lavabo s'écoule dans le jardin pour pouvoir l'arroser. Ce jardin avec seule ouverture vers le ciel, est ainsi conçu comme une représentation sur terre du paradis.

Le cloître est comme son nom l'indique, clôturé des quatre côtés par des bâtiments principaux :

- La sacristie près de l'église, est le lieu où le célébrant se change et où est conservé le mobilier liturgique.
- La bibliothèque monastique renferme tous les livres utiles et manuscrits réalisés. Ce n'est qu'au XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècle que celle-ci devient particulièrement majestueuse.
- La salle capitulaire ou la salle du chapitre est là où se réunissent chaque matin certains moines pour lire un chapitre de la Règle et participer à la gestion des affaires.
- L'auditorium est le lieu où les religieux se retrouvaient pour discuter de la distribution du travail.
- Le scriptorium est le lieu consacré à la copie des manuscrits.
- Le parloir est le seul lieu où les moines ont le droit de parler et de s'exprimer.
- La salle des novices
- Le chauffoir est l'un des seuls endroits pourvu d'une cheminée.
- Le réfectoire
- La cuisine est le lieu des repas où les moines de chœur et frères convers se retrouvent.
- Le dortoir et la cellule des moines

Le dortoir, occupant toute la longueur du premier étage de l'aile est, est là où les moines se reposent. Il est directement relié par des escaliers à l'église abbatiale notamment pour faciliter les offices de nuits. Au départ, le dortoir était un lieu commun et donc sans séparations. Puis, petit à petit, les séparations commencèrent à se matérialiser. Tout d'abord par de simples rideaux, puis, par des murs percés de portes formant des alcôves appelées cellules⁷³. C'est ainsi donc le lieu le plus intime de tout l'ensemble monastique.

Afin d'accéder à l'aile des convers, il faut emprunter une petite ruelle, appelée ruelle des convers, qui est parallèle à l'un des quatre côtés du cloître. Le quartier des convers est lui-même composé d'un réfectoire et d'un dortoir propre à ces religieux. En effet, les convers et les moines de chœur ne se fréquentent pas.

73 DIMIER Anselme, (1964), Ivi., pp.59-60

La matérialité

A l'origine, l'architecture monastique, conforme à la règle de Saint Benoît, se doit d'être humble et dépourvue de toute ornementation. Le décor est donc inexistant car tout superflu serait finalement une source de distraction inutile. En ce qui concerne la matérialité, le plus souvent, ces ensembles sont construits en pierre et en bois, rien de plus. Ce n'est qu'à partir XVI^{ème}, avec l'arrivée du mouvement artistique baroque, que l'architecture monastique change quelque peu puisque l'utilisation de sculptures ainsi que des décors en façade animent le tout.

2.4. Synthèse

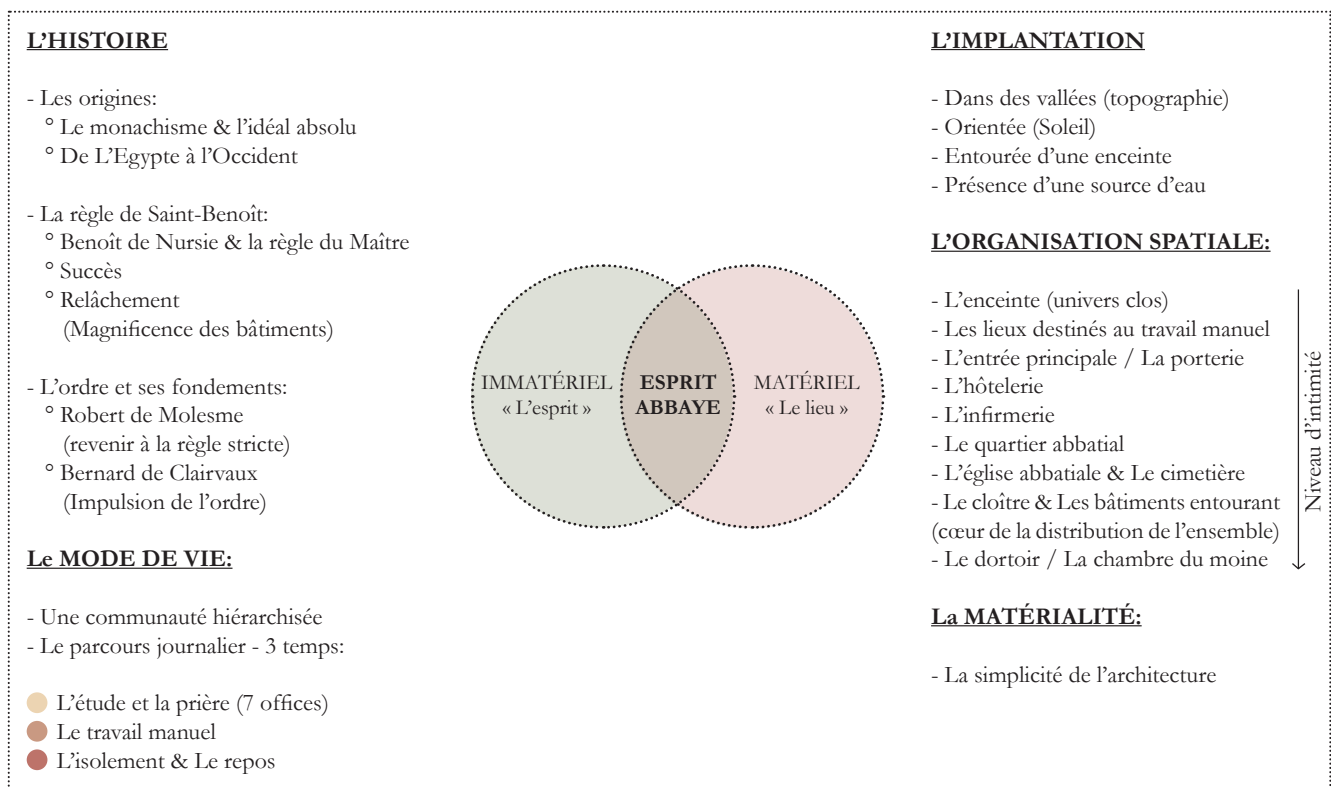
Suite à ce qui a été appris dans le premier chapitre, ce deuxième chapitre, application à un cas d'étude, permet d'offrir une compréhension globale de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes.

Tout d'abord, l'esprit du lieu immatériel comme vu précédemment, comprend l'histoire, c'est-à-dire, les origines du monachisme chrétien, la règle de Saint-Benoît (limite spirituelle) et l'ordre et ses fondements. Il prend également en compte le mode de vie des moines de chœur, c'est-à-dire, la hiérarchisation de la communauté et le parcours journalier, divisé en trois temps: l'étude et la prière (7 offices); le travail manuel; le repos et l'isolement. C'est grâce à ce premier composant de l'esprit du lieu qu'il est possible de répondre à la question: Pourquoi et comment vivaient les moines et moniales ?

Ensuite, l'esprit du lieu matériel prenant en compte la notion de limite architecturale, comprend le choix de l'implantation (dans des vallées avec une orientation choisie, entourée d'une enceinte et près d'une source d'eau), la spatialité ou la morphologie du bâti (les types de limites physiques et franchissables ainsi que le niveau d'intimité) et la matérialité. C'est grâce à ce deuxième composant de l'esprit du lieu qu'il est possible de répondre à la question: Comment étaient architecturalement composées les abbayes cisterciennes ?

Ainsi, les limites tant spirituelles que matérielles ont joué un rôle déterminant dans la manière de vivre et d'occuper les lieux. Sans elles, ces ensembles monastiques n'auraient plus de sens. Les moines le savent, eux qui en font l'expérience toute leur vie.

Finalement, ce chapitre permet lors de la disparition ou de l'abandon de ces ensembles monastiques, d'avoir une approche globale de ce qu'il a été et de ce qu'il est nécessaire de révéler pour comprendre l'esprit du lieu dans toutes ses dimensions.



Figures 30: Schéma de synthèse de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes.

CHAPITRE III : INTERVENIR POUR RÉVÉLER L'ESPRIT DU LIEU

Dans le respect de l'abandon, de la disparition, de l'effritement ou de ce qui reste de ces lieux de cultes, ce dernier chapitre permet de se rendre compte que seules les empreintes du passé peuvent aider à restituer et comprendre l'histoire de l'architecture dans son ensemble et communiquer ainsi des informations précieuses sur ce qu'a pu y être l'esprit du lieu originel tant immatériel que matériel. Ces informations permettent de dicter le ou les choix judicieux sur quels modes d'intervention s'appuyer tout en ayant conscience des enjeux à prendre en compte sur le patrimoine, c'est-à-dire, la nécessité de la réversibilité et de la contemporanéité de l'intervention. Une méthodologie d'intervention sera déduite de cette recherche.

3.1. La mobilisation des empreintes du passé

Il existe quatre types d'empreintes du passé⁷⁴ qui permettent de restituer et comprendre au mieux l'esprit du lieu tant immatériel que matériel, d'un patrimoine démantelé :

Dans un premier temps, il y a les traces visibles. Comme son nom l'indique, c'est « une empreinte ou une suite d'empreintes, de marques « qui peuvent être vues ». C'est donc « ce à quoi on reconnaît que quelque chose a existé »⁷⁵. Les traces visibles peuvent ainsi être définies comme des vestiges. Elles font ainsi référence sur un site patrimonial, à certains bâtiments qui tiennent encore debout (utilisés ou non) ou à des éléments en ruine. Par ailleurs, certaines ruines nécessitent des fouilles archéologiques préalables, c'est-à-dire, « une excavation pratiquée dans la terre pour découvrir et étudier les ruines de civilisations disparues »⁷⁶, car celles-ci ne sont pas toujours visibles directement.

Dans un deuxième temps, il y a les sources écrites. Comme leur nom l'indique, ce sont des informations transmises par l'écriture. C'est-à-dire à travers des textes d'archives.

Dans un troisième temps, il y a les sources iconographiques. Celles-ci comprennent les représentations figurées d'un sujet (architecture, nature ou personnages) tel que des peintures, dessins, gravures, sculptures, maquettes ou photographies.

Pour finir, dans un quatrième temps, il y a les sources orales. Comme leur nom l'indique, ce sont toutes informations transmises par la parole. En effet, à une certaine époque et dans certaines situations, il n'est pas toujours possible d'avoir un support pour illustrer ou prendre note. L'échange se fait donc de bouche à oreille. Le principal enjeu est que les informations reçues peuvent, sans le vouloir, être facilement déformées ou perdre en consistance et en justesse.

3.2. Les différents modes d'intervention

Cinq modes d'intervention à suivre ou à choisir, seront ici mis en avant afin de permettre la révélation de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes. Ces modes d'intervention seront illustrés par des exemples afin de visualiser plus facilement les propos expliqués.

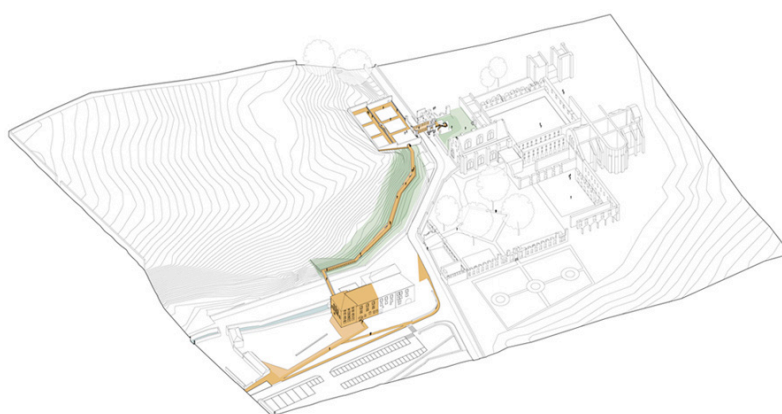
⁷⁴ Notions explorées en bac 1

⁷⁵ Le Robert Micro, (2006), Cit.

⁷⁶ Le Robert Micro, (2006), Cit.

Premièrement, avant toute chose, il est nécessaire de faire en sorte que le site et les bâtiments ou de ce qu'il en reste, soient accessibles afin de permettre leur visite. Si cela n'est pas le cas, révéler l'esprit du lieu ne servirait à rien ou sera mis en question. C'est pourquoi, l'entrée principale et les accès secondaires historiques seront privilégiés et révélés. Par ailleurs, même s'il est souhaitable, certains lieux ne peuvent pas toujours être accessibles à tout public car les dispositifs devant être mis en place pourraient dénaturer considérablement le site. Permettre l'accessibilité à des lieux démantelés demande également un travail important de sécurisation. Cette question relève donc de la finalité des lieux: fonctionnelle ou touristique.

Deuxièmement, certains vestiges ou ruines peuvent tout simplement être protégés ou conservés dans leur état, sans que l'Homme n'y intervienne réellement. Cette méthode permet en quelque sorte de mettre en avant l'abandon et la dégradation qu'a subi le lieu, c'est-à-dire, un état, une période de son histoire. Sorti d'un circuit purement fonctionnel, cette méthode rentre plutôt dans un circuit culturel.



Figures 31-32: L'abbaye de Villers-la-Ville, Belgique.

Aménagement de l'ancien moulin en zone d'accueil accompagné d'un parcours à travers les ruines

Troisièmement, certains projets recourent malheureusement à la destruction partielle ou complète de certains éléments du patrimoine justifiant que cela permet de retrouver son authenticité. Cependant, d'après le Conseil International des Monuments et des Sites, l'ICOMOS, l'authenticité « ne se limite pas à des considérations de forme et de structures originelles ». En effet, cela recouvre également toutes les modifications et

additions ultérieures faites au cours du temps qui ont-elles-mêmes une valeur artistique ou historique⁷⁷. Il ne faut donc pas faire en sorte qu'il y ait une préservation forcenée des éléments les plus anciens. Si on considère la notion d'authenticité au sens large, l'intervention de destruction est donc à ne pas prendre à la légère car cela pourrait modifier et priver à jamais l'histoire et l'esprit du lieu de l'abbaye concernée.

Quatrièmement, une autre approche est celle de la restauration. Cette dernière consiste à remettre en bon état le ou les bâtiments et/ou la structure concernée⁷⁸. Si la reconstruction de certains éléments est nécessaire, celle-ci peut s'effectuer de quatre manières différentes :

- Avec l'utilisation de matériaux identiques aux originaux et avec une même mise en œuvre qu'à l'origine.
- Avec des matériaux différents et une même mise en œuvre.
- Avec des matériaux identiques aux originaux mais avec une mise en œuvre différente.
- Avec des matériaux différents et une mise œuvre différente.

Les trois dernières manières de faire respectent le principe de différenciation des interventions selon Camillo Boito et significativement appliqué par Andra Bruno, expliqué dans le second sous-chapitre.

La restauration de certains éléments ou bâtiments existants permet en outre, la reconversion ou de réhabilitation de ces derniers afin de sauvegarder le patrimoine. Cela permet l'implantation d'un nouvel usage⁷⁹ à travers cette étape de restauration, une étape de transformation, et une étape d'adaptation technique. Selon Françoise Choay, c'est en effet par l'usage pratique du patrimoine que la conservation de la vie d'un bâtiment s'opère car celui qui tombe uniquement dans la muséification n'est plus qu'une simple image de son passé⁸⁰. Ainsi, le respect de l'esprit du lieu plutôt immatériel se fera par la réhabilitation du patrimoine en tenant compte spécifiquement de l'histoire et de l'ancien mode de vie des moines ou moniales, l'usage. Par ailleurs, il est quelque fois nécessaire, pour une question de surface, d'ajouter une extension.



Figure 33: Abbaye d'Orval, Namur, Belgique.

77 International Council On Monument and Sites, (1994), *Document Nara sur l'authenticité*.

78 Sur base de la définition « Restauration », sur cnrtl.fr

79 Sur base des définitions « Reconversion » et « Réhabilitation », sur cnrtl.fr

80 CHOAY, Françoise, (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Editions Du SEUIL, Paris.

L'abbaye encore en activité, propose des moments réservés à la spiritualité. En effet, sous demande, les visiteurs peuvent se plonger pour dans la vie monastique. Certaines messes sont accessibles à tout le monde.



Figure 34: Abbaye du Rouge Cloître, Auderghem, Bruxelles, Belgique.

L'abbaye et ses alentours accueillent des ateliers pour artistes (sculpture, théâtre, bijoux et couture), des espaces de jeux pour enfants, un jardin botanique expérimental destiné à la recherche et à l'enseignement ainsi que des zones dédiées aux animaux tels que des chevaux de trait destinés au débardage des troncs d'arbres en forêt, des ânes et des poules.



Figure 35: Abbaye Notre Dame de l'Ouïe, France.

Réhabilitation de l'abbaye du 12ème siècle, et création d'un pôle adolescence pour l'accueil des jeunes du Diocèse, hébergement de 75 chambres, salle polyvalente, réfectoire et cuisine ainsi que d'espaces de réunion. Cette réhabilitation demande des espaces supplémentaires, c'est pourquoi une extension conséquente y est réalisée.

Cinquièmement, la dernière forme d'intervention se trouve dans la suggestion/l'évocation. Il peut s'agir de faire apparaître⁸¹ soit de simples petits éléments tels que le tracé d'anciennes fenêtres, la matérialité ... ou bien à l'aide de limites, des éléments plus marquants telles que la silhouette et la volumétrie d'un ancien bâtiment ou d'une partie de structure qu'il serait intéressant de faire renaitre. Ce type d'intervention peut se faire soit sans l'ajout d'une quelconque fonction ou bien par la création d'une nouvelle volumétrie, c'est-à-dire d'un nouveau bâtiment.

81 Sur base de la définition « Evoquer », sur cnrtl.fr



Figure 36: Prieuré Notre-Dame d'Orsan, France.

Les jardins du prieuré tentent de redessiner par la végétation l'ancien cloître ainsi que des espaces dédiés à des potagers.

3.3. Les enjeux liés aux choix de l'intervention

Le principe de réversibilité

« Toute intervention de restauration ne doit pas rendre impossible mais au contraire faciliter les futures interventions »⁸²

Il est nécessaire, lors de la réalisation d'une intervention sur un patrimoine, de considérer la réversibilité de l'action mise en œuvre afin de permettre de « modifier physiquement l'œuvre et non pas l'image de celle-ci »⁸³. En effet, il faut faire en sorte que celle-ci puisse être enlevée dans la mesure où l'intervention n'est pas aussi porteuse dans le futur, sans détruire les bâtiments ou ruines sur lesquels elle s'appuie. En effet, il faudrait, selon Andrea Bruno, être facilement capable soit visuellement à l'aide du mental ou bien matériellement à l'aide de la technique, d'en faire totale abstraction⁸⁴. Ce principe peut être finalement défini comme une philosophie de précaution⁸⁵. Néanmoins, cela peut poser question : Si toutes les nouvelles interventions se doivent d'être réversibles, cela n'engendrerait-il pas la fin des couches historiques permettant de comprendre l'évolution dans le temps des bâtiments ?⁸⁶. Pas forcément ! La réversibilité de l'intervention peut se faire de manière subtile selon un niveau d'hierarchie car chaque cas ne nécessite pas le même degré de réversibilité. Celle-ci peut par exemple être temporaire tel que des structures légères comme des auvents ou couvertures ou bien permanente si les interventions sont plus lourdes, en privilégiant des accroches

82 BRANDI Cesare, (2011), *Théorie de la restauration*, Éditions Allia, Paris, dans VANDENBROUCKE David, (2021-2022), *L'ARC1343 : Théorie de la restauration*, cours donné à UCLouvain-LOCI, Bruxelles.

83 BRANDI Cesare, (2011), Ibid.

84 MORAY Benjamin, (2007), *Andrea Bruno : entre hier et demain, en continuité*, mémoire de fin d'étude, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles

85 BRUNO Andrea, (2013), *Faire, défaire, refaire l'architecture*, article dans la revue *monumental*, (2013), *Création architecturale et monuments historiques*, n°2013-1.

86 PAULET Céline, (2020-2021), *L'évolution du regard sur la ruine et son influence sur l'intervention architecturale*, mémoire de fin d'étude, UCLouvain-LOCI, Bruxelles

à l'existant par boulonnage tout en répartissant les points d'appuis des ajouts⁸⁷. Lors d'une intervention sur une ruine, il existe une solution pour protéger et consolider les vestiges tout en les intégrant dans le nouveau projet, l'intervention. Il est possible de réaliser un mortier en trois parties entre la ruine et la couche stratificielle afin de garantir une réversibilité respectueuse de la ruine⁸⁸.

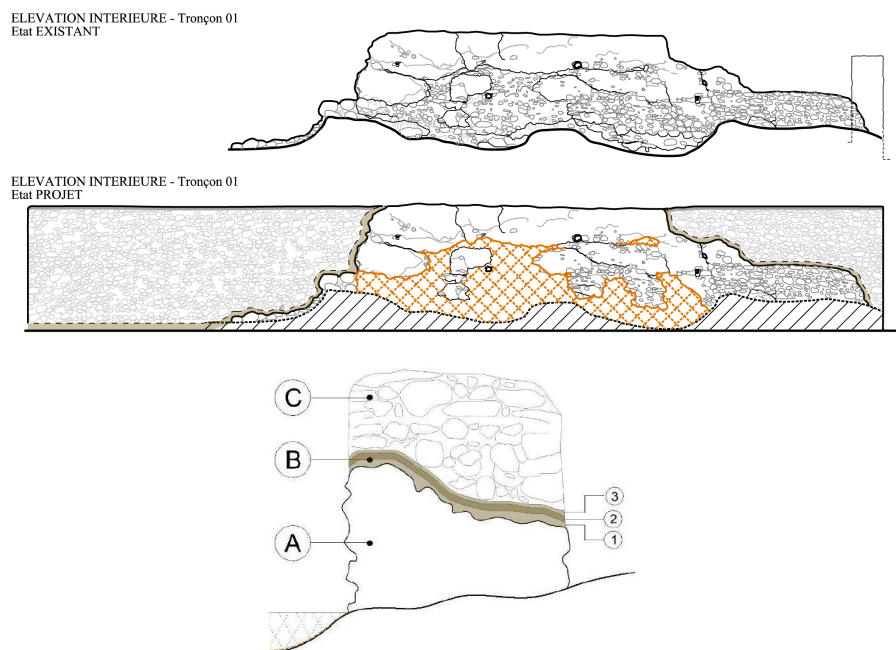


Figure 37 et 38 : Projet de l'Amphithéâtre d'Aléria, Corse.

Composition de la couche pouzzolane:
 A. Vestige B. Couche pouzzolane C. Arase stratificielle
 1. Mortier de propreté 2. Mortier étanche 3. Gobets d'accorche

Finalement, il est important de noter que ce principe ne doit pas être compris comme un manque de confiance dans le projet mais plutôt comme un grand respect de l'édifice existant.

Le principe de contemporanéité et de différenciation

La contemporanéité est le caractère de ce qui est contemporain⁸⁹ et donc du temps présent. Ainsi, les ajouts effectués à un bâtiment patrimonial peuvent être qualifiés de contemporains s'ils se démarquent clairement de l'ancien. Ce principe, longuement étudié par Camillo Boito⁹⁰ et utilisé par Andrea Bruno pour ses projets⁹¹, permet d'éviter considérablement toute confusion entre ce qui était présent et ce qui a été ajouté. Cette confusion pourrait en effet, nuire à la compréhension de l'esprit du lieu et plus précisément, l'histoire qu'a subie le bâti. Par ailleurs, les interventions nouvelles se doivent d'être réalisées dans un but fonctionnel et leur caractère contemporains doit s'affirmer au niveau du choix des matériaux, teintes et mise en œuvre⁹².

⁸⁷ VANDENBROUCKE David, (2021-2022), Cit.

⁸⁸ CASIER Romuald, (2021), *L'Amphithéâtre d'Aléria, la légende d'une histoire vraie*, Rapport dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration et valorisation de l'Amphithéâtre d'Aléria, Corse, p. 16. dans PAULET Céline, (2020-2021), Cit.

⁸⁹ Le Robert Micro, (2006), Cit.

⁹⁰ VANDENBROUCKE David, (2021-2022), Ibid.

⁹¹ CARDIGA CUNHA Monica et FORMICA Lina, (2021-2022), *Interprétation de l'esprit du lieu dans les œuvres d'Andrea Bruno*, travail collectif, Atelier de recherche TFE, UCLouvain-LOCI, Bruxelles.

⁹² MORAY Benjamin, (2007), Cit.

3.4. Synthèse

La compréhension de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes étudié dans le chapitre précédent rend ces ensembles monastiques très précieux et leur donne ce potentiel de vouloir être redécouverts et compris. Afin de révéler leur esprit du lieu dans toutes ses dimensions, il est nécessaire d'élaborer une méthodologie d'intervention. Cette dernière permet de rendre l'expérimentation en projet cohérente par rapport aux réflexions plus théoriques.

Dans un premier temps, il convient de se rendre sur place. En effet, ressentir, voir et toucher ce qu'il reste de ces abbayes est essentiel pour arriver à se plonger entièrement dans l'atmosphère du lieu ou de ce qu'il en reste. En effet, même si ces ensembles sont démantelés, ils dégagent une certaine énergie et permettent de plonger le visiteur dans un état d'émotion particulier.

Dans un deuxième temps, ce n'est que grâce à la mobilisation des empreintes du passé qu'il est possible de définir quels sont les points de l'esprit du lieu originel qu'il est souhaitable de révéler. Que ces empreintes soient visibles, écrites, iconographiques ou orales, cette étape est certainement l'une des plus importantes. Cette deuxième étape définit la sensibilité que l'architecte aura lors de l'expérimentation en projet.

Dans un troisième temps, définissant la finalité du lieu (fonctionnelle, touristique ou culturelle) et permettant la mise en place de la révélation de l'esprit du lieu, il faut suivre ou choisir parmi les cinq modes d'intervention suivants:

- Rendre accessibles (mise en avant de l'entrée principale et des accès secondaires historiques) le site et/ou les bâtiments encore présents afin de permettre la visite des lieux.
- Protéger ou conserver certains vestiges ou ruines, des limites héritées, afin de mener à une prise de position par rapport à un état, une période de l'histoire de l'abbaye.
- Detruire partiellement ou complètement certains éléments mettant en cause l'esprit du lieu.
- Restaurer et mettre en bon état les bâtiments restants afin de reconverter ou réhabiliter en proposant un nouvel usage, une nouvelle programmation en accord avec la programmation originale. Ce mode d'intervention fait plutôt appel à l'esprit du lieu immatériel.
- Suggérer ou évoquer en faisant apparaître des éléments (spatialités, matérialités, ...) qui ont disparu à l'aide de limites physiques (fixes ou mouvantes) et franchissables.

Dans un quatrième temps, une étude préliminaire devra être réalisée. Cette étape semble la moins passionnante mais elle sera cependant déterminante par rapport à la manière dont les éléments de l'esprit du lieu pourront ou pas être finalement révélés. Cela consiste à vérifier l'adéquation du programme avec le budget et le respect des réglementations liées au terrain. Cette étude comprend l'étape de faisabilité, le diagnostic et l'esquisse.

Dans un cinquième temps, il faut s'assurer lors de l'étape de l'esquisse, de la réversibilité plus ou moins grande et de la contemporanéité de l'intervention élaborée. En effet, cette dernière doit permettre visuellement et techniquement d'être enlevée et de pourvoir se

démarquer par rapport à l'ancien. La confusion entre l'ancien et le nouveau pourrait en effet, nuire à la compréhension d'une partie de l'esprit du lieu, l'histoire qu'a subie le bâti.

Pour conclure, l'expérimentation en projet permettant la révélation l'esprit du lieu d'une abbaye cistercienne, ne pourra être hypothétiquement réalisée qu'en suivant cette méthodologie d'intervention.

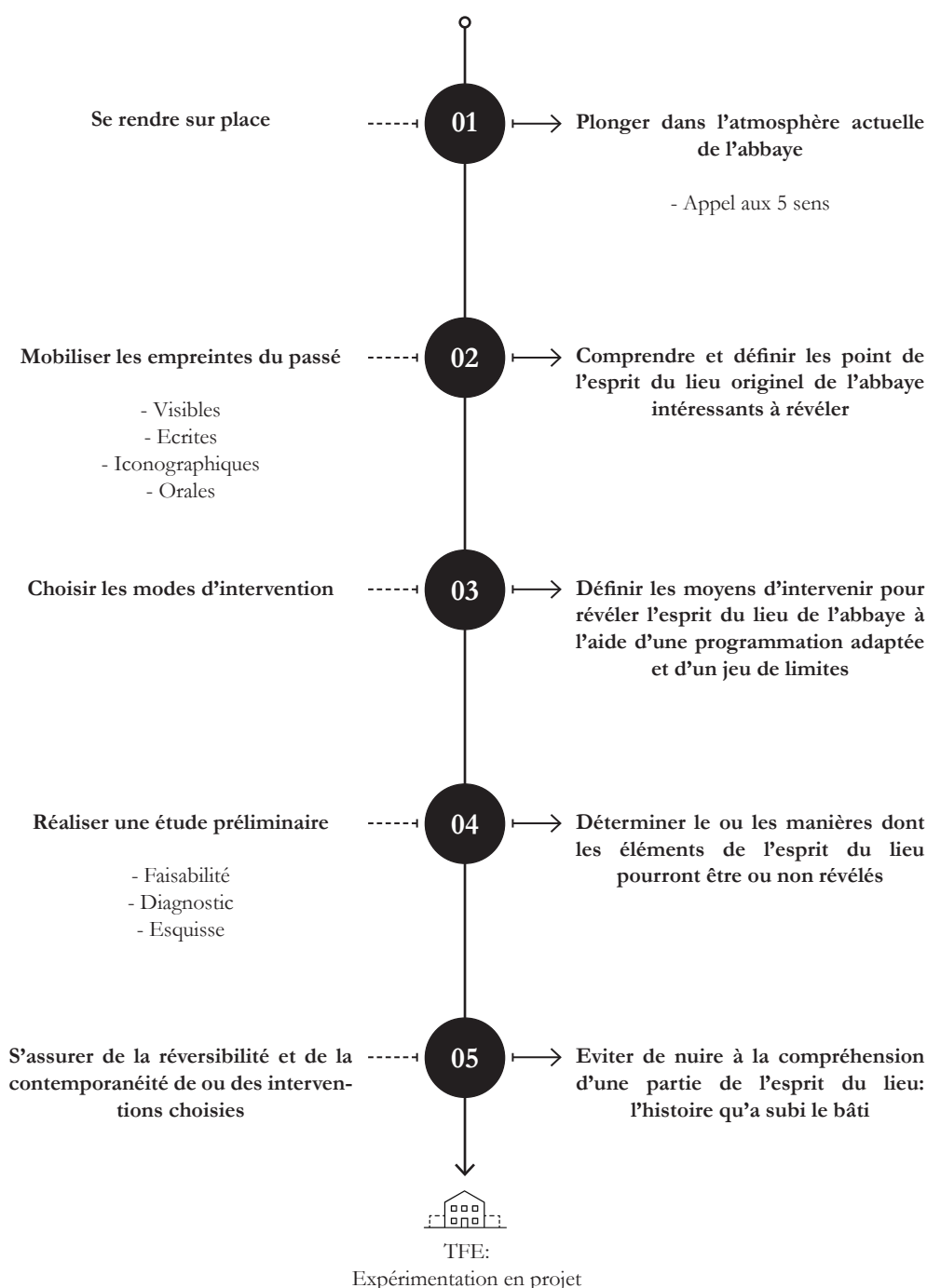


Figure 39: Schéma de synthèse de la méthodologie à suivre pour révéler l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes.

MODE D'INTERVENTION

RÉVÉLATION DE
L'ESPRIT DU LIEU

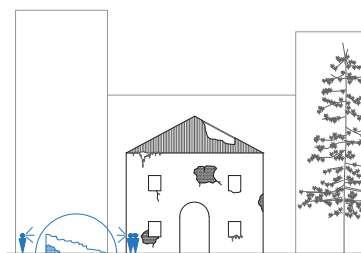
- Rendre accessible le site et les bâtiments restants



Matériel

- Valorisation de l'entrée principale et des accès

- Protéger/conservé les ruines et vestiges



Matériel

- Valorisation des limites héritées afin de mener à une prise de position par rapport à une période de l'histoire

- Détruire partiellement ou complètement de certains éléments



Matériel

- Ne pas nuire à la visualisation de l'organisation

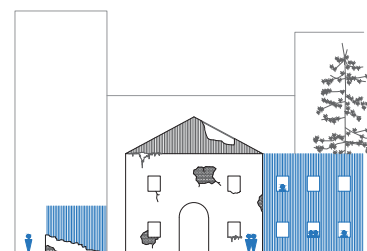
- Restaurer les bâtiments restants afin de les reconvertir/les réhabiliter



Immatériel

- Valorisation par un choix de programmation, de l'histoire, de l'usage et du mode de vie originel des lieux

- Suggérer/Evoquer des éléments disparus avec ou sans fonction



Matériel

- Valorisation des spatialités historiques disparues à l'aide de l'instauration des limites

Figure 40: Schéma de synthèse des modes intervention permettant de révéler l'esprit du lieu des abbayes.

CONCLUSION

Les nombreuses recherches effectuées dans le cadre de ce travail de fin d'étude plutôt théorique, nous ont permis de mieux comprendre le concept d'esprit du lieu dans toutes ses dimensions, de sa relation avec la notion de limite et de son application aux abbayes cisterciennes afin d'arriver à une méthodologie d'intervention permettant de révéler l'esprit du lieu de ces dernières.

Premièrement, voyageant à travers les âges et les cultures, nous avons appris que la notion d'esprit du lieu n'est pas nouvelle. Elle prend naissance dès l'antiquité sous l'appellation de *Genius Loci*. Atteignant son apogée au Moyen-Âge avec sa sacralisation, cette notion se laïcise petit à petit afin de s'humaniser à partir du XVIII^{ème} siècle. De nos jours, l'esprit du lieu peut-être caractérisé comme l'atmosphère ou l'essence d'un lieu. Ce n'est qu'en le décortiquant, qu'il est possible de comprendre que l'esprit du lieu est comme son nom l'indique, l'ensemble de deux composants: l'esprit qui renvoie aux éléments immatériels (l'histoire et le mode de vie, l'usage) et le lieu qui renvoie aux éléments matériels (le contexte, la spatialité et la matérialité). Ces derniers ne peuvent être en aucun cas séparés ou distincts car l'un nourrit l'autre et se fait constitutif de l'autre. Par ailleurs, comme le précise Norberg Schulz, englobant le principe d'authenticité, la notion d'esprit du lieu peut à la fois apparaître au coeur d'édifices et de leur site mais également au travers des paysages naturels. Puisque l'esprit est propre à chaque lieu, il est ainsi nécessaire d'arriver à le conserver/sauvegarder ou le révéler afin de le transmettre sous peine de le voir mourir petit à petit avec ceux qui l'ont porté.

Deuxièmement, c'est en réfléchissant à la composante matérielle de l'esprit du lieu que nous avons pu nous rendre compte de la relation suivante: Pour qu'il y ait esprit du lieu matériel, il doit y avoir nécessairement une réflexion sur une spatialité, c'est-à-dire, un lieu. Pourtant, il ne nous faut pas chercher longtemps pour comprendre comment un lieu peut apparaître. En effet, depuis toujours, l'Homme cherchant à distinguer un lieu d'un autre, installe et utilise des limites. Ainsi, pouvant se matérialiser sous différentes formes, l'outil de limite étant à la fois physique (fixe ou mouvante) ou franchissable (le seuil), a été étudié comme l'élément fondateur à la conception, à la visualisation, à la révélation et à l'habitabilité d'un lieu.

Par ailleurs, par un parcours sensible accompagné de limites, nous avons pu comprendre que la délimitation d'espaces ou de lieux peut se faire également par l'instauration de sons (l'eau et le vent) et d'odeurs, des éléments rejoignant plutôt le composant immatériel de l'esprit du lieu.

Troisièmement, l'objectif premier étant de comprendre l'esprit du lieu particulier des abbayes cisterciennes, nous avons pu nous plonger dans l'analyse de ces ensembles monastiques selon les deux composants de l'esprit du lieu énoncés précédemment. Il est important de retenir que le monachisme chrétien n'est pas nouveau. En effet, il prend naissance au IV^{ème} siècle en Egypte, au sud de l'Empire romain. Des hommes se retiraient dans le désert afin de mener une vie conforme aux instructions évangéliques de la pauvreté, dans l'ascèse et la prière. Les premiers « monastères » sont ainsi sommaires et n'accueillent que deux ou trois hommes. L'apparition des communautés en Occident résulte donc de l'importation du modèle oriental. L'apparition de la règle de Saint-Benoît, la plus célèbre, devient la règle à suivre. C'est à cause de son relâchement, aux alentours du XII^{ème} siècle, que l'observance cistercienne apparut. Elle souhaite revenir à une application stricte de la règle tant par le choix du mode de vie des moines et des moniales que par le choix du contexte, de l'implantation des bâtiments de l'ordre, de la

spatialité/morphologie architecturale et de la matérialité.

Quatrièmement, faisant l'articulation entre l'aspect plutôt théorique de la recherche et l'expérimentation en projet, nous avons pu émettre une méthodologie d'intervention permettant de révéler l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes. Partant d'une visite *in situ*, la mobilisation des empreintes du passé est certainement l'une des étapes les plus importantes. Elle permet de comprendre et de définir clairement les points de l'esprit du lieu qu'il est souhaitable de révéler. Ensuite, définissant la finalité du lieu et permettant la mise en place de la révélation de l'esprit du lieu, il faut suivre ou choisir parmi les modes d'intervention expliqués précédemment. Enfin, après une étude préliminaire réalisée en fonction des réglementations et du budget, la dernière étape consiste à faire en sorte que lors de l'esquisse, l'intervention soit assurément réversible tout en permettant une certaine contemporanéité par rapport à l'ancien.

Finalement, l'enseignement principal que nous retirons de cette recherche est que, quel que soit le type de lieu, naturel ou artificiel, l'esprit y est toujours présent. Certes l'esprit d'un lieu est quelque fois plus présent, plus fort ou tout simplement plus perceptible ou plus symbolique (lieux de cultes comme les abbayes) qu'un autre mais il ne reste pas plus important. Cela est finalement très subjectif comme approche. En effet, l'émotion, liée aux lieux est propre à chacun par sa force, par sa manière de nous envahir et de nous submerger. Elle n'est pas passagère mais au contraire, elle dure et arrête le promeneur. Ainsi, elle oblige la pause et nous pousse à réfléchir, à nous poser des questions.

Face à un mur, vestige d'une abbaye cistercienne, il faudrait pouvoir se dire « ça s'est passé là ... » visualisant mentalement à l'aide de limites claires, l'histoire et l'usage du lieu, se raconter : *Il était une fois, ...*

CONTEXTUALISATION : L'ABBAYE DE FOREST



Figure 41: Photo aérienne de l'abbaye de Forest actuelle.

L'analyse historique

- Il semblerait que la première communauté villageoise de Forest se soit établie dans une clairière défrichée en bordure de la zone humide de la Senne, inimaginable aujourd'hui.
- Dès le **XII^{ème} siècle**, le village de Forest est le siège d'une paroisse autonome. Il dispose d'un petit oratoire dédié à la Sainte Alène, entouré d'un cimetière et d'un noisetier sacré en référence à la légende de la sainte (*Annexe 1*).
- En **1105**, et ceci constitue l'origine de l'Abbaye de Forest, l'Abbé d'Affligem reçut l'église Saint-Denis de l'évêque de Cambrai dont dépendait la région.
- **Entre 1106 et 1117**, l'offre du châtelain de Bruxelles d'un terrain contigu permis à l'Abbé d'Affligem de créer le petit prieuré de moniales bénédictines (*Annexe 6*) qu'il avait fondé en 1096 à Meerhem, dans la région d'Alost.
- Dans un premier temps, les villageois et les religieuses se voient obligés de partager la même église. Cette cohabitation devint difficile à vivre pour les religieuses auxquelles la règle de Saint-Benoît impose d'être cloîtrées. Dès lors, dans le **deuxième quart du XII^{ème} siècle**, les Forestois prennent l'initiative de construire une nouvelle église paroissiale gardant la dédicace à Saint Denis et intégrant le petit oratoire dédié à Sainte Alène. Les moniales vont quant à elles conserver l'ancien édifice dorénavant exclusivement réservé à l'usage du prieuré.
- **Au début du XIII^{ème} siècle**, les moniales vont remplacer leur église par une vaste abbatiale dont la construction s'étale jusqu'au XV^{ème} siècle. Erigée à proximité de l'église Saint-Denis et à l'extérieur de l'enclos monastique, elle est appelée Binnenkerk par opposition à l'oratoire des paroissiens dénommé Buitenkerk.
- En **1238**, la communauté de moniales se libère de la tutelle de l'abbé d'Affligem pour élever le prieuré au rang d'Abbaye avec l'élection de la première abbesse, Pétronille en **1239**. Cette dernière dépend de l'évêque de Cambrai qui fixe les statuts de la communauté. Dès cet instant, l'abbaye rencontre un succès considérable. En effet, les moniales issues de la noblesse et de la haute bourgeoisie apportent des dots importantes. Cet afflux de richesse, accompagné par les nombreuses donations liées au culte de Sainte Alène (reliques cédées aux moniales), va permettre à l'abbaye d'acquérir un vaste patrimoine foncier. Elle devient également l'un des plus grands producteurs céréaliers de la région et développe une activité très importante dans le domaine de l'élevage.
- **Dès la fin du XIV^{ème} siècle et durant tout le XVI^{ème} siècle**, les moniales entreprennent une vaste campagne de construction. Ainsi, les premiers bâtiments conventuels s'érigent au nord de l'abbatiale. A l'intérieur de l'enclos, l'abbaye possède une ferme (au sud-ouest de l'ensemble), une brasserie, une boulangerie, une écurie, un potager, un verger, un vignoble et un moulin.
- Après différents pillages, incendies, dommages et destructions diverses, successivement liés au conflit armé qui oppose le roi de France Charles VIII à Maximilien d'Autriche (fin du XV^{ème} siècle), aux guerres de religions luthériennes sous la période Espagnole (1555-1714), aux invasions françaises sous le règne de Louis XIV (fin du XVII^{ème} siècle) l'abbaye est endommagée par un incendie accidentel en **1764**. La même année, l'abbesse de l'époque, Marie-Josèphe de Bousies de Rouveroy, initie le projet de rénovation complète de l'abbaye dont les plans sont confiés à Laurent Benoît Dewez, architecte officiel du gouverneur Charles de Lorraine. Il est chargé du réaménagement complet du site mais maintient l'abbatiale gothique (première moitié du XV^{ème} siècle) disposée latéralement par rapport au nouveau complexe. A partir de 1770, le chantier est repris par Jean-François Wincqz, disciple de Dewez.

- + La révolution de **1789** met fin au chantier : seule la partie relative à l'entrée et à la basse-cour est réalisée. Le palais abbatial, le bâtiment principal qui devait être érigé au fond de la cour, ne verra jamais le jour.
- + En **1794**, l'abbaye est pillée par les troupes révolutionnaires alors que les moniales se sont réfugiées en Allemagne jusqu'en 1810. De retour à Bruxelles, ces dernières s'installent rue des Minimes où la dernière d'entre elles décède en 1837.
- + En **1796**, toute la communauté de religieuses ayant été dissoute, tous les biens abbaciaux furent vendus séparément.
- + En **1797**, l'ensemble du domaine est acquis par Jean-Louis Rousseau, entrepreneur de Charleville, qui organise le démantèlement systématique des bâtiments gothiques pour en faire du matériel de construction destiné à la vente. Cependant, l'entrepreneur conserve ce qui a été réalisé du projet de Dewez.
- + En **1808**, le domaine de l'abbaye est racheté par Philippe Papin qui en vendra ensuite une grande partie à différents acquéreurs. Les derniers bâtiments sont démolis ou incorporés à des complexes utilisés comme ateliers ou manufactures.
- + En **1810**, l'abbatiale et le cloître sont complètement démolis.
- + Après la cessation de l'activité du moulin de l'abbaye dans les années **1880**, Philippe Papin aménage certaines parties des bâtiments en logements pour ouvriers (prieuré, aile est, aile ouest et aile courbe ouest).
- + En **1914**, le plan de Mr. Delvaux permet l'émergence d'un parc public.
- + **Durant l'entre-deux guerres**, alors que l'abbaye reste inoccupée, Forest s'affirme comme l'une des communes les plus industrialisées de l'agglomération bruxelloise.
- + En **1964**, la commune de Forest fit l'acquisition de l'abbaye et entreprit la restauration et l'ajout de certains bâtiments, projet confié aux frères Mignot dans un style néoclassique.
- + En **1971**, l'ancien complexe monacal est affecté à des activités socio-culturelles.
- + **De nos jours**, la commune recherche à revaloriser le site en y apportant, entre autres, une nouvelle fonction.
- ⋮

Synthèse – Les trois périodes structurantes

A partir de cette analyse historique, il est possible de définir trois périodes qui ont significativement déterminé le site dans sa morphologie territoriale, dans sa typologie tant paysagère que bâtie et dans sa composition végétale :

- La **période médiévale** qui témoigne du développement du complexe abbatial à son apogée (*figures 42 à 44*).
- La **période néoclassique** qui témoigne d'une formalisation géométrique claire (*Figures 45 à 47 et annexe 9*).
- La **période pittoresque** qui témoigne de l'émergence du concept de parc public (*Figure 48*).

La superposition de la situation existante avec le plan souhaité de L.B. Dewez et le plan en état de l'abbaye durant la période néoclassique montre à quel point celle-ci reste de nos jours incomplète puisque la plupart des limites ont fortement disparu (*figure 49*).

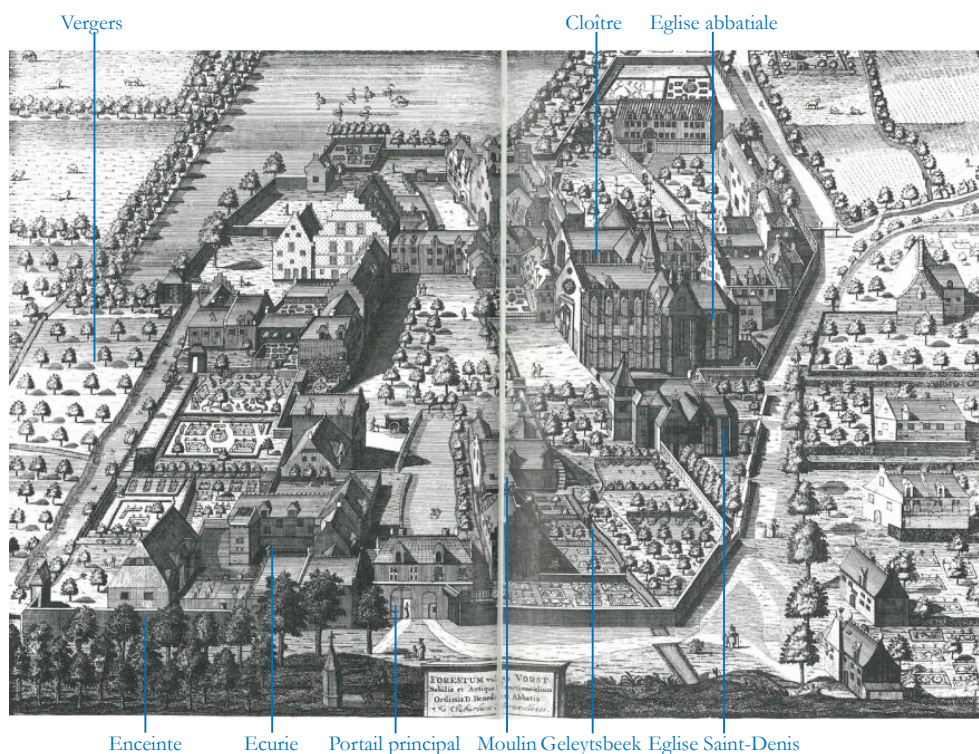
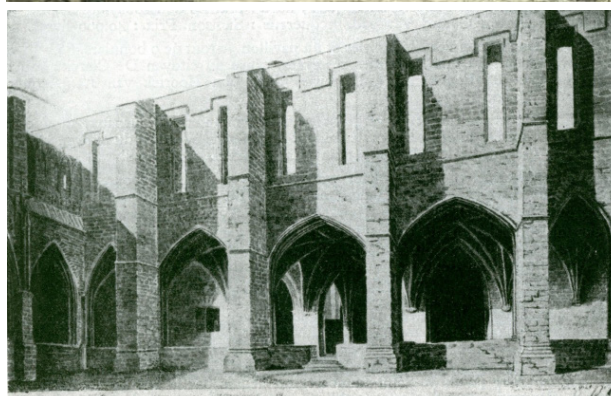


Figure 42: Vue d'ensemble de l'Abbaye de Forest durant la période médiévale, gravure publiée par Sanderus, 1660.

Au bas, les deux portes d'accès dans l'enceinte abbatiale; à gauche, la ferme de l'abbaye avec colombier au centre de la cour; à droite, le moulin abbatial établi sur le Geleytsbeek, à proximité de la tour de l'église Saint-Denis; derrière celle-ci, l'église abbatiale; en haut au milieu, le cloître. Au delà de l'enceinte, sont représentés les trois étangs (Zalicheidvijver, Kleine Vijver et Groote Vijver).



Figures 43 et 44: Représentation d'un partie du cloître de l'Abbaye construit durant la périodemédiévale, Paul Vitzhumb, 1802.

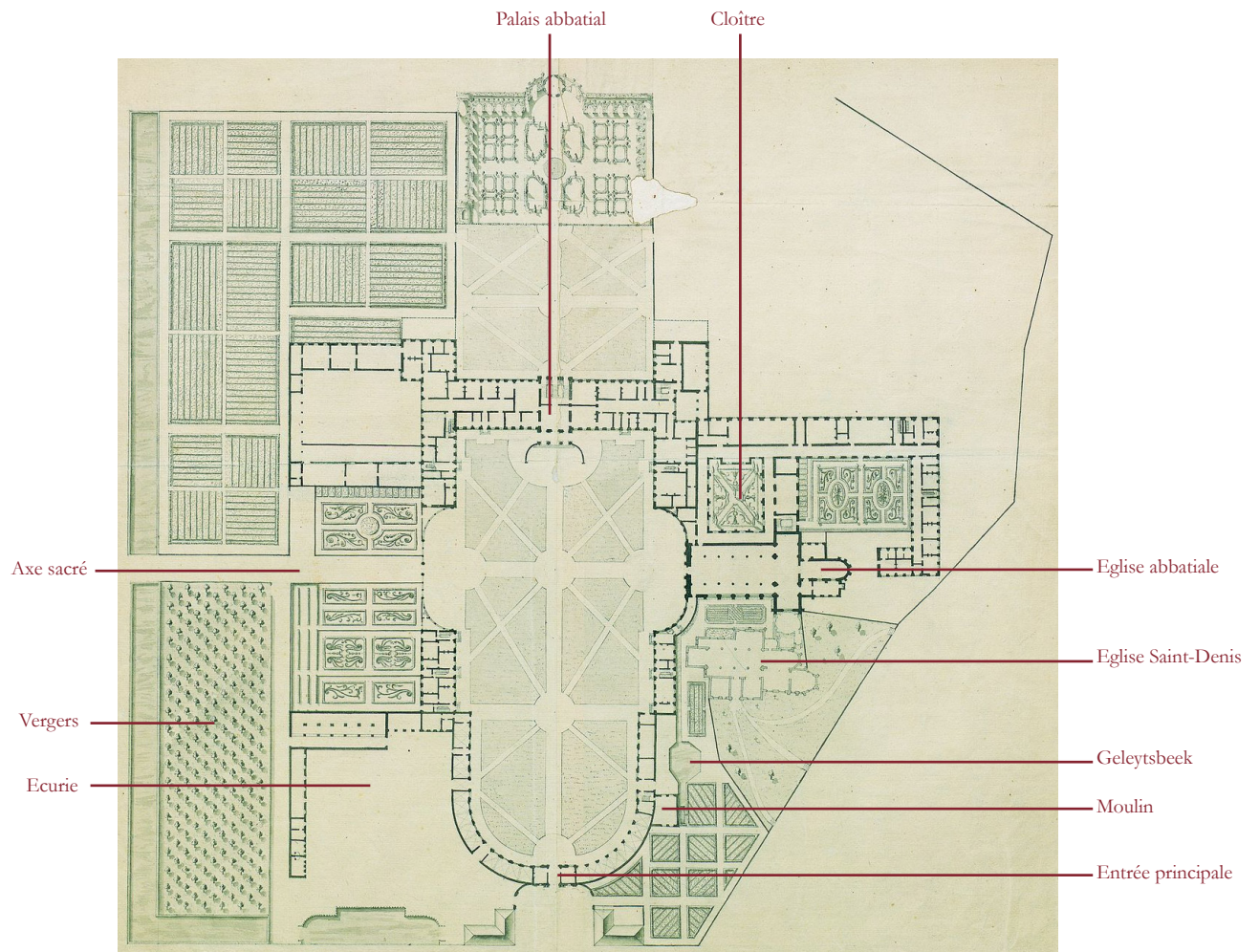


Figure 45: Plan du projet souhaité par Laurent Benoit Dewez durant la période néoclassique, 1760.

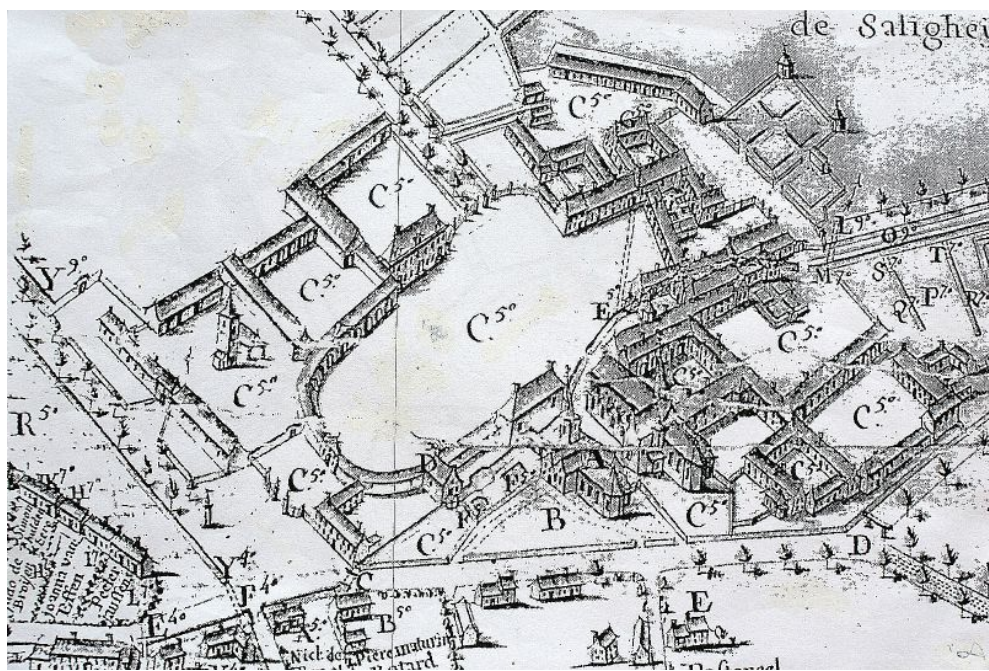


Figure 46: Axonométrie en état de l'abbaye de Forest après les quelques interventions de Laurent Benoit Dewez durant la période néoclassique, Everaert, 1790



Figure 47: Plan de vente de l'abbaye, 1797.

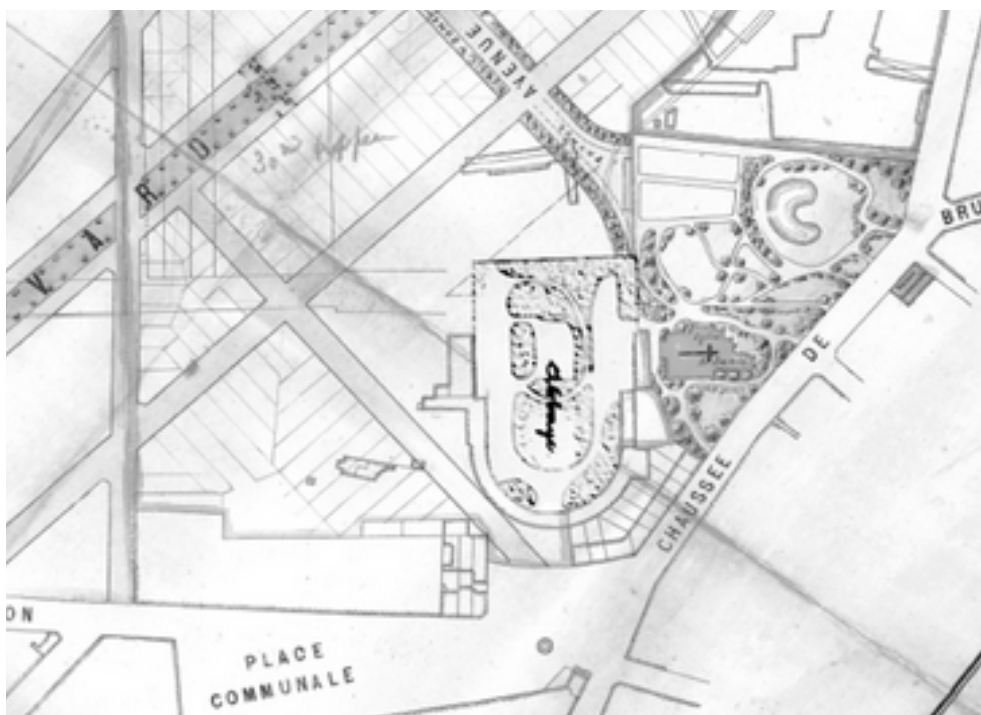


Figure 48: Plan du projet du jardin public de Delvaux, 1914

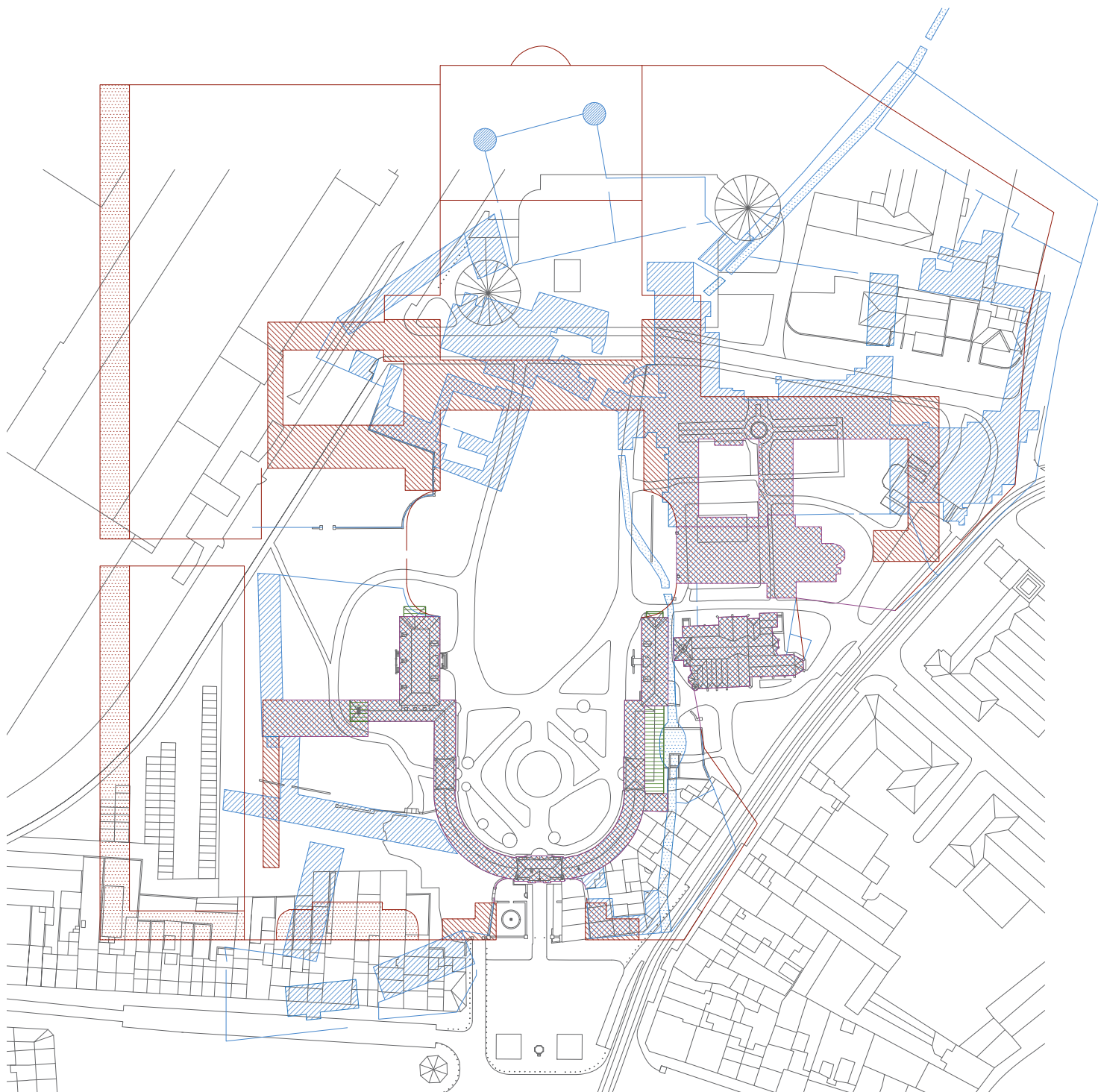


Figure 49: Superposition de la situation existante(en gris) avec le plan souhaité de Laurent Benoit Dewez (en rouge) et le plan final en état de l'abbaye à la période néoclassique (en bleu). Par ailleurs, les interventions tardives des frères mignots sont également représentées (en vert). L'organisation spatiale historique est de nos jours inconnue et inexistante.

L'analyse de la situation existante

Formant avec l'hôtel communal, l'église et la place Saint-Denis, le cœur historique de la commune de Forest, faute d'usages, le site a connu au cours de ces dernières décennies une désaffectation progressive et est de nos jours à la recherche d'une nouvelle identité.

Composition de l'ensemble et état sanitaire

Le parc de l'abbaye, tel qu'il se présente de nos jours, est composé de chemins, de grandes étendues d'herbes, d'une végétation d'arbres de haute tige, d'une pleine de jeux, d'un petit jardin participatif et de quelques zones sans réelles fonctions. La plupart du temps, ce parc est habité par des promeneurs et leur chien, des familles qui viennent s'y poser pour jouer, des personnes seules qui viennent s'installer pour lire, travailler ou manger et enfin dans certains quoi plus à l'ombre et loin des regards, certaines personnes viennent s'y loger. Se trouvant dans un état correct ou de ruine, le parc de forest abrite également certaines vertiges.

Les bâtiments de l'abbaye tels qu'ils se présentent de nos jours sont essentiellement issus de l'intervention réalisée par L.B. Dewez sauf quelques petites interventions des frères Mignot. De style néoclassique, les bâtiments de l'abbaye sont simples et dépourvus d'ornementation (comme le précise la Règle de Saint-Benoît). Les pièces qui le composent peuvent être divisées en trois familles (*Figure 50*):

- Les alcôves qui occupent les ailes droites et les ailes courbes. Ces pièces composées de voutes et d'arcades profitent d'une vue tournée vers la cour centrale. L'aile ouest droite, en bon état, est habitée par la salle Fabryk ABY au rez de chaussée et à l'étage par une grande salle vide contenant un piano. L'aile ouest courbe, en bon état, est utilisée comme salle d'exposition au rez de chaussée et comme bureaux à l'étage. L'aile est courbe en mauvais état est abandonnée et inaccessible car en ruine. Pour finir, l'aile est droite en bon état est habitée temporairement (en été) par une buvette ABY au rez de chaussée et par une grande salle vide à l'étage.
- Les grandes salles qui occupent le prieuré et le château. Elles profitent de belles hauteurs sous plafond avec des moulures et cheminées anciennes. Elles sont également composées de fenêtres assez généreuses. Le château en bon état est pour le moment habité par un hall, des bureaux, une salle de musique, une cuisine et des sanitaires tandis que le prieuré en moyen état est laissé à l'abandon.
- Les trois porches qui permettent de connecter l'abbaye aux jardins du site, à la place Saint-Denis et à l'église Saint-Denis. Ces derniers sont majoritairement en bon état mais non utilisés.

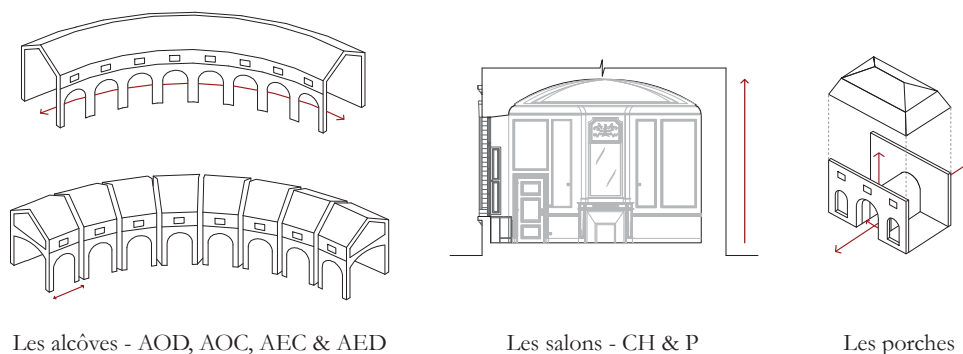
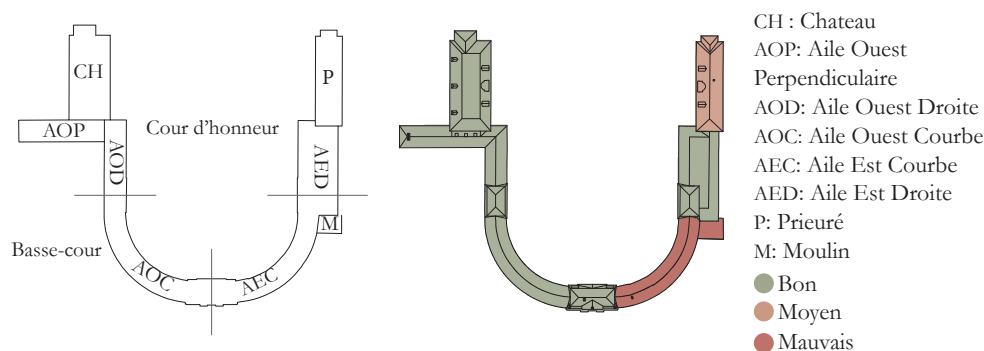


Figure 50: Schéma des trois familles de pièces composant l'abbaye de Forest actuelle.



Figures 51 et 52: Schéma des bâtiments restants de l'abbaye de Forest, leur anciennes affectations et leur état sanitaire
(Annexes: état sanitaire)

Que reste t'il de l'esprit du lieu originel de l'abbaye de Forest ?

Grâce à l'analyse théorique de l'esprit du lieu des abbayes cisterciennes explorée précédemment, il est possible de définir l'esprit du lieu originel de l'abbaye de Forest identifiable de nos jours:

Premièrement, l'esprit du lieu immatériel qui semble avoir disparu, peut se ressentir en petite partie grâce à la présence de l'église Saint-Denis encore en activité. En effet, il est possible de comprendre que l'on se trouve sur un ancien lieu de culte.

Deuxièmement, l'esprit du lieu matériel est encore vaguement présent puisque quelques limites héritées des périodes structurantes sont encore visibles. Cependant, ces limites se perdent et restent insignifiants par rapport à l'emprise du contexte environnant.

En effet, ayant été grignoté petit à petit par la ville, le site de l'abbaye est actuellement entouré de bâtiments industriels marquant considérablement le paysage, de bâtiments historiques ainsi que de bâtiments résidentiels et commerciaux. Englobé par la vie de la ville, trois types de circulations permettent de déservir le site: la chaussée de Bruxelles qui accueille piétons, voitures, tram et bus; le Boulevard de la deuxième armée Britannique qui accueille voitures et camions; et la rue des Abbesses et la rue place Saint-Denis qui accueillent piétons et voitures.

Ce n'est qu'en se rendant sur place et après avoir compris l'organisation spatiale historique (empreintes du passé), qu'il est possible d'affirmer que les limites du site, esprit du lieu matériel, sont de nos jours complètement floues. Outre les limites (physiques fixes) héritées des périodes structurantes, les limites actuelles formant le parc se composent principalement de chemins et de petits murets (limites physiques fixes) ou bien de végétation tels que des arbres et des buissons (limites physiques mouvantes). En ce qui concerne les limites franchissables, c'est-à-dire les accès, le site peut se traverser de tout les côtés.

Finalement, les seuls espaces ressentis permettant de comprendre quelque peu le site, sont ceux qui sont directement en lien avec les limites héritées de deux des périodes structurantes, le Moyen-Age et le Néoclassique.

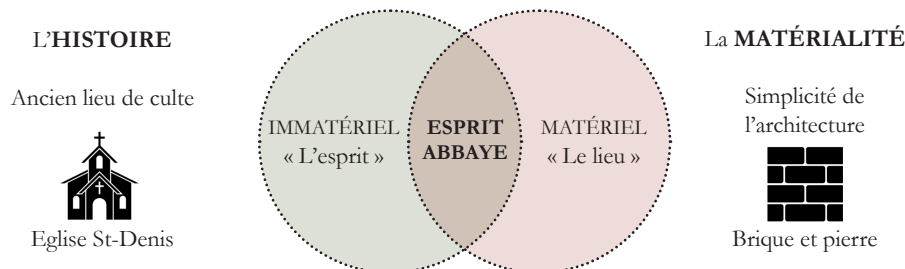


Figure 53: Schéma de l'esprit du lieu originel de l'abbaye de Forest identifiable de nos jours.

L'analyse programmatique

Philosophie générale

La philosophie générale s'oriente donc vers une volonté de révéler l'esprit du lieu originel dans son ensemble. Tandis que le composant immatériel sera révélé par la mise en avant du mode de vie des moniales, le composant matériel sera quant à lui révélé par la mise en place d'une meilleure lisibilité des périodes structurantes, par la mise en valeur de l'implantation et de l'organisation spatiale historique.

Cette nouvelle programmation permettra de créer à la fois un nouveau pôle ainsi qu'une balade sculpturale dans le parc de l'abbaye. L'envie étant d'offrir une nouvelle identité à cette dernière par rapport à son contexte.

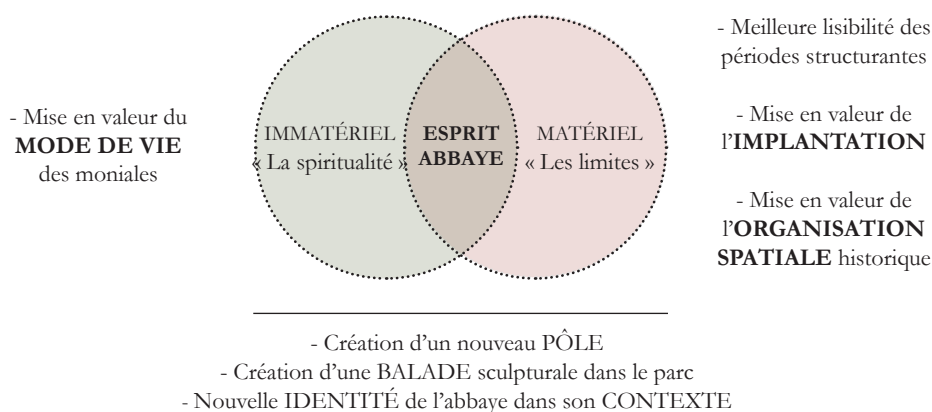


Figure 54: Schéma des éléments de l'esprit du lieu de l'abbaye de Forest à révéler, philosophie générale.

Programmation projetée

En accord avec la commune et son appel à projet en 2014 afin de chercher un moyen de valoriser ce joyau historique tout en assurant sa reconversion, l'enjeu du projet devant être accessible à tout public (utilisateurs, visiteurs et clients), est de créer un nouveau pôle (*Figure 55*) se basant sur les trois temps du mode de vie des moniales: L'étude, le travail manuel et la détente.

Premièrement, géré par un gardien, le pôle extérieur, c'est-à-dire le parc, est composé:

- Travail manuel : des potagers pour les habitants, des potagers expérimentaux pour les trois écoles situées aux alentours, un verger (pommiers, cerisiers et poiriers) et d'une petite ferme (chevaux et ânes).
- Détente : des espaces pour se poser, des aménagement urbains, d'une plaine de jeux et d'une balade sculpturale.

Ensuite, en lien direct avec le parc et ses fonctions, le pôle intérieur, c'est-à-dire les bâtiments de l'abbaye et les extensions, sera composé de:

- Etude : une bibliothèque, une ludothèque, une école de langues, une école des devoirs et des salles de conférences et de séminaires.
- Travail manuel : un atelier de céramique, un atelier de sculpture et un atelier de peinture.
- Détente : un restaurant, un café et un bar.

Pour finir, obligatoirement géré par un accueil et une administration, le pôle restera ouvert du plus tôt au plus tard possible, c'est-à-dire d'environ 9h jusqu'à 23h (*Figure 56*).

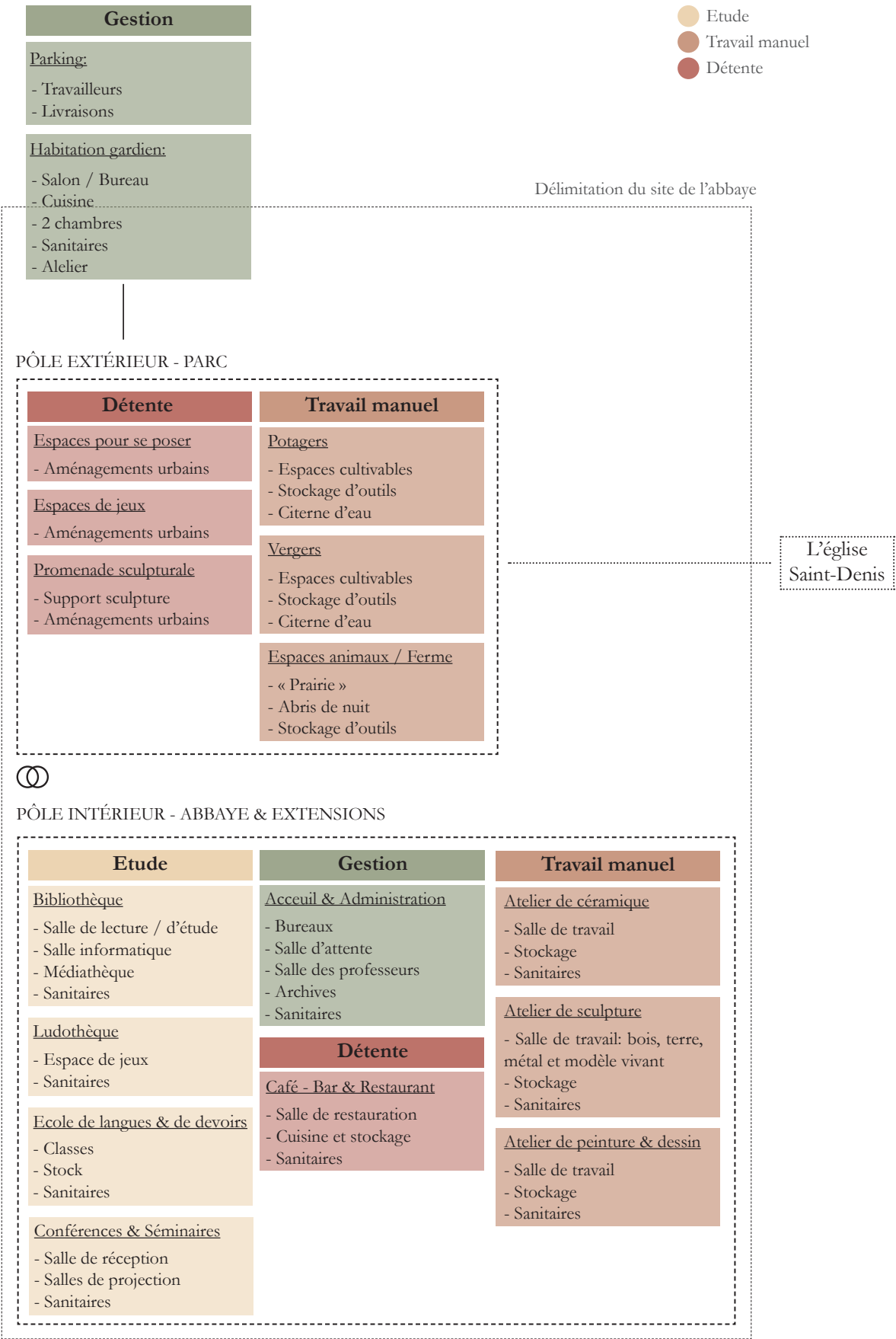


Figure 55: Schéma de la programmation projetée du nouveau pôle d'étude, de travail manuel et de détente.

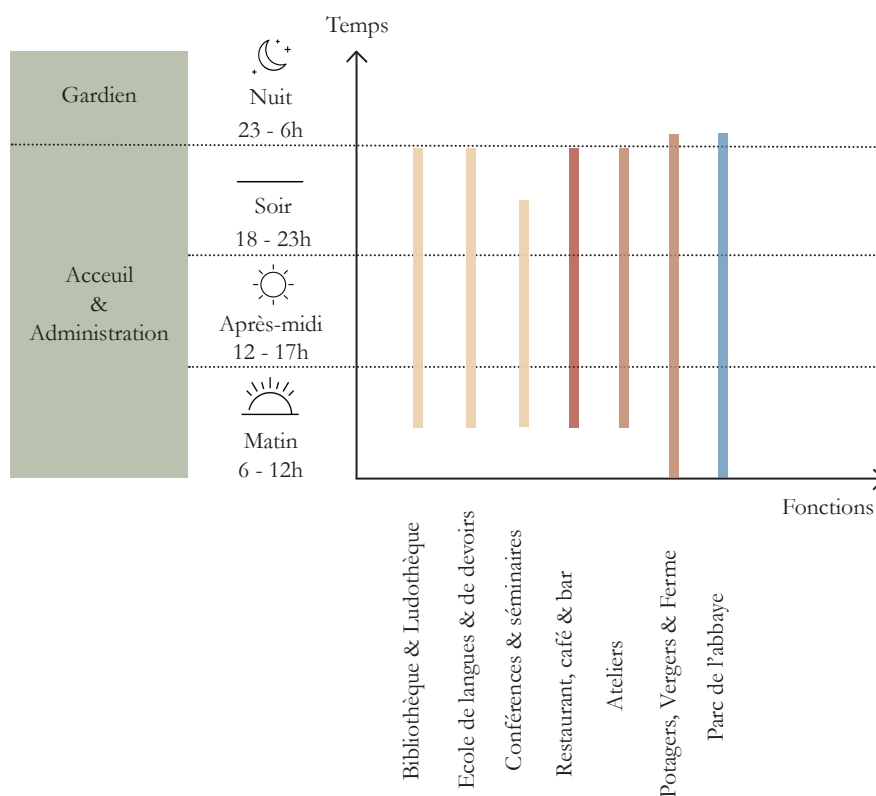


Figure 56: Schéma de la gestion du flux / horaire du nouveau pôle.

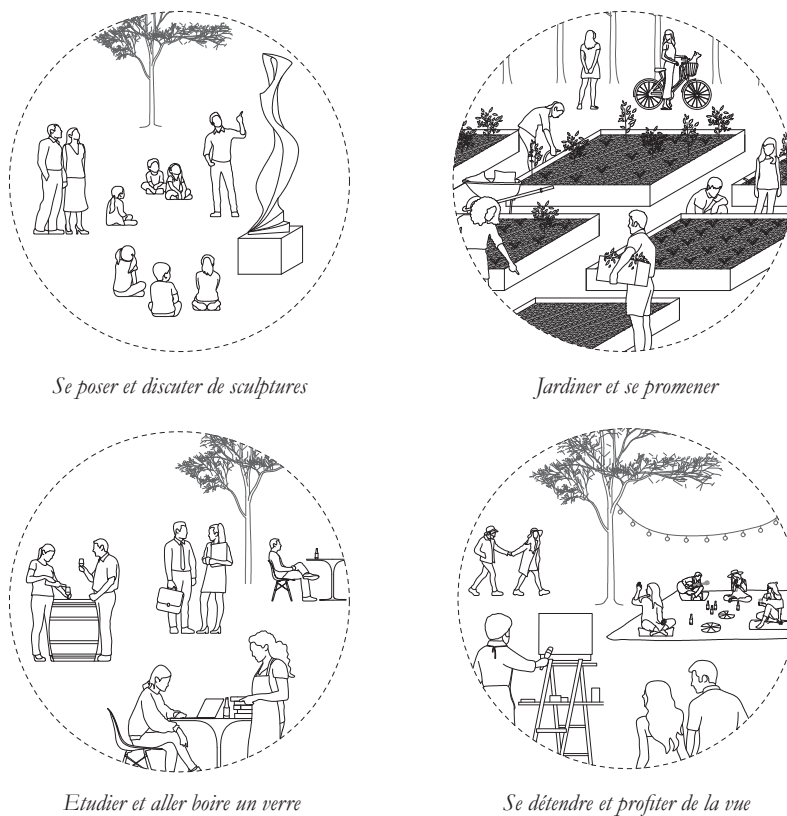


Figure 57: Schéma de l'interaction souhaitée / imaginée entre les différents usagers du nouveau pôle.

La démarche conceptuelle

Démarche conceptuelle à suivre

Avant d'intervenir et vu la multitude d'interventions possibles, il est nécessaire de se contraindre et d'élaborer une démarche conceptuelle à suivre. Alors que la partie immatérielle de l'esprit du lieu à révéler se fait par la mise en valeur du mode de vie moniale et donc par la création du pôle comme expliqué précédemment, la partie matérielle pose question.

Soit il faut intervenir selon ce qui a été projeté/imaginé, soit il faut intervenir selon ce qui a été construit/ce qui a été là. La deuxième option choisie, celle-ci pourra être suivie à l'aide de l'outil des limites physiques et franchissables. Par ailleurs, si une extension est souhaitable, la règle de l'article 0.8 et 0.9 n°1 du PRAS devra être suivie : « les actes et travaux ne doivent pas dépasser un accroissement supérieur de 20% de la superficie de plancher existant par période de 20 ans »¹. Ainsi, tout bâtiment à construire ne doit pas être supérieur à 995m².

Organisation spatiale historique: les limites disparues et/ou importantes à révéler

- L'implantation : l'enceinte séparant la zone dédiée à l'abbaye et la zone dédiée à la ville (comprend l'église Saint-Denis) et le Geleysbeek.
- Les accès majeurs : l'entrée principale, les deux porches secondaires et l'entrée à l'Ouest du site (venant anciennement des champs).
- Les deux axes : l'axe sacré (venant des champs et aboutissant dans l'axe de l'église abbatiale) et l'axe visuel (venant de l'entrée principale et aboutissant sur un bâtiment abbatial).
- Le cloître : le parcours d'intimité jusqu'au cloître passant par l'entrée principale, la cour d'honneur et l'église abbatiale.

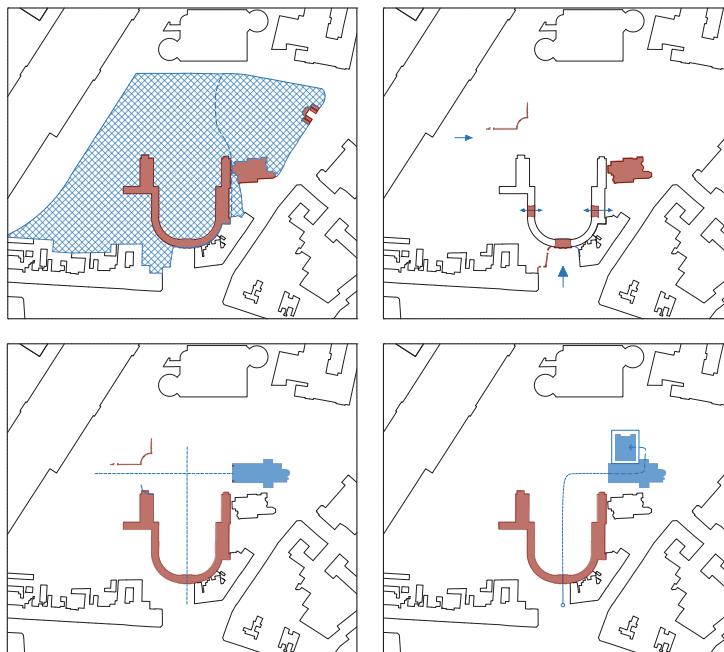


Figure 58 à 61: Schémas des limites disparues et/ou importantes à révéler.

¹ Prescriptions générales relatives à l'ensemble des zones, PRAS, disponible sur <https://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-d'affectation-du-sol/le-plan-regional-d'affectation-du-sol-pras/prescriptions/a.-prescriptions-generales-relatives-a-l-ensemble-des-zones>

Interventions

Pour mettre en place ces quatre directives, les 6 grandes interventions du projet passeront par la mise en forme :

1. L'enceinte :

Travaillée à l'aide de murs contemporains, de nouvelles végétations ou sur base de certains éléments existants du site tels que les bâtiments de l'abbaye, les vestiges du mur courbes néoclassique, l'entrée principale, les arrières de maison, ..., le contour ainsi que les accès à l'abbaye et son parc seront alors clairement redéfinis.

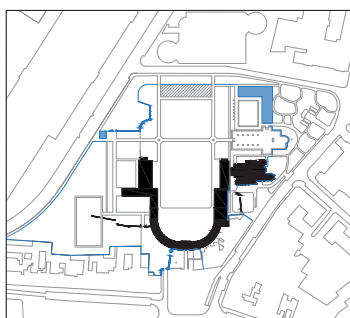


Figure 62

2. L'axialité Nord-Sud – L'axe visuel :

L'axe Nord-Sud sera activé par trois interventions :

- Le désencombrement de l'entrée principale qui consiste principalement à la démolition de la maison 6-7 place Saint-Denis. Cette maison cache une façade devenue mur mitoyen, elle est postérieure à la composition néoclassique, est de faible intérêt et en mauvais état. A partir de cela, l'entrée sera activée et mise en valeur d'une part grâce au mur courbe existant et d'une autre part par une intervention contemporaine matérialisée grâce à la création d'un nouveau mur courbe répondant à celui existant. La zone au sol sera également modifiée et traitée avec un aménagement minéral. Afin de profiter de cette entrée, une terrasse travaillant avec le café Faubourg Saint-Denis sera mise en place.
- La création d'une zone au Nord du site, dédiée à l'exposition permanente de sculptures et d'une plantation d'arbres. Cela permettra de dévier le regard du visiteur par rapport au garage Audi qui perturbe le paysage.
- La réouverture de la perspective jusqu'au parc des sculptures en supprimant un ensemble d'arbres s'y trouvant et gênant l'axe.

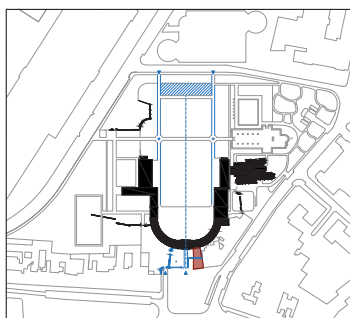


Figure 63

3. L'axialité Ouest-Est - L'axe sacré :

L'axe Ouest-Est est mis en valeur à l'Ouest par le vestige du mur courbe néoclassique qui accompagnait historiquement la drève de Sainte-Alène. Ce dernier sera donc protégé et conservé. Afin de compléter cette axialité, trois interventions seront mises en forme :

- La Création à l'Ouest, où commençaient historiquement les champs agricoles, d'un petit bâtiment, monolite sculptural, abritant les outils ainsi que du rangement pour la zone de travail manuel extérieur (pour les potagers, les vergers et la petite ferme). Celui-ci sera également doté d'une citerne aérienne de récupération d'eau de pluie venant des toits plats des bâtiments industriels alentours permettant la gestion de l'ensemble. La disposition en hauteur de la citerne, permet au petit bâtiment de prendre de l'ampleur et de fournir de l'eau d'arrosage sous pression sans pompe.
- La mise en évidence des restes de l'ancienne église abbatiale. Pour ce faire, un rabaissment du niveau du sol accompagné de fouilles archéologiques sera réalisé. De plus, l'ancien emplacement des colonnes ainsi que de l'autel, seront mis en avant par la création de supports sculpturaux permanents. Cet espace sera donc dédié pour le visiteur à la fois à la compréhension d'un ensemble majeur disparu tout en participant à la promenade sculpturale.
- Cette axialité permettra également d'ouvrir la perspective sur l'auvent d'entrée de l'Hôtel communal et de mettre en avant les sculptures dorées situées sur sa tour.

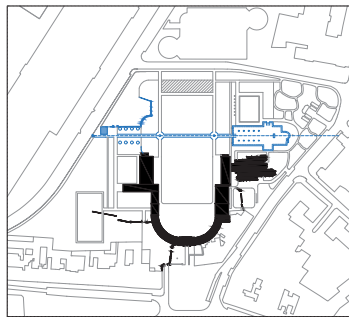


Figure 64

4. L'axe secondaire Ouest-Est – Passages dans l'abbaye:

Tandis que les deux portes secondaires du bâtiment restant de l'abbaye ne sont pas mises en valeur, deux interventions permettront de redonner du sens à ces passages :

- Le passage secondaire Est amènera à une zone retravaillée comme un nouveau parvis pour l'église Saint-Denis. De plus, un petit cours d'eau, sur les traces du Geleytsbeek, sera mis en place. Celui-ci sera bordé dans un premier temps par de la petite végétation permettant d'accueillir un écosystème particulier et dans un deuxième temps, ce cours d'eau sera bordé de sculptures.
- Le passage secondaire Ouest amènera à la zone de travail manuel extérieure.

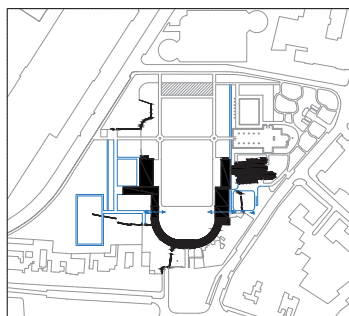


Figure 65

5. Le cloître:

L'élément le plus intime étant historiquement le cloître, ce dernier sera évoqué par la mise en place de deux interventions :

- La création d'un espace végétal de détente sur l'ancien emplacement du cloître rappelant l'idée d'une clairière.
- Afin de mettre en valeur cette idée d'espace totalement clos entouré par des limites, un mur ainsi qu'un nouveau bâtiment contemporain accueillant la bibliothèque et la ludothèque seront réalisés. Participant à la promenade sculpturale mise en place, le nouveau mur sera bordé de sculptures alors que le nouveau bâtiment fera lui-même office de sculpture.

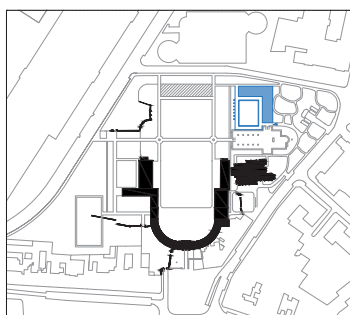


Figure 66

6. Le jardin pittoresque:

Tandis que les interventions précédentes permettent à elles seules de révéler la période médiévale et néoclassique, l'époque pittoresque sera explorée par la mise en forme d'un jardin pittoresque au Nord-Est du site. Cette intervention permettra de mettre en valeur le monument des morts pour l'instant mis à l'écart et de le faire participer à la balade sculpturale mise en place.

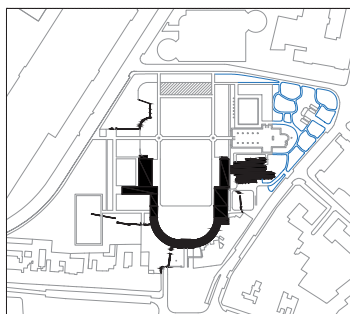


Figure 67

7. La balade sculpturale:

Comme expliqué précédemment, en plus de toutes les interventions citées, la parc de l'abbaye accueillera une balade sculpturale d'oeuvres contemporaines permettant aux visiteurs de s'évader, d'admirer, de profiter et de s'accorder un moment de pause exceptionnel.

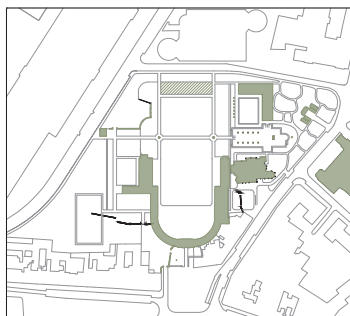


Figure 68

Matérialité

En accord avec la démarche conceptuelle, le choix de la matérialité se porte sur:

- La brique blanche pour toutes les interventions qui permettent de révéler des éléments qui ont réellement existé / été construits.
- L'acier Corten et la végétation pour toutes les interventions nouvelles qui n'ont pas réellement existé telles quelles.

Programmation implantée

Grâce à la programmation mais également aux interventions expliquées précédemment, il est possible de définir une programmation implantée.

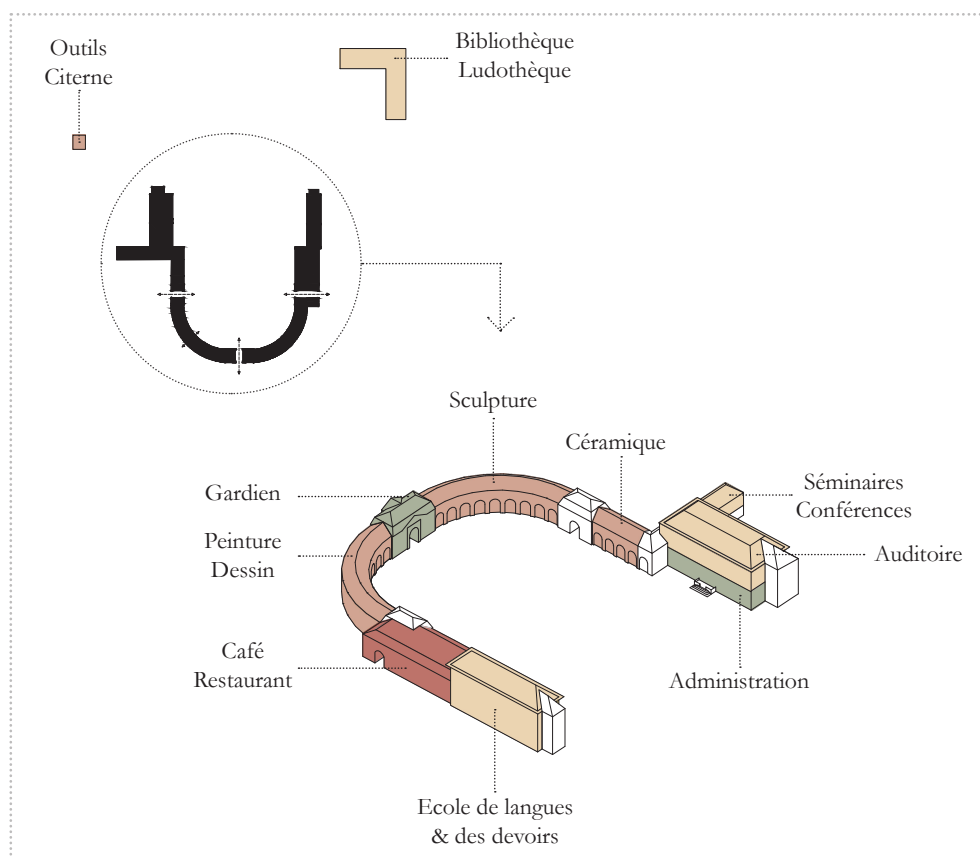


Figure 69: Schémas de la programmation implantée de l'abbaye et ses extensions.

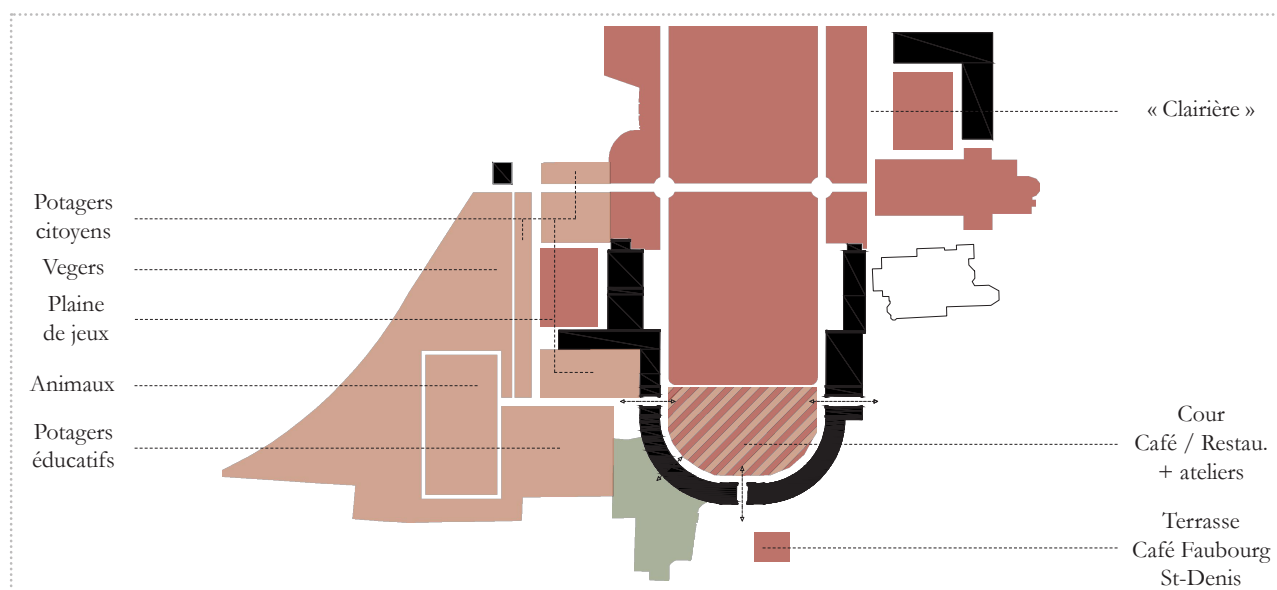


Figure 70: Schéma de la programmation implantée des sols extérieurs de l'abbaye.

ANNEXES: Documents historiques

La légende de Sainte-Alène:

Alène, née au VII^{ème} siècle, était la fille du châtelain de Dilbeek. Son père, païen, chassant un jour sur le bord de la Seine, arrive à Forest où il rencontre un ermite qui lui parle du christianisme. Rentré chez lui, il raconte son aventure aux membres de sa famille.

Sa fille Alène se sent tout de suite attirée par cette nouvelle foi chrétienne. C'est pourquoi sans hésitation, elle se rend près de l'ermite. Après instruction dans la foi, elle reçoit le baptême et assiste aux offices religieux. Son père apprenant la nouvelle, est furieux et lui interdit de continuer. Cependant, elle n'en tient pas compte.

C'est en se rendant, un jour, à l'oratoire, qu'elle se fait arrêter par les gardes de son père. Malheureusement, agrippée à un arbre (un noisetier) et tentant de toutes ses forces de se libérer, ils en arrivent à la tuer.

De nos jours, dans le Brabant, la commémoration liturgique de Sainte Alène se fait le 16 juin.



Annexe 1: Sainte Alène



Annexe 2: Cénotaphe actuel de la Sainte-Alène présent dans l'église de Saint-Denis

La légende de Saint-Denis:

Une légende forestoise, chronologiquement peu vraisemblable, rapporte que l'évangéliste des Flandres, Saint Amand, aurait, au VII^{ème} siècle, consacré ce lieu de culte à Saint Denis l'Aréopagite. La légende de ce saint est assez confuse et mêle deux personnages différents en les confondant suivant une habitude courante au Moyen-Age. Membre de l'aréopage d'Athènes, Denis aurait été converti par Saint Paul, puis brûlé vif en 95.

Un autre Saint Denis était, quant à lui, évêque de Paris au III^{ème} Siècle et fut décapité sur ordre de Domitien. La contamination de ces deux récits l'un par l'autre aboutit à la légende suivante: Denis l'Aréopagite serait allé en Gaule où il aurait été décapité.

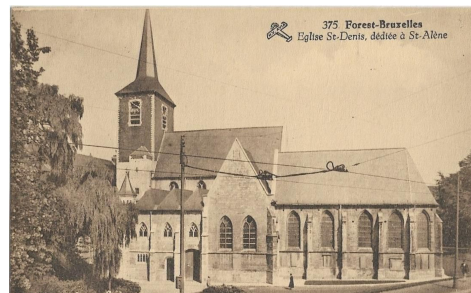
Dans l'église actuelle, on retrouve quelques représentations du Saint céphalophore (portant sa tête). L'une d'entre elles, du XV^{ème} siècle, prend audacieusement place sur une clef de voûte de la chapelle Sainte-Alène.



Annexe 3: Représentation de Saint-Denis actuellement présente dans l'église de Saint-Denis



Annexe 4: L'église de Saint-Denis avant sa restauration au milieu des années 1920.



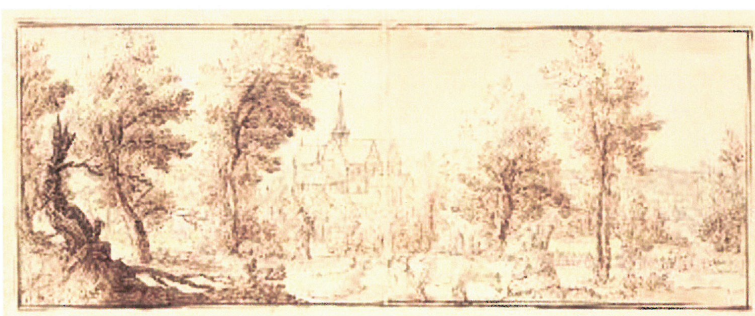
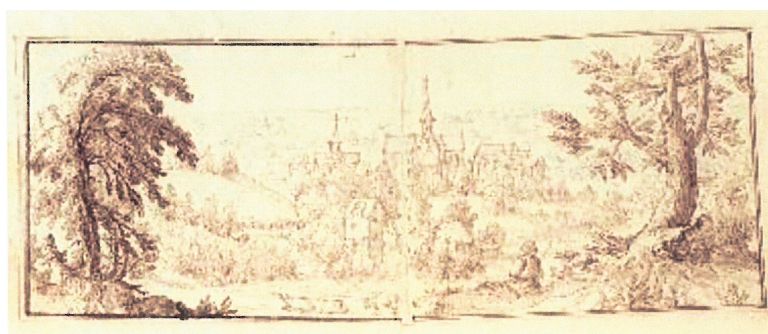
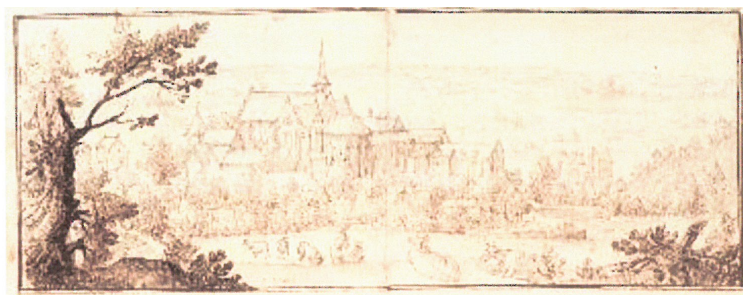
Annexe 5: L'église de Saint-Denis après sa restauration.



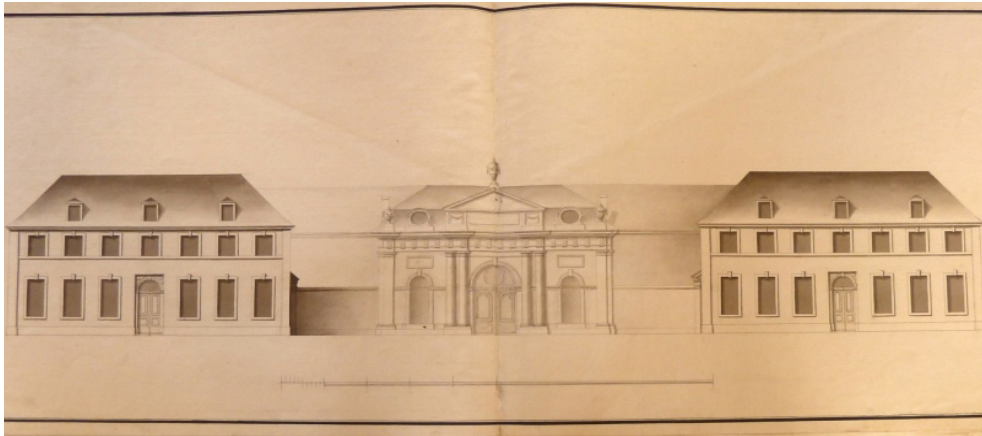
Annexe 6: Tenue vestimentaire des bénédictines nobles de Forest.



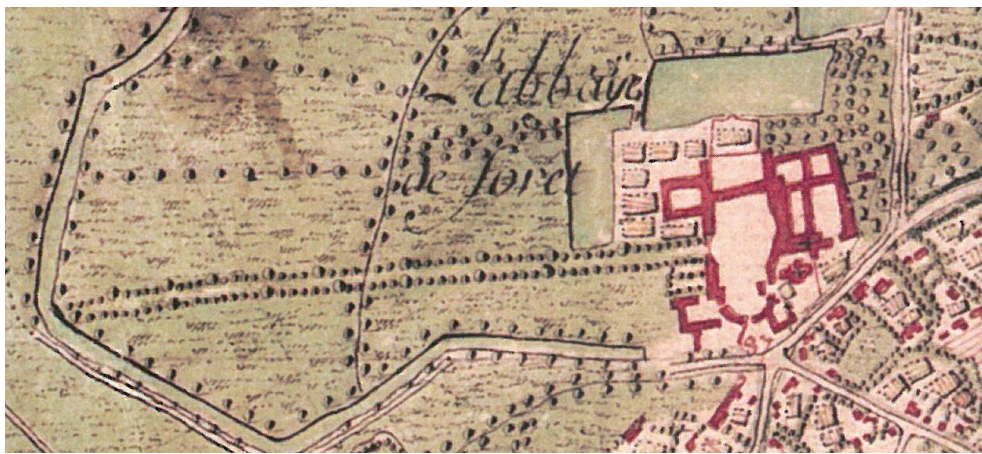
Annexe 7: La plus ancienne représentation connue de l'abbaye de Forest.



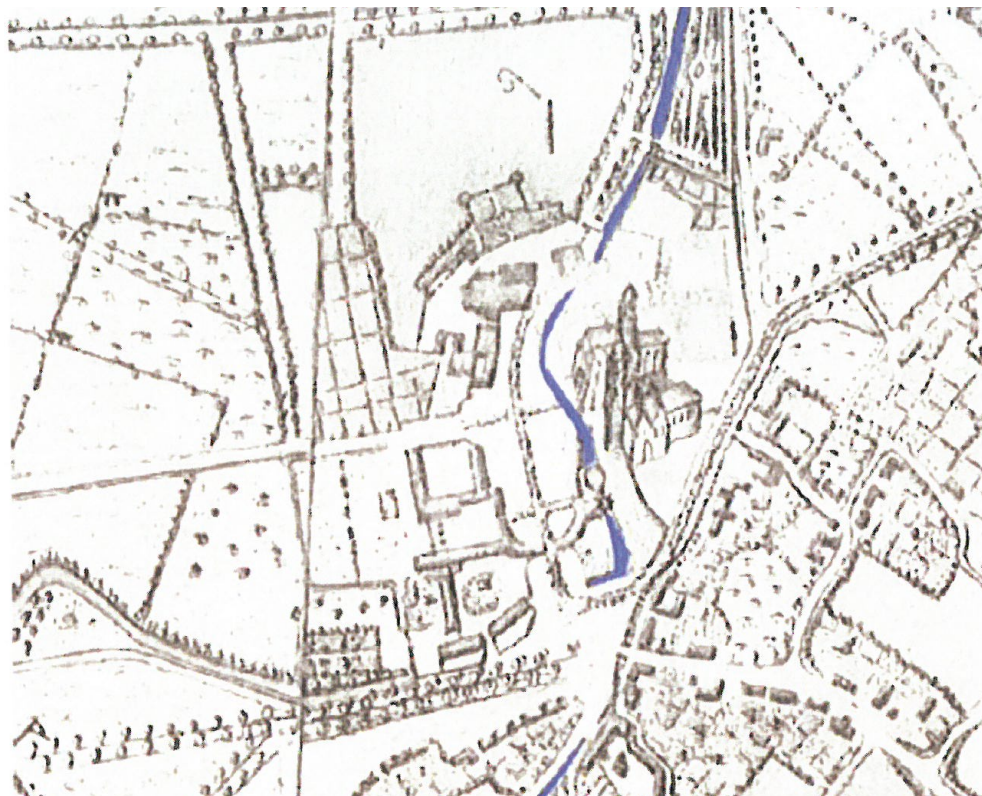
Annexe 8: Dessins de l'abbaye de Forest, Cantagallina, 1612



Annexe 9: Elévation de l'avant du projet souhaité par Laurent Benoit Dewez, 1764

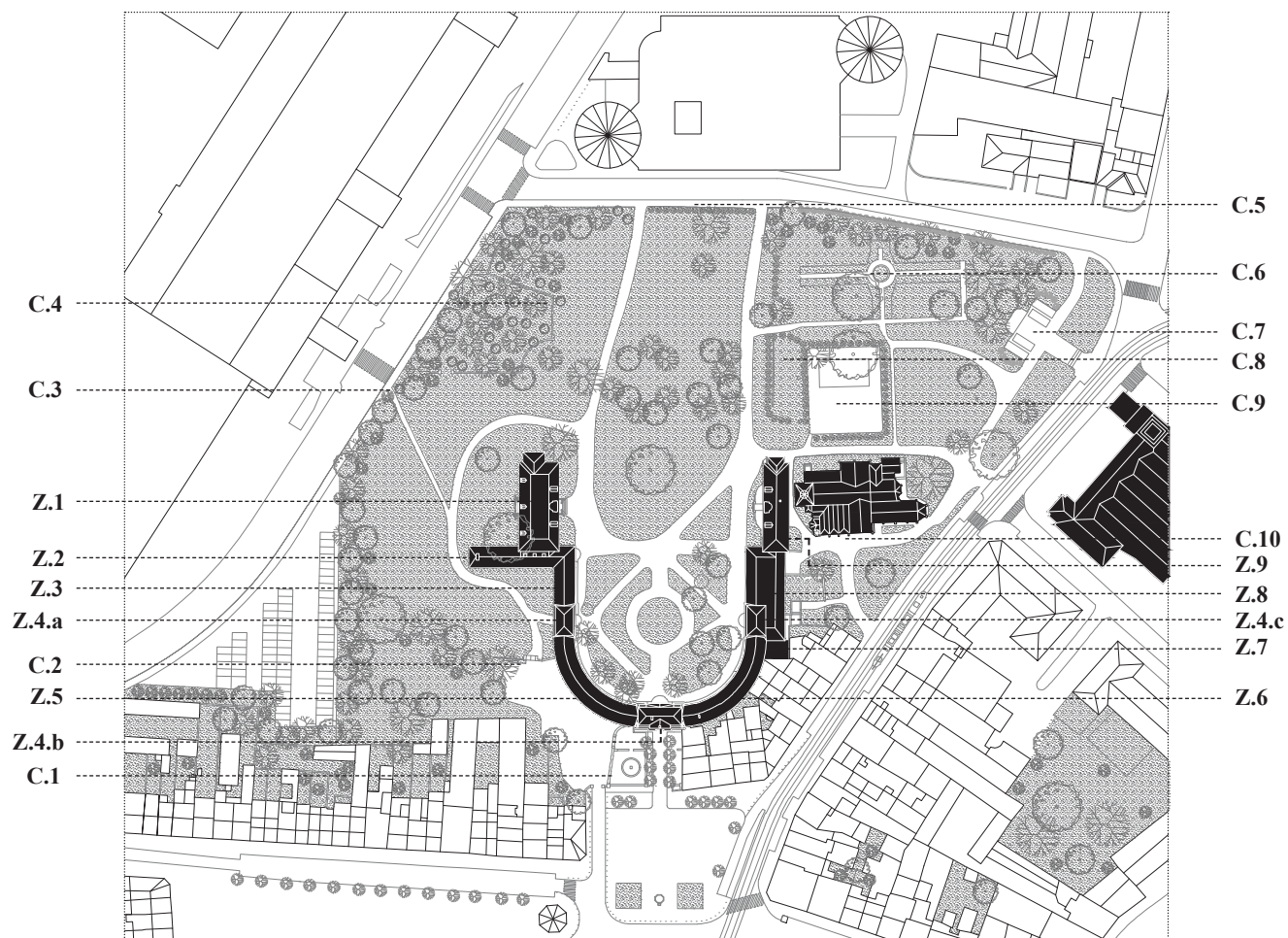


Annexe 10: Axe sacré (axe Sainte-Alène), Ferraris, 1777



Annexe 11: Plan de l'abbaye de Forest, présence du Geleytsbeek, Wautier, 1810

ANNEXES: Etat sanitaire



● : Coeur historique de Forest

- Z.1:** L'ancien château
- Z.2:** L'aile Ouest perpendiculaire
- Z.3:** L'aile Ouest droite
- Z.4.a, 4.b et 4.c:** Le portail Ouest, principal et Est
- Z.5:** L'aile Ouest courbe
- Z.6:** L'aile Est courbe
- Z.7:** L'ancien moulin
- Z.8:** L'aile Est droite
- Z.9:** L'ancien prieuré

- C.1:** Le mur courbe de l'entrée principale
- C.2:** Le mur de l'ancienne écurie
- C.3:** Le boulevard de la deuxième Armée Britannique
- C.4:** Le mur accompagnant l'ancien axe sacré
- C.5:** Le long de la rue des Abesses
- C.6:** La place des dames nobles
- C.7:** Le monument des Morts
- C.8:** Le jardin participatif
- C.9:** La plaine de jeux
- C.10:** Le parvis de l'église Saint-Denis

Annexe 12: Plan de situation de l'abbaye de Forest avec dénomination des bâtiments et du contexte

ZONE 1: L'ancien château



Annexe 13: Façade extérieure



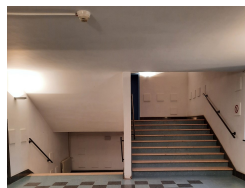
Annexe 14: Passage intérieur vers le bâtiment du château

Accessibilité: Non - Consacrée principalement à des bureaux et à un auditorium, les visites sont interdites.
Habitabilité: Oui
Occupation: Régulière
Etat sanitaire extérieur: Bon
Etat sanitaire intérieur: Bon

ZONE 2: L'aile ouest perpendiculaire



Annexe 15: Sanitaires



Annexe 16: Escaliers



Annexe 17: Salle de scrable



Annexe 18: Dernier étage

Accessibilité: Oui
Habitabilité: Oui
Occupation: Occasionnelle
Etat sanitaire extérieur: Bon
Etat sanitaire intérieur: Bon

ZONE 3: L'aile Ouest droite



Annexe 19: Façade extérieure



Annexe 20: Combles



Annexe 21: Salle d'exposition

Accessibilité: Oui

Habitabilité: Oui

Occupation: Occasionnellement

Etat sanitaire extérieur: Bon - Les pierres et briques sont usées et de la mousse pousse en soubassement.

Etat sanitaire intérieur: Bon - Occasionnellement utilisé, ce bâtiment se doit d'être en bon état.

ZONE 4. a, b et c: Le portail Ouest, principal et Est

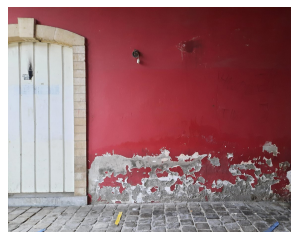
Portail Ouest



Portail principal



Portail Est



Annexe 22: Façades extérieures des portails



Annexe 23: Escaliers



Annexe 24: Cuisine



Annexe 25: Vue depuis le couloir

Accessibilité: Oui

Habitabilité: Oui

Occupation: Occasionnelle

Etat sanitaire extérieur: Bon - En général, les seules pathologies que l'on peut constater sont de l'humidité, de la salissure des pierres et des briques et quelques mousses et végétations posées en soubassement ou au niveau de la toiture. Le plus problématique sont les quelques fenêtres bouchées par des panneaux en bois.

Etat sanitaire intérieur: Bon - N'ayant eu accès qu'à l'intérieur du portail Ouest, étant donné leur façade, l'intérieur des autres portails sont supposés être également en bon état.

ZONE 5: L'aile Ouest courbe



Annexe 26: Façade extérieure



Annexe 27: Intérieur du RDC, les alcôves



Annexe 28: Combles (bureaux)



Annexe 29: Combles (couloir)

Accessibilité: Oui

Habitabilité: Oui

Occupation: Occasionnelle

Etat sanitaire extérieur: Bon - Il semblerait que quelques mauvaises herbes poussent à l'avant de la courbure du bâtiment. Il est également possible de voir que quelques pierres et briques composant la façade sont usées et que cette dernière semble un peu sale.

Etat sanitaire intérieur: Bon - Etant en bon état, il semblerait que la présence de simple vitrage posé problème, il fait toujours assez froid dans la pièce. De plus, lorsqu'on arrive à l'étage, dédié à des bureaux, les finitions d'une partie de la toiture ne sont inachevées.

ZONE 6: L'aile Est courbe



Partie 3

Partie 2

Partie 1

Accessibilité: Non car en ruine

Habitabilité: Non

Occupation: /



Annexe 30 et 31: Façade extérieure

Etat sanitaire extérieur: Moyen - Les briques et les pierres semblent usées, de la végétation (du lierre) et de la mousse envahissent la façade et le soubassement, et les arcs au rez-de-chaussée ainsi que les fenêtres à l'étage sont complètement bouchées. Ce qui est flagrant, c'est que les arcades semblent avoir été bouchées plusieurs fois et de manières différentes: avec de la brique ou avec des panneaux en bois. Ces derniers, en contact avec l'ambiance extérieure, sont dégradés et laissent apercevoir dans la plupart des cas, les briques se trouvant à l'arrière. Sur l'ensemble de la façade extérieure, les briques ne sont pas les mêmes partout. Il semblerait qu'elles n'ont pas été placées au même moment. Ces décalages peuvent dans certains cas engendrer un risque de désolidarisation car les parties du murs en briques fonctionnent indépendamment l'un de l'autre.

Etat sanitaire intérieur: Mauvais - Etant tout à fait en ruine, il est évident que l'aspect sanitaire intérieur de cette zone est également pas très bon. Grâce à des diverses analyses et visites in-situ d'étudiants, il est possible d'affirmer que les murs et ses composants sont assez dégradés, les sols pas droits et il y a présence d'humidité.

Partie 1:



Cette facade «arrière» constitue la limite entre la pièce en question et l'habitation se trouvant de l'autre côté. Il est possible de diviser le mur en trois phases:

- le premier se situe en bas du mur, du sol jusqu'en haut des premières fenêtres. Quelques parties sont encore recouvertes d'enduit mais la plus grande partie est en brique (l'enduit s'est effrité avec le temps).
- le deuxième plan continue lui jusqu'au dessus des fenêtres d'en haut. Alors qu'une fenêtre a été rebouchée, l'autre permet encore de regarder à travers.
- Le troisième plan s'arrête au début de la charpente.

En général, au dessus de la plupart des fenêtres, les briques se sont affaîssées et sont dans un très mauvais état. Enfin, il est également possible de distinguer une ancienne porte sous l'étroite partie de l'étage. Celle-ci a été rebouchée à l'aide de parpaings en béton.



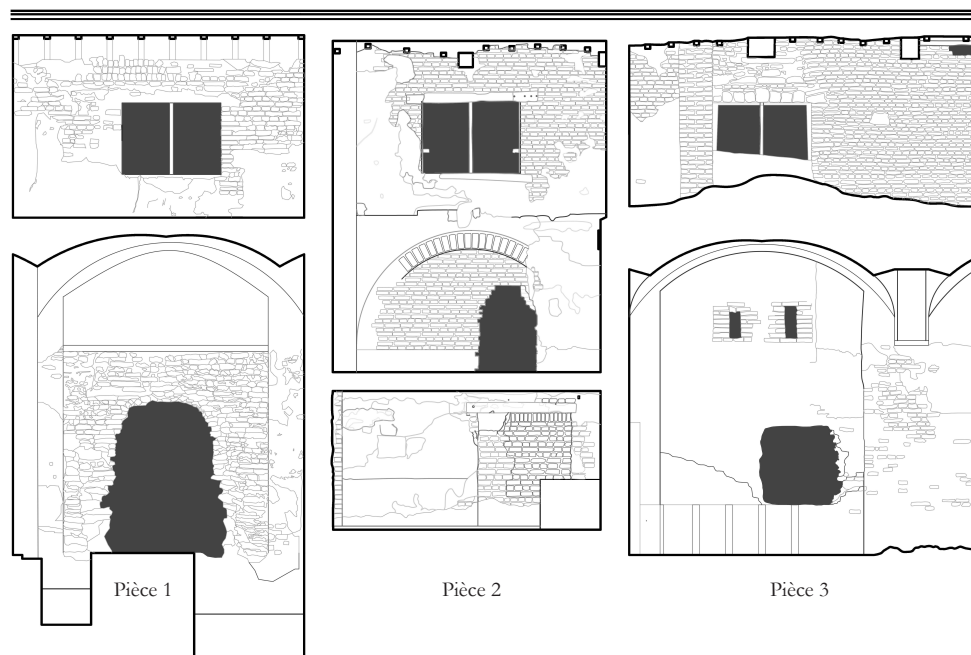
La cloison intérieure permettant de cacher l'escalier, est une ossature en bois sur laquelle ont été placées des plaques de plâtre, elles-même ensuite recouvertes d'une enduit gris-bleuté (bien abimé). Les portes, situées à chaque extrémité, sont encadrées par des chambranles en bois usés. Elles sont au nombre de trois et sont toutes de tailles différentes. La première, à droite, donne accès à l'escalier. La deuxième et troisième porte, à gauche et au milieu, permettent de se rendre en dessous de l'escalier. Peut être que cela menait anciennement à un espace de rangement.

Au niveau du deuxième plan, la paroi blanche est elle aussi recouverte d'un enduit et est également composée d'une ossature en bois.

Sous la toiture, il est possible d'observer des briques qui semblent être plus récentes. En effet, les joints sont plus épais et permettent une bonne stabilité de l'ensemble.

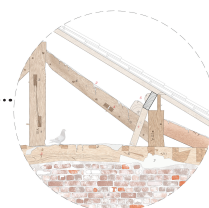
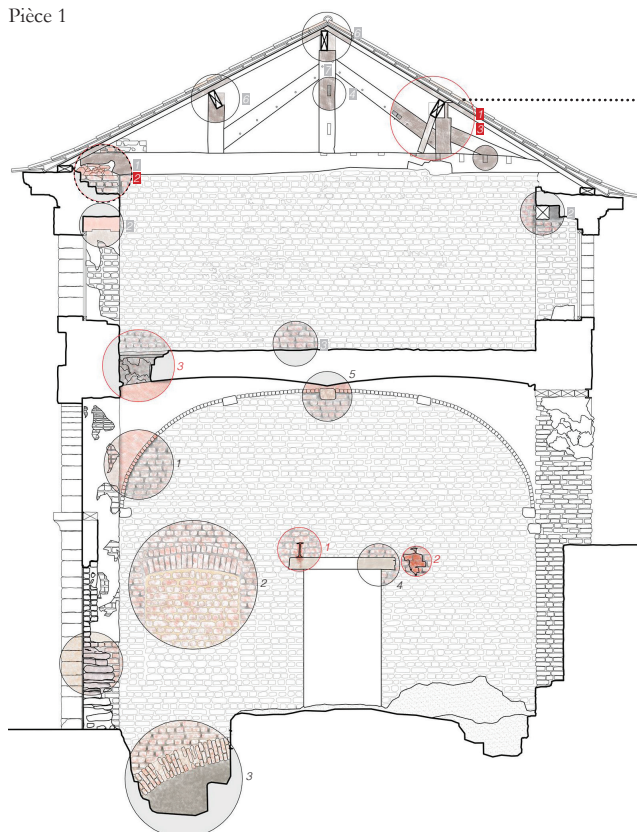
Annexe 32 et 33: Relevés des facades et coupes réalisés par le groupe 9 (Lorraine de GHELLINCK et Thomas LAMBERT) lors de la question d'architecture patrimoine et mémoire module A - 2018-2019

Pour finir, les deux arcs coté parc donnant anciennement accès à cet espace sont actuellement rebouchés par des briques et des panneaux en bois.



Annexe 34: Coupe longitudinale réalisée par le groupe 11 (Céline HATT, Philippine NOLET et Marie TRICOT) lors que la question d'architecture patrimoine et mémoire module A - 2018-2019

Pièce 1



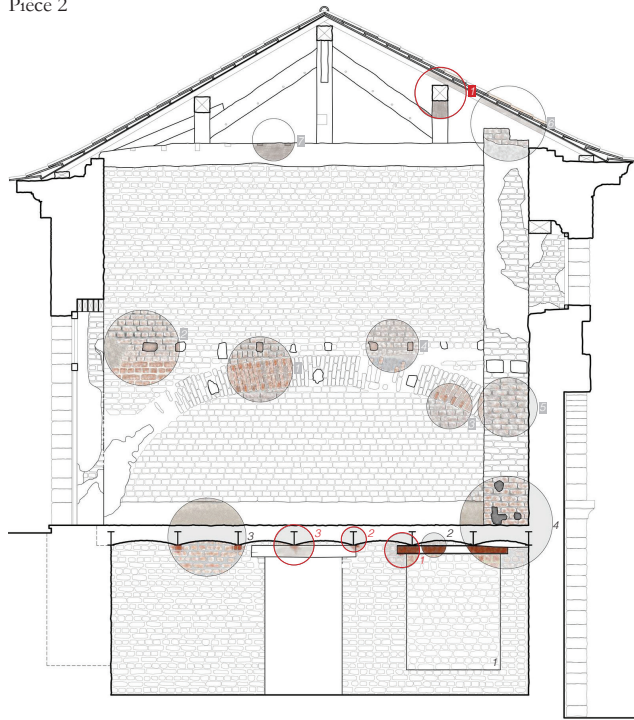
La façade intérieure est divisée en trois parties par des murs en briques. Comme on peut le voir sur la première coupe (en haut), chaque partie possède un arc surbaissé, une maçonnerie en briques et se divise en deux étages.

Dans cette première pièce du rez-de-chaussé (coupe à gauche), ancienne boulangerie, la partie du sol est assez difficile à analyser car elle est très hétéroclite. Certains endroits sont même inqualifiables.

Sur cette première coupe, il est possible de distinguer deux anciennes voûtes, la deuxième ayant dû être découverte à l'aide de fouilles.

Quelques pathologies sont clairement observables. Tout d'abord, la poutrelle IPN du plancher de la pièce suivante dépasse du mur et semble être bien rouillée. Ensuite, un trou permettant le passage entre les deux niveaux est l'unique accès à l'étage. Pourtant celui-ci semble être une détérioration de la voûte. De plus, quelques problèmes en toiture sont visibles. En effet, une partie de la charpente a dû être consolidée et la partie en dessous de la baie de toiture semble être bien fragilisée.

Pièce 2



Annexe 35 à 37: Coupes transversales et détail technique de la charpente réalisées par le groupe 8 (Gaspard COURTOIS, Marie GILLISSEN et Brice LEMAIRE) lors de la question d'architecture patrimoine et mémoire module A - 2018-2019

Cette deuxième pièce, au rez-de-chaussée, semble être mieux définissable que la précédente. En plus de l'arc surbaissé visible, dans un angle de la pièce (côté droit), on retrouve un conduit de cheminée. Il est composé d'un boisseau en terre cuite recouvert d'un parement en briques. Seules deux petites ouvertures y sont visibles. Ensuite, comme on peut le voir sur cette coupe, on observe des trous de formes presque carrée au-dessus de l'arc visible. Ceux-ci pourraient correspondre aux anciens appuis d'un plancher en bois.

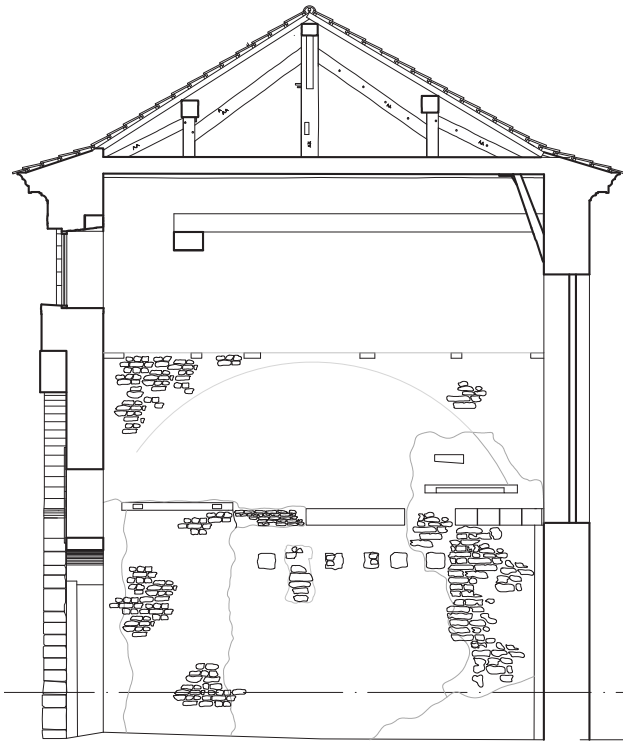
Cette coupe permet de visualiser clairement quelques pathologies. En effet, les poutrelles IPN du sous-sol semblent être en mauvais état puisque celles-ci sont presque totalement rouillées.

Avec toutes ces observations, on peut en déduire qu'initialement les trois pièces (représentées sur la première coupe) étaient toutes les trois composées du même schéma.

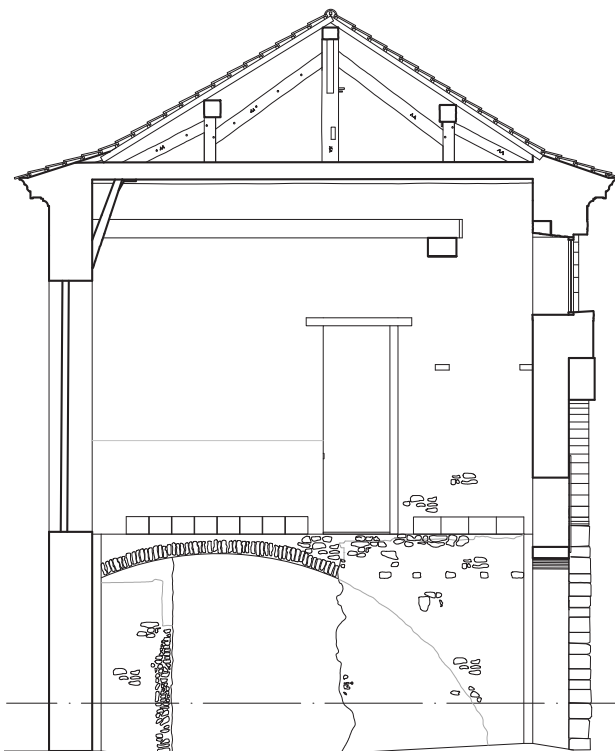
Partie 3:



La façade intérieure est divisée en deux parties. Celles-ci sont complètement dégagées sur leur hauteur, plus de planchers ni de cloisons, juste des vestiges de l'emplacement d'anciennes solives. Il est également possible de voir les traces de certaines ouvertures.



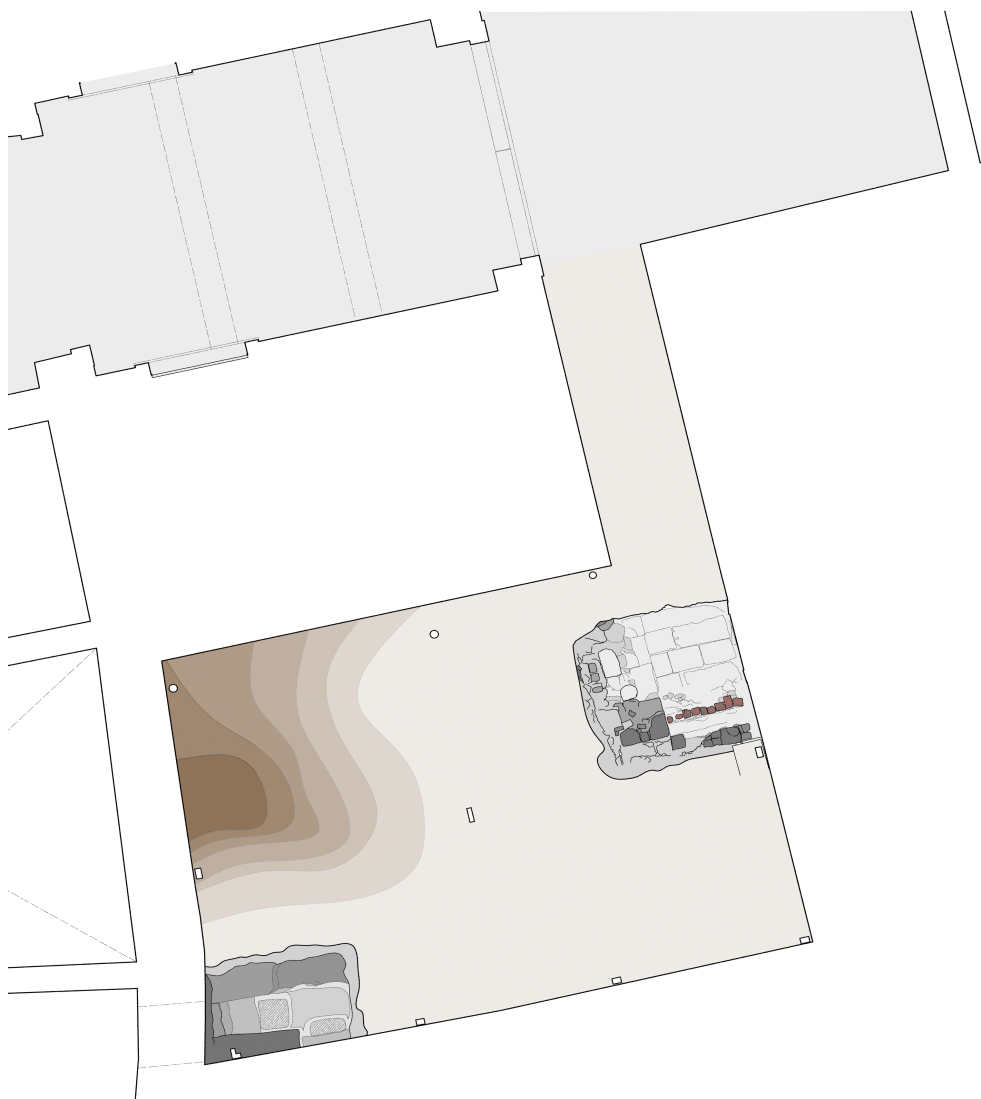
La première coupe transversale permet de comprendre qu'il y avait bien présence, autrefois, de planchers. En effet, on peut voir qu'il y a des trous sur le mur, de dimensions et de distances similaires.



Ensuite, dans la deuxième coupe transversale, on peut voir deux arcades qui ont été rebouchées sur leur côté mais permettant toujours l'accès aux pièces suivantes.

Pour finir, il est possible de voir des trous dans mur. Ceux-ci, accueillant autrefois des solives en bois, ont sûrement été faits lors de la création de l'arcade car cette dernière s'arrête plus haut que les trous présents.

ZONE 7: L'ancien moulin



Accessibilité: Non

Habitabilité: Non

Occupation: /

Etat sanitaire extérieur: Mauvais

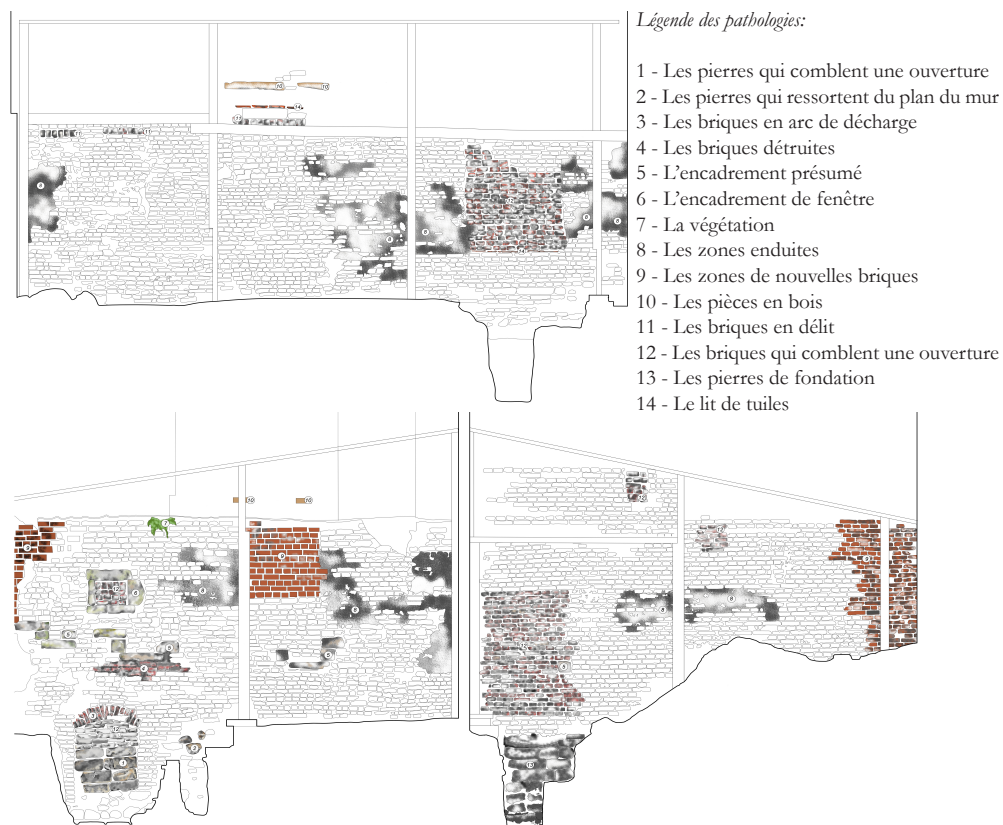
Etat sanitaire intérieur: Mauvais - Etant complètement laissé à l'abandon, aucune visite in-situ de cet espace n'a pu être réalisée. Cependant, comme on peut le voir sur cette photo prise à travers une fissure de la porte en bois de l'entrée, cette zone est utilisée comme débarras ou espace de déchets pour les habitants. Il est donc nullement possible de s'imaginer que celui-ci fût autrefois habité par un moulin.



Annexe 42: Vue vers le moulin à travers un trou

Proposition:

Il serait intéressant de remettre en valeur cet espace en gardant son aspect actuel tout en permettant d'y accéder. Pour ce faire, il faudrait sécuriser l'espace.



Annexe 41 et 43: Plan et relevés de façades du groupe 6 (Jules PONCIN et Daphnée BORREMANS) lors que la question d'architecture patrimoine et mémoire module A - 2018-2019

ZONE 8: L'aile Est droite



Annexe 44: Façade extérieure



Annexe 45: Intérieure du bar Fabryk (alcôves)

Accessibilité: Non car fermé

Habitabilité: Oui

Occupation: Temporaire

Etat sanitaire extérieur: Bon

Etat sanitaire intérieur: Bon - La présence de simples vitrages pose problème.

ZONE 9: L'ancien prieuré



Annexe 46 à 49: Etat de la façade extérieure

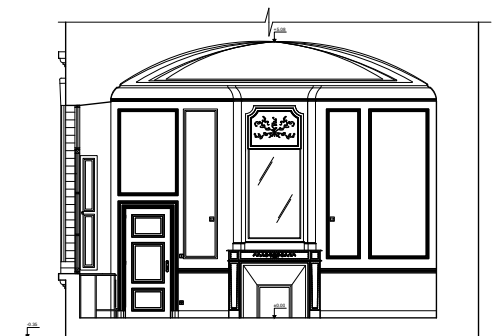
Accessibilité: Non

Habitabilité: Oui

Occupation: Non

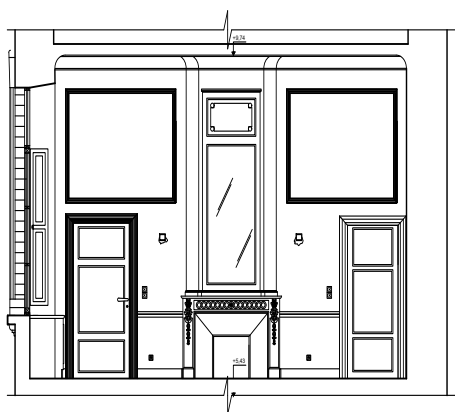
Etat sanitaire extérieur: Moyen

Etat sanitaire intérieur: Moyen - La façade avant présente de la végétation, de l'humidité ainsi que de quelques fissures. De plus, presque toutes les fenêtres sont brisées. Les autres façades, arrière et latérales, semblent être en bon état. Seules quelques pierres et briques sont un légèrement usées.



Le rez-de-chaussé de plan carré, de style néoclassique, présente une circulation latérale coté fenêtres. Malgré les quelques dégradations de la peinture, il est possible de voir un beau plafond et les panneaux moulurés. De plus, cette pièce possède une très belle cheminée et un imposant lustre.

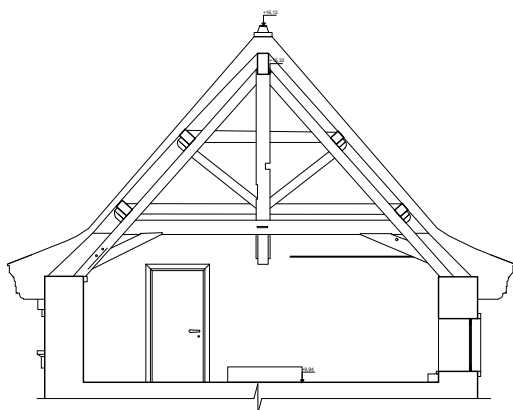
Néanmoins, en regardant les photos et en retraçant les différents plans, j'ai pu constater que cette cheminée n'avait pas de conduit. Cela signifie donc que celle-ci n'est que décorative.



Le deuxième étage, dans le même style que le rdc, comporte lui aussi une fausse cheminée et un lustre plus modéré.

Cette pièce semble être légèrement en meilleur état que la première. En effet, seules quelques petites zones de peintures se sont effritées.





Le dernier étage, les combles, accueillant l'ancien prieuré se retrouve sous une belle charpente très bien conservée. Contrairement au étages inférieurs, cette grande pièce ayant probablement été rénovée, semble avoir été dénaturée par le style néoclassique.

Dans un premier temps, la charpente est envahie de végétation et semble fait office d'abri pour les pigeons. C'est pourquoi l'ensemble de la pièce se retrouve couverte de sécrétions.

Dans un deuxième temps, que ce soit depuis l'extérieur ou depuis l'intérieur, il est possible de voir que les châssis sont extrêmement abimés (la peinture s'écaille et le bois commence à pourrir) et les vitres son brisées.



Un grand nettoyage ainsi que le remplacement de toutes les fenêtres est nécessaire.

Annexes 50 à 58: Coupes et photos prises par le groupe 24 (Juie LACENNE et Alexandra BORIE) lors de la question d'architecture patrimoine et mémoire module A - 2018-2019

CONTEXTE 1: Le mur de l'entrée principale



Annexe 59 à 61: Mur datant de l'époque néoclassique

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: /

Etat sanitaire extérieur: Moyen - Il est possible d'observer une grosse fissure partant du haut jusqu'à presque tout en bas du mur. Quelques mousses et végétations commencent également à y prendre place.

CONTEXTE 2: Le mur de l'ancienne écurie



Annexe 62 et 63

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: Séparation entre le parking et le parc de l'abbaye.

Etat sanitaire extérieur: Bon - Malgré qu'il semble être en bon état, il faudrait cependant penser à le nettoyer et enlever la végétation et les mousses. Quelques pierres et briques semblent être très fortement usées.

CONTEXTE 3: Le boulevard de la deuxième Armée Britannique



Annexe 64

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: /

Etat sanitaire extérieur: La présence de végétation (arbres fins) permet à l'entreprise Audi d'avoir une présence importante sur le paysage de l'abbaye de Forest. Ces derniers envahis par du lierre, devraient être nettoyés.

CONTEXTE 4: Le mur accompagnant l'ancien axe sacré



Annexe 65 et 66

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: /

Etat sanitaire extérieur: Mauvais - Alors qu'une partie est en assez bon état, même s'il serait nécessaire de nettoyer et enlever la petite portion de végétation et de mousse qui y pousse, le reste nécessite une sécurisation et un nettoyage beaucoup plus approfondi de la végétation et de la mousse sauvage y grandissant. De plus, certaines parties du murs se sont également effondrées et sont donc pour l'instant encerclées par des barrières de sécurité.

CONTEXTE 5: Le long de la rue des Abesses



Annexe 67 et 68

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: /

Etat sanitaire extérieur: La fine présence de végétation (buissons et arbres à hautes tiges) permet au parking Audi d'avoir une trop grosse emprise sur le paysage de l'abbaye de Forest.

CONTEXTE 6: La place des dames nobles



Annexe 69 et 70: Ancien point d'eau

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: /

Etat sanitaire extérieur: Bon - Etant laissé à l'abandon, un certain type d'herbe a trouvé sa place et s'est nichée en grand nombre dans l'ancienne fontaine. Cependant, les tracés en croix sont encore bien visibles. Si la volonté est de mettre en valeur cet espace, il faudrait uniquement enlever ces herbes sauvages et rectifier les alentours.

CONTEXTE 7: Le monument des Morts



Annexe 71: Monument face à l'hôtel communal

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: Lieu de commémoration.

Etat sanitaire extérieur: Bon - En très bon état et n'appartenant pas à l'abbaye, ce monument ne nécessite aucune intervention.

CONTEXTE 8: Le jardin participatif



Annexe 72: Vue depuis l'ancien prieuré

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: Il est en collaboration avec l'entiereté de la commune, c'est-à-dire le réseau associatif, les institutions, les écoles et tous les habitants.

Etat sanitaire extérieur: Bon - Quelque peu désordonné, ce potager semble être en assez bon état. Cependant, pour accueillir autant de personnes, ce dernier ne possède pas la bonne taille, trop petit. Il faudrait en effet, peut-être envisager à lui trouver un nouvel emplacement.

CONTEXTE 9: La plaine de jeux



Annexe 73

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: Fréquente.

Etat sanitaire extérieur: Bon - Anciennement occupée par l'église abbatiale, cette zone est en tout le temps fréquentée par des enfants et leurs parents. Néanmoins, l'espace est un peu petit.

CONTEXTE 10: Le parvis de l'église Saint-Denis



Annexe 74 à 76: Entrée de l'église et un des accès de l'abbaye

Accessibilité: Oui

Habitabilité: /

Utilisation: Passage et transition.

Etat sanitaire extérieur: Bon - Seules quelques mousses et plantes viennent grandir sur les murets.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- BACHELARD Gaston Bachelard, (1957), *La poétique de l'espace*, Bibliothèque de Philosophie Contemporaines, presses Universitaires de France, Paris.
- BONNIN Philippe, (2021), *La beauté du seuil: esthétique japonaise de la limite*, GNRS éditions, Paris, sur base de l'écrit de l'historien japonais Ito Teiji.
- BRANDI Cesare, (2011), *Théorie de la restauration*, Éditions Allia, Paris.
- CANNEVA-TETU Odile, (2013), *Architecture des abbayes*, éditions Ouest-France, Paris.
- CHOAY, Françoise, (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Editions Du SEUIL, Paris
- DEBUYST Frédéric, (1997), *Le génie chrétien du lieu*, les éditions du cerf, Paris
- DIMIER Anselme, (1964), *Les moines bâtisseurs : Architecture et vie monastique*, Edition Fayard, Collection Résurrection du passé, Paris.
- DUBY Georges, (1976), *Saint-Bernard : l'art cistercien*, édition Flammarion, Bruxelles.
- Groupe Clio 70, (1973), *Abbayes de Belgique*, Guide, Collection Survivances, Bruxelles.
- HERTZBERGER Herman Hertzberger, (1991), *Lessons for Students in architecture*, uitgeverij 010 Publishers, Rotterdam
- NORBERG-SCHULZ Christian, (1997), *Genius Loci: Paysage, Ambiance et Architecture*, Sprimont, (Traduction française SEYLER Odile), Troisième édition, Mardaga éditions, Bruxelles.
- PAPEIANS Alain, (2000), *Abbayes d'Europe*, Editions Artis-Historia, Bruxelles.
- VAN GENNEP Arnold (1909), *Les rites de passages: étude systématique des rites*, édition Picard, Paris.

Articles en ligne

- BONNIN Philippe, (2000), *Dispositifs et rituels du seuil : une typologie sociale. Détour japonais*, article dans communications, pp.65-92.
URL: https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2000_num_70_1_2064
- BRUNO Andrea, (2013), *Faire, défaire, refaire l'architecture*, article dans la revue monumental, (2013), *Création architecturale et monuments historiques*, n° 2013-1.
- DAVY Romain, (2018), *Histoire de la vie monastique en France : De l'extension médiévale au déclin révolutionnaire*, article consulté en avril 2022.
URL: <http://www.cdi-garches.com/histoire/histoire-de-la-vie-monastique-en-france-de-l'expansion-medievale-au-declin-revolutionnaire/>

DE HILLERIN Alexis, *La recherche du beau idéal*, dans l'essai sur l'architecture de l'abbé Laugier, article consulté en avril 2022.

https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_1998_num_30_1_2253

DE LA SOUDIERE Martin, (2000), *Le paradigme du passage*, article dans communications, pp.5-31.

URL: https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2000_num_70_1_2060

FLAMMAND Amélie, *Espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné*, Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XII, Centre de recherche sur l'Habitat, UMR LOUEST, Paris.

URL: https://eso.cnrs.fr/_attachments/nouvelle-page-article-3-2-3-4-9-2-2-2-4/Flamand_Amelie.pdf?download=true

GEO, (2021), *Quelle est la différence entre une abbaye, un monastère et un couvent ?*, consulté en avril 2022.

URL: <https://www.geo.fr/histoire/quelle-est-la-difference-entre-une-abbaye-un-monastere-et-un-couvent-203258>

HERBECQ Jean-François, (2021), *Egypte: découverte du plus ancien monastère chrétien au monde*, consulté en avril 2022.

URL: <https://www.rtbfb.be/article/egypte-decouverte-du-plus-ancien-monastere-chretien-au-monde-10719562>

LECLERC Christian, (2005), *L'espace et la règle : ethnologie d'un point de rencontre*, Dialogue, n°167, pp.105-119.

URL: <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-1-page-105.htm>

PLANCKE Carine (2014), *Les génies de l'eau et leur culte au Congo-Brazzaville, recueil de chants Punu*, collection digitale « Documents de sciences humaines et sociales », Musée Royal de l'Afrique centrale, Bruxelles.

URL: https://www.africamuseum.be/sites/default/files/media/docs/research/publications/rmca/online/documents-social-sciences-humanities/genie_congo_plancke.pdf

PONZO Jenny, (2013), *Genius loci et identité nationale : représentation de l'espace dans la narration italienne portant sur le Risorgimento*, article consulté en avril 2022.

URL: <https://journals.openedition.org/edl/494#ftn2>

POPE Alexander, (1731), *Epistle IV to Richard Boyle, Earl of Burlington*, Poème.

URL: <https://rpo.library.utoronto.ca/content/epistles-several-persons-epistle-iv>

PROTAIS Baptiste, (2017), *La règle de Saint Benoît*, journal La Croix, article consulté en avril 2022.

URL: <https://www.la-croix.com/Journal/Regle-saint-Benoit-2017-11-11-1100891054>

SCHILLING R., (1960), *Janus, le dieu interlocuteur, le dieu des passages*, article consulté en janvier 2021, p.89-131

URL: https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1960_num_72_1_7461

VAN GENNEP Arnold, (1981), *les rites de passage : étude systématique des rites*, édition Picard dans LECLERC Christian, (2005), *L'espace et la règle : ethnologie d'un point de rencontre*, repris dans Erès, 2005, *Parentalité et familles d'accueil*, numéro 167, p.105

URL: <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-1-page-105.htm>

Sources audio-visuelles

ARTE, *La porte dans le cinéma : Blow up*

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=XNyBQfh2oBE>

CHANVILLARD Cécile, (2012), *Au seuil de l'architecture, le sacré*, conférence donnée à la faculté UCLouvain-Loci, Bruxelles

URL: <https://uclouvain.be/fr/facultes/loci/cecile-chanvillard.html>

HEIDEGGER Martin, (1951), *Batir Habiter Penser*, cours et conférence donnée en 1951 - 1957

URL: <http://www.pileface.com/sollers/spip.php?article769>

Cours et mémoires

BEAUFORT Apolline, (2016), *Le seuil : vers une disparition ?*, mémoire en architecture de troisième année, ENSA Marseille.

CHANVILLARD Cécile, (2011), *Au seuil de l'architecture, le sacré*, thèse, UCLouvain-Loci, Bruxelles

CHANVILLARD Cécile, (2019-2020), LBARC2141 : *Théorie de l'architecture*, cours donné à Uclouvain-Loci, Bruxelles

DE LESTRANGE Roselyne, (2019-2020), LBARC2147 : Histoire de l'architecture des jardins européens, cours donné à Uclouvain-Loci, Bruxelles.

FEKI Mahdi, (2019), *La limite : un espace à réfléchir*, mémoire de fin d'étude, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis

URL: https://issuu.com/mahdifeki3/docs/la_limite__un_espace__r_fl_chir_-_mahdi_feki_-_en

GUIDETTI Juliette, 2016-2017, Comment révéler l'esprit d'un lieu à travers la lumière dans l'architecture, mémoire de fin d'étude UCL LOCI

URL: <https://issuu.com/juliettegdi/docs/tfe-ecrit-julietteguidetti-2017>

MORAY Benjamin, (2007), *Andrea Bruno : entre hier et demain, en continuité*, mémoire de fin d'étude, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles

PARCORET Florence, (2000),

TURGERON Laurier, (2008), *L'esprit du lieu : entre matériel et immatériel*, Présentation de la thématique du colloque, Université Laval, Canada

URL: https://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/papers_ouverture/inaugural-Turgeon.pdf

VANDENBROUCKE David, (2021-2022), LBARC1343 : *Théorie de la restauration*, cours donné à Uclouvain-Loci, Bruxelles.

VANDER ECKEN Floriane, (2020-2021), *L'architecture cistercienne : un esprit de lumière, Quelles fonctions et quels moyens de transmission de la lumière révèlent la reconversion d'une abbaye cistercienne ?*, TFE, mémoire de fin d'étude, UCLouvain-Loci, Bruxelles

Chartes et autres

Déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'esprit d'un lieu, (2008), CANADA

International Council On Monument and Sites, (1994), *Document Nara sur l'authenticité*

Un moine de de l'abbaye de Solesmes, (2011), *La règle de Saint-Benoît*, 2^{ème} édition revue, éditions des Solesmes, France

Sources des illustrations

- Figure 1: Pseudo Entomolo: https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Belle%C3%89toile
- Figure 2: Schéma personnel
- Figure 3: <http://latogeeleglaive.blogspot.com/2014/12/foyer-doux-foyer-les-penates.html>
- Figure 4: <https://www.alamyimages.fr/gravures-indiennes-algonquin-coupe-en-granite-rock-face-a-nephton-20-miles-au-nord-de-peterborough-ontario-canada-image5478886.html>
- Figure 5: <https://www.authentikusa.com/fr-fr/guides-voyage/tourisme-grand-canyon>
- Figure 6: https://www.researchgate.net/figure/Marc-Antoine-Laugier-Cabane-primitive-refuge-Die-Urhuetten-Essai-sur-larchitecture_fig1_319179640
- Figure 7: Schéma personnel
- Figure 8: <https://www.lavoixdunord.fr/708794/article/2020-02-11/la-haie-de-l-avesnois-une-ambition-inedite-en-france>
- Figure 9: <https://www.theoutsiders.travel/inspiration/lieu/lac-dallos/>
- Figures 10 à 16: Schémas personnels
- Figures 17: https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2000_num_70_1_2064, p.74
- Figure 18: (2011), *Essential Einaudi Islands*, partitions de musique, Chester Music.
- Figure 19: Schéma personnel
- Figure 20: Dessin personnel réalisé pour le cours: LBARC2147 : Histoire de l'architecture des jardins européens

- Figure 21: Guide de promenade récupéré lors de ma visite, le 10-04-2022
- Figure 22: https://www.lebonguide.com/article/les-routes-de-la-lavande-en-5-sites-incontournables_a792193
- Figures 23 et 24: Schémas personnels
- Figure 25: <https://www.lefigaro.fr/culture/le-plus-vieux-monastere-chretien-pourrait-avoir-ete-identifie-dans-le-desert-occidental-egyptien-20210316>
- Figure 26: DUBY Georges, (1976), *Saint-Bernard : l'art cistercien*, édition Flammarion, Bruxelles.
- Figure 27: Schéma personnel
- Figure 28: https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_Saint-Gall#/media/Fichier:Rahn_Kloster_Sanct_Gallen_nach_Lasius.jpg
- Figure 29: Schéma personnel sur base du plan de Saint-Gall, https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_Saint-Gall#/media/Fichier:SaintGallPlan.png
- Figure 30: Schéma personnel
- Figure 31: <https://villers.be/fr/visiter>
- Figure 32: <http://www.binarioarchitectes.com/index.php?/root/villers-la-ville/>
- Figure 33: <https://divinebox.fr/abbaye-orval/>
- Figure 34: Photo personnelle
- Figure 35: <https://www.archiliste.fr/architecture/photographie/19018505/235424>
- Figure 36: <https://www.berryprovince.com/blog/heureux-hasard-aux-jardins-dorsan/>
- Figure 37: <https://atelier-arc.eu/projets/infos/amphitheatre-daleria-corse>
- Figure 38: CASIER Romuald, (2021), *L'Amphithéâtre d'Aléria, la légende d'une histoire vraie*, Rapport dans le cadre de la mission de maîtrise d'oeuvre pour la restauration et valorisation de l'Amphithéâtre d'Aléria, Corse, p.16, dans PAULET Céline, (2020-2021), *L'évolution du regard sur la ruine et son influence sur l'intervention architecturale*, mémoire de fin d'étude, UCLouvain-LOCI, Bruxelles.
- Figure 39 et 40: Schémas personnels
- Figure 41: <https://aby.brussels/>
- Figure 42: WAUTERS Alphonse, (1973), *Histoire des environs de Bruxelles*, Editions culture et civilisation, Bruxelles, pp. 167-168.

- Figures 43 et 44: DE PANGE Isabelle, *Au coeur de Forest: église Saint-Denis, abbaye, maison communale*, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles.
- Figure 45: <https://monument.heritage.brussels/fr/buildings/29395>
- Figure 46: <http://forest12.canalblog.com/archives/2011/08/11/21772577.html>
- Figure 47: GAUTIER Patrice, GHESQUELERE Valérie et HARDENNE Louis, (20 septembre 2018), conférence, UCLouvain-Loci, Bruxelles
- Figure 48: <https://aby.brussels/>
- Figure 49 à 70: Schémas personnels

Sources des annexes

- Annexe 1: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Aline_de_Dilbeek#/media/Fichier:Alena_van_Dilbeek_\(tg-uact-793\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aline_de_Dilbeek#/media/Fichier:Alena_van_Dilbeek_(tg-uact-793).jpg)
- Annexe 2: <https://monument.heritage.brussels/fr/buildings/29395>
- Annexe 3: DE PANGE Isabelle, *Au coeur de Forest: église Saint-Denis, abbaye, maison communale*, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles.
- Annexe 4 - 5: <https://monument.heritage.brussels/fr/buildings/28984>
- Annexe 6: https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Forest#/media/Fichier:Coutumes_-_B%C3%A9n%C3%A9dictines_nobles_de_Forest.png
- Annexe 7: https://www.academia.edu/321414/Les_reliques_dites_de_Sainte_Al%C3%A8ne_%C3%A0_Forest_Histoire_osteologie_et_datation_par_le_radiocarbone
- Annexe 8 - 9: VANDENBROUCKE David, (2021), dossier historique de l'abbaye de Forest.
- Annexe 10: Plan de Ferraris, 1777, disponible en ligne.
- Annexe 11: VANDENBROUCKE David, (2021), dossier historique de l'abbaye de Forest.
- Annexe 12: Schéma personnel
- Annexes 13 à 20: Photos personnelles prises le 23/12/2021 et le 22/11/2021
- Annexe 21: Photo envoyée par Betty Bélorgeot, projet ABY
- Annexes 22 à 31: Photos personnelles prises le 23/12/2021 et le 22/11/2021

- Annexes 32 à 43: VANDENBROUCKE David, (2021), dossier projets d'étudiants de la question d'architecture patrimoine et mémoire module A, (2018-2019).
- Annexe 42: Photo personnelle prise le 22/11/2021
- Annexe 44: <https://aby.brussels/buvette-aby-deux-point-zero/>
- Annexe 45: <https://aby.brussels/buvetteaby-2/>
- Annexes 46 à 49: Photo personnelle prise le 22/11/2021
- Annexes 50 à 58: VANDENBROUCKE David, (2021), dossier projets d'étudiants de la question d'architecture patrimoine et mémoire module A, (2018-2019).
- Annexes 59 à 76: Photos personnelles prises le 23/12/2021 et le 22/11/2021

